

futuribles

analyse et prospective

Copenhague,
reflet d'un monde nouveau

Le Pakistan sous tension

La mesure du bonheur

Le gaspillage alimentaire

Services publics et concurrence

futuribles

NUMÉRO 362 • AVRIL 2010

- Manières de voir** 3
Hugues de Jouvenel
- Copenhague : mélancolie de la lucidité** 5
Bettina Laville
- Le Pakistan au cœur des tensions** 15
Alain Lamballe
- Comment mesurer le bonheur ?** 37
Pierre Le Roy
- L'argent ne fait pas le bonheur** 51
Réflexions autour du rapport de la commission Stiglitz
Émile Quinet
- La lutte contre le gaspillage** 57
Quel rôle face aux défis alimentaires ?
Annie Soyeux

TRIBUNE EUROPÉENNE

- L'Europe et les services publics** 69
Jean-François Drevet

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

- 77
France : l'importation du bio en hausse / L'essor de la science chinoise / Dynamiques démographiques des régions françaises / Les cellules souches ombilicales / Pepsi parie sur la santé / Le couple, valeur refuge / Du pétrole ? Cherchez bien / Aide humanitaire et corruption.

BIBLIOGRAPHIE

- 89
G. Chaliand. Le Nouvel Art de la guerre / C. Wihtol de Wenden. La Globalisation humaine / D. Nora. Les Pionniers de l'or vert / J.-G. Péladan. Sur quelle planète vont grandir mes enfants ? Écologie, clef du futur / L. Noualhat. Déchets. Le cauchemar du nucléaire / L. Maurin. Déchiffrer la société française / J. Lesourne et D. Randet (sous la dir. de). La Recherche et l'innovation en France.

ABSTRACTS

99

MANIÈRES DE VOIR

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

J'ai plusieurs fois affirmé dans ces colonnes que « la crise » constituait, à mes yeux, un extraordinaire révélateur d'une mutation radicale entre un monde qui n'en finit pas de mourir et un autre qui n'en finit pas de naître¹. J'aurais tout aussi bien pu souligner combien elle témoignait de l'inadéquation de la représentation qui est la nôtre, en Occident, de l'état du monde, des enjeux auxquels nous sommes confrontés tant au plan intérieur qu'au plan international et, par conséquent, de celle des politiques que nous essayons de promouvoir.

Ce numéro d'avril de la revue Futuribles en témoigne au travers des articles que nous publions sur des sujets, en apparence, aussi divers que celui de Bettina Laville sur le sommet de Copenhague, celui d'Alain Lamballe sur le Pakistan, ou ceux qui portent sur la mesure du bonheur, l'ampleur du gaspillage alimentaire, et la politique européenne vis-à-vis des services publics.

Que révèle, en effet, l'article de Bettina Laville sur le sommet de Copenhague ou « la mélancolie de la lucidité », sinon un bouleversement majeur de la situation géopolitique mondiale ? « Les groupes de pays qui structurent les négociations ne sont plus les mêmes qu'en 1992 lors de la conférence de Rio », écrit-elle, ou même lors de la signature du proto-

cole de Kyoto sur le climat. Le monde a changé. Sont désormais apparus des groupes de pays, à commencer par les pays émergents, qui — en dépit de leurs divergences — ont administré aux membres du G20 une « démonstration de pouvoir et de force ». Des puissances nouvelles qui, sans méconnaître les enjeux planétaires liés aux changements climatiques ni les sous-estimer, sont confrontées à des conflits d'intérêts, à commencer par ceux — en apparence évidents — de concilier leur besoin de croissance économique avec celui d'un développement durable.

Mais cette opposition, déjà observée lors de la conférence de Stockholm, entre pays riches et pays « en développement », prend une forme différente dès lors que — au-delà de l'aspiration légitime des pays émergents à satisfaire leurs besoins de base — ils se réclament d'autres cultures et sont porteurs d'autres manières de voir que celles des puissances occidentales, cela suscitant de véritables controverses sur la conception même du « bien commun ».

Tout aussi illustrative de cette nouvelle donne internationale, autrement plus complexe qu'à l'heureuse époque de la guerre froide, durant laquelle s'opposaient suivant des « règles du jeu » assez largement communes deux blocs clairement

1. Voir JOUVENEL Hugues (de). « Vive la crise ! » *Futuribles*, n° 348, janvier 2009, pp. 3-4 ; et « Le défi de la crise ». *Futuribles*, n° 350, mars 2009, pp. 3-4.

constitués, est la description que nous livre Alain Lamballe du Pakistan : ce pays, à la croisée de l'Iran, de l'Afghanistan, de la Chine et de l'Inde, en raison de tensions tant internes qu'internationales, est éminemment révélateur des incertitudes et des menaces qui pèsent sur les fragiles équilibres de la scène géopolitique internationale.

Avec une superficie égale à une fois et demie la France et surtout une population de 180 millions d'habitants (peut-être 300 millions en 2050), ce pays — sans doute trop méconnu par l'Occident — est en permanence traversé par des conflits entre ethnies et groupes de cultures et d'origines différentes. Il joue un rôle majeur et vraisemblablement très imprévisible au regard de l'avenir de l'Afghanistan et de l'offensive occidentale contre les talibans, a fortiori vis-à-vis de l'avenir de toute la région.

Mais les défis auxquels nous sommes confrontés ne résident pas seulement dans notre environnement international et la représentation que nous nous en faisons. En témoignent, par exemple, les réflexions que nous publions ici sur la confusion souvent faite entre la croissance économique et le bien-être², ou sur la difficulté (sinon l'impossibilité) à mesurer le bonheur et celle, tout aussi actuelle — bien que connue de longue date de nos lecteurs — sur le gaspillage, notamment ici, le gaspillage alimentaire. Son ampleur, en effet, apparaît effarante, particulièrement au mo-

ment où tant d'interrogations portent sur notre capacité à relever le défi de la sécurité alimentaire quantitative et qualitative de quelque neuf milliards d'êtres humains.

Je terminerai par un sujet particulièrement exemplaire, à mes yeux, de l'effet destructeur des idéologies régnantes, des idées à la mode qui — comme le veut la mode — se périment rapidement non sans secréter des effets pervers dont les conséquences à moyen et à long terme sont hélas importantes. Il s'agit de l'idéologie véhiculée par la Commission européenne en faveur de la déréglementation des services publics, au prétexte que seule l'ouverture à la concurrence permettrait d'en accroître l'efficacité, donc d'en diminuer les coûts tout en améliorant la qualité du service.

Jean-François Drevet, dans sa « tribune européenne » mensuelle, nous en livre ici une analyse percutante et très éclairante. Entre le « tout-marché » et un libéralisme débridé, et le « tout-État » et la sauvegarde à tout prix des monopoles publics, il faut, dit-il, raison garder. Regardons pragmatiquement, au-delà des effets de mode dont la sphère publique n'est hélas pas exempte, ce que les services publics représentent et arrêtons peut-être, au nom d'idéologies trop simples, de casser des systèmes qui, en dépit de leurs défauts, répondent à de véritables besoins individuels et collectifs. ■

2. Voir JOUVENEL Hugues (de). « La mesure du bien-être ». *Futuribles*, n° 357, novembre 2009, pp. 3-4.

Copenhague : mélancolie de la lucidité

PAR BETTINA LAVILLE ¹

Les Ateliers de la Terre organisaient du 26 au 28 novembre 2009, à Deauville, sous la houlette d'Éric Bazin et de George J. Gendelman, une conférence sur le thème « construire un nouvel équilibre » où furent ardemment débattues les raisons de craindre et d'espérer vis-à-vis du sommet de Copenhague ².

Bettina Laville, impliquée depuis longtemps dans les négociations internationales sur l'environnement et le climat, revient sur ce sommet qu'elle décrypte à la lumière des débats qui se sont tenus à Deauville et, reprenant les termes de Brice Lalonde, ambassadeur français chargé des négociations climatiques, elle montre les résultats tangibles obtenus à Copenhague. Mais elle souligne également, outre les difficultés toujours rencontrées par ces sommets, combien le monde a changé depuis la conférence de Rio de 1992 et combien les groupes de pays qui structurent les négociations internationales sont désormais différents.

Ainsi, l'auteur souligne-t-elle combien nous avons assisté, lors du sommet de Copenhague, à « une démonstration de pouvoir et de force des puissances nouvelles » animées, en outre, par des préoccupations antagonistes, notamment entre « la volonté de considérer les chan-

1. Membre du Conseil d'État, avocate associée en charge du développement durable (Landwell PWC), fondatrice du Comité 21 et présidente de Vraiment durable. Elle a également coordonné les positions françaises à la conférence de Rio en 1992 et à la conférence de Kyoto, et a été chargée par Jean-Louis Borloo du rapport de restitution des débats du Grenelle de l'Environnement.

2. Conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Elle s'est tenue à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009.

gements climatiques comme la priorité des priorités et celle de promouvoir la croissance économique ». Loin de se dissoudre dans la mondialisation, ces groupes de pays, héritiers de civilisations différentes, se trouvent engagés dans de nouvelles oppositions notamment avec l'Occident.

En conséquence, conclut Bettina Laville, les termes et formes de la négociation ont radicalement changé et, entre « le catastrophisme et l'activisme », de nouvelles voies sont à explorer pour mettre en œuvre une stratégie concertée en faveur d'un avenir désirable. Elle en esquisse ici quelques-unes qui sont essentielles. H.J. ■

Lors de la séance de la commission du Développement durable de l'Assemblée nationale française du 27 janvier 2010, Jean-Louis Borloo ³ a expliqué aux députés, un peu surpris, que le sommet de Copenhague avait été, en fait et tout bien réfléchi, un succès et que seule notre culture aveuglément occidentale avait pu laisser penser que l'on y obtiendrait un accord « notarial » sur les baisses des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la part des pays pauvres et des pays émergents. Ce virage à 180 degrés, si l'on se souvient des déclarations de la secrétaire d'État chargée de l'écologie le samedi 19 décembre à la sortie du sommet ⁴, s'explique évidemment par les considérations politiques du moment : ne pas laisser s'instaurer la suspicion que, après la décision du Conseil constitutionnel censurant la taxe carbone, le deuxième fleuron de la politique écologique gouvernementale, à savoir la lutte contre l'effet de serre, bat de l'aile. Il traduit aussi le choc profond qu'a été la conférence de Copenhague pour ceux qui n'ont pas la mémoire de toute cette négociation.

Jean Ripert et la Convention sur les changements climatiques

L'enceinte climatique et d'ailleurs l'enceinte environnementale ont toujours été des lieux d'affrontement entre le Nord et le Sud : qui se souvient combien Jean Ripert, chargé par l'Organisation des Nations unies (ONU) de la préparation de la Convention sur les changements climatiques, avait eu du mal, dès 1991, à renouer les fils balbutiants et fragiles d'une mondialisation climatique ?

C'est sûrement Brice Lalonde, ambassadeur français chargé des négociations climatiques et rompu à celles-ci depuis 1988, qui a la meilleure apprécia-

3. Ministre français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

4. Chantal Jouanno reconnaissait qu'il y avait eu quelques avancées, mais que le résultat n'était pas à la hauteur des attentes.

tion de Copenhague — appréciation d'ailleurs plutôt positive. Depuis décembre, à l'occasion de débats divers, il s'est plu à souligner les résultats tangibles obtenus lors de la conférence : la mise à disposition de crédits à court terme pour les pays pauvres (*fast start*) et les engagements à long terme, même si les pays donateurs sont restés peu précis sur les mécanismes de ces crédits, l'observance de la réduction de ces émissions finalement acceptée par la Chine, et surtout, pour la première fois, les engagements chiffrés pris par les grands pollueurs de réduire les émissions.

Il ne peut pourtant échapper que si les pays émergents, les États-Unis et, ne nous y trompons pas, les nouveaux pays membres de l'Union européenne acceptent aujourd'hui de s'engager dans la lutte contre les émissions de GES, ils cherchent avant tout à trouver un compromis entre leur essor ou leur survie économique et ce nouvel impératif écologique.

C'est le grand message de Copenhague : les groupes de pays qui structurent la négociation ne sont plus les mêmes qu'en 1992 lors de la conférence de Rio ; des divisions existent à l'intérieur même de ces groupes et ces groupes eux-mêmes ne traduisent plus la réalité de l'état du monde. C'est pourquoi s'est formé ce groupe des 28⁵ qui mêle le G20 et les pays parties prenantes à la négociation, soit parce qu'ils sont représentatifs d'un groupe géographique, soit parce qu'ils incarnent des intérêts particuliers.

D'où le choc culturel qu'ont ressenti beaucoup de chefs d'État, en particulier les Européens, confrontés à des négociateurs environnementaux qui forment un petit club et dont les références intellectuelles sont les biens communs et la recherche de la « mesure » dans la gestion mondiale, et à des dirigeants de grands pays émergents, nouveaux grands rivaux des États-Unis, mais complices avec eux d'un choix drastique : la priorité au taux de croissance, même démesurée.

Lorsque nous avons élaboré le programme des Ateliers de la Terre 2009, nous avons bien décelé ces contradictions. En relisant, en ce début d'année, les questions que nous avons choisies pour le fil rouge de cette conférence, nous nous rendons compte que nous avons l'intuition de la « secousse » que constituerait le sommet de Copenhague, et que nous avons envisagé que ce fameux « bien commun » était beaucoup plus complexe à fonder et à décliner que ne l'expriment les incantations que l'on entend partout. Nous ne pensions pas, pour autant, que toutes les interrogations que nous nous formulions, avec la distance de réflexion qu'exige un colloque, s'illustreraient à Copenhague avec une telle ampleur. Livrons-nous, *a posteriori*, à une écoute croisée entre les questions que nous posions et les échos recueillis à Copenhague.

5. Le groupe des 28 comprend les responsables de chaque groupe de pays (les émergents, les îles, l'Afrique, les pays les moins avancés) et le G20 : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie et l'UE.

Pourquoi ne peut-on plus penser comme avant ?

Nous avons, à Deauville, ouvert notre réflexion sur une première question : « À la veille de Copenhague, pourquoi ne peut-on plus penser comme avant ? », disions-nous, et au lendemain donc ?

C'est Alexander Likhotal, l'ancien conseiller de M. Gorbatchev⁶ qui parlait de l'avènement d'une troisième période après celle de la guerre froide et de l'après-guerre froide. C'est effectivement, selon nous, à Copenhague que cette période s'est ouverte. Le début des siècles ne commence jamais au premier jour du premier mois de leur première année, mais toujours un peu plus tard : le XX^e siècle a malheureusement commencé le 1^{er} août 1914. Concernant le XXI^e siècle, entre le 11 septembre 2001, la canicule européenne de 2003, le tsunami fin 2004, les cyclones en Floride de 2005, les inondations en Chine de 2007 et la crise financière éclatant en 2008, on voit bien que notre planète et notre monde sont bouleversés par les charges de tous ordres et les dérives de toutes sortes que nous lui imposons. Mais c'est sûrement à Copenhague que la politique du monde a basculé. « Non seulement, ont dit en particulier à l'Occident les pays émergents, on ne peut plus penser comme avant, mais on ne peut plus faire comme avant. »

Beaucoup, dans le sillage du protocole de Kyoto, attendaient un traité, ils ont eu une démonstration de pouvoir et de force des puissances nouvelles. Beaucoup attendaient la célébration du bien commun, ils ont obtenu certes l'identification d'un danger commun — le réchauffement climatique —, mais aussi la revendication de solutions, exclusivement nationales, dont le contrôle international serait chichement concédé. Il s'agit bien d'une ébauche de « vision commune » comme l'avait dégagée, en 2007, la conférence de Bali et là, Jean-Louis Borloo et Brice Lalonde ont raison de dire que c'est une première, riche de promesses pour l'avenir. Toutefois, lorsque l'on passe aux travaux pratiques, les vues sont clairement divergentes⁷.

Doit-on en tirer la conséquence, comme le ministre d'État le disait à l'Assemblée nationale, que l'ère de Kyoto est révolue parce que « l'Europe pour l'essentiel, aux côtés du Japon et du Canada, s'engage à réduire les émissions de GES » et que « rien dans le protocole de Kyoto ne permettait d'instituer une solidarité internationale » ? Nous pensons qu'il ne faut pas aller aussi loin.

D'une part, les négociateurs de Kyoto avaient entraîné le plus gros émetteur de GES du monde, les États-Unis, même si le Sénat républicain n'a pas ensuite ratifié l'accord ; d'autre part, Kyoto était dans la droite ligne de la convention de Rio qui, ne l'oublions pas, a reconnu de manière claire, en son article 3, qu'il appartenait « aux pays développés d'être l'avant-garde de la lutte contre les chan-

6. Secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique de 1985 à 1991.

7. Voir LAVILLE Bettina. « Copenhague : vision partagée, vues divergentes ». *La Tribune*, 22 décembre 2009.

gements climatiques et leurs effets néfastes ». C'est d'ailleurs en s'appuyant sur la convention et particulièrement sur l'article 3 que l'ensemble des pays du Sud, pauvres comme émergents, ont bloqué la négociation pendant toute l'année 2009.

De plus, contrairement à ce que dit Jean-Louis Borloo, des mécanismes de solidarité ont été testés depuis 1997, comme le mécanisme de développement propre et la mise en œuvre conjointe. Finalement, la déclaration de Copenhague a interprété, à sa manière, le premier alinéa de l'article 4 qui établissait un programme général de lutte contre le changement climatique sous la conditionnalité suivante : « la prise en compte des responsabilités communes mais différenciées et de la spécificité de leur priorité nationale et régionale de développement de leurs objectifs et de leurs situations ».

Quatre grands thèmes de réflexion

Au-delà, quatre ateliers avaient été organisés à Deauville autour des questions suivantes : Comment gérer l'irréversibilité et favoriser la réversibilité ? Face aux contraintes, les politiques de régulation suffisent-elles ? Quelles valeurs communes dans un monde multiple et complexe ? Comment civiliser la crise ?

Comment gérer l'irréversibilité et favoriser la réversibilité ?

Nous avons choisi, aux Ateliers de la Terre, le thème de l'irréversibilité et de la réversibilité plutôt que celui, officiel, de l'adaptation, en nous inspirant de la pratique environnementale, particulièrement de celle de la biodiversité. Cette thématique s'est retrouvée au cœur de Copenhague, pour deux raisons.

D'abord, parce qu'elle pose le problème crucial de la temporalité environnementale. Comme l'a énoncé Serge Orru⁸, « nous vivons aujourd'hui à crédit écologique ». L'idée, derrière les efforts de lutte contre le réchauffement, est de maîtriser la course entre le temps de la nature, dont l'emballement est mesuré par les scientifiques, et le temps qu'il faut aux humains pour prendre conscience du péril, puis modifier leurs comportements et leurs technologies. Or, cette question était matérialisée à Copenhague par le dilemme suivant : fallait-il prendre en compte le calcul des émissions à partir de 2005, à la place de 1990, ce qui favorise les États-Unis au détriment des politiques européennes d'effort de réduction des émissions ? En évoquant 2050, nous avons refusé les dates contraignantes de 2012 et 2020, et nous nous sommes résignés à ce que les 10 prochaines années ne soient pas forcément le pic le plus important du réchauffement.

8. Créateur du festival du Vent en Corse, il est, depuis juillet 2006, directeur général du WWF-France (Fonds mondial pour la nature).

De même, en recalant le temps, nous avons implicitement choisi l'irréversibilité. L'addition des engagements des pays traduit que nous avons abandonné *de facto* l'objectif de limiter la hausse de la température à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Dans le meilleur des cas, elle sera limitée à 3 °C, il faudra donc, là aussi, accepter l'irréversibilité des conséquences de ce réchauffement.

Aux Ateliers de la Terre, nous avons en quelque sorte choisi de dire la vérité en nous penchant sur la question de l'irréversibilité, plutôt que sur celle de l'adaptation ; certes indispensable, mais rassurante.

Face aux contraintes, les politiques de régulation suffisent-elles ?

En mettant sur la table les politiques de régulation, nous avons évidemment posé le problème des conséquences de la crise économique et financière, à la fois sur le développement que l'on appelle la croissance verte et sur la capacité réelle de régulation. La nécessité impérieuse de la régulation avait été affirmée par tous les participants, dans tous les secteurs où les excès du marché entament la vie et même la survie de l'humanité et de la biosphère. Des industriels, comme le président de Danone, Frank Riboud, ou comme Alice de Brauer de Renault, remarquaient que « les règles publiques inscrivent des sociétés et l'industrie dans le progrès, considérant qu'elles ne prendraient pas seules l'initiative ». Tandis que Thierry Raes de PricewaterhouseCoopers (PwC) constatait l'essor de la *soft law*, qui tisse peu à peu des règles non contraignantes, lesquelles « concertées ou pas entre acteurs publics ou privés permettent de mieux comprendre la mesure des leviers dont chacun dispose à un stade balbutiant de la régulation ».

Le grand constat de Copenhague est qu'à leur tour, les États ont officiellement adopté la *soft law*, au détriment de la signature d'un traité contraignant. En signant la déclaration, certains engagements, certes, ont été formulés, mais, à notre sens, a été scellé l'irréalisme d'un traité climatique. Est-ce le refus d'une culture « notariale » occidentale, comme le dit Jean-Louis Borloo, ou bien l'aporie passagère d'une négociation que raviveront forcément des événements engendrés par le réchauffement ? L'avenir nous le dira.

Quelles valeurs communes dans un monde multiple et complexe ?

On voit bien qu'arrivé à ce stade du colloque, la question des valeurs communes se posait. Mercedes Erra⁹ disait justement que les opinions publiques étaient bien plus proches les unes des autres que celles des gouvernements ;

9. Présidente exécutive d'Euro RSCG Worldwide, présidente d'Euro RSCG France et directrice d'Havas.

cela a été vérifié à Copenhague. Le monde a poussé un cri de déception, tandis que certains gouvernements ont poussé un soupir de soulagement, en constatant qu'il n'y aurait pas d'accord contraignant sur la baisse des émissions de CO₂.

Non seulement Copenhague a permis de vérifier qu'il y avait antagonisme entre la volonté de considérer des changements climatiques comme la priorité des priorités et celle de continuer de promouvoir la croissance économique comme le seul credo, mais on a aussi constaté des divergences « culturelles » profondes — pour reprendre le propos de Jean-Louis Borloo — entre différentes manières d'envisager les engagements internationaux. Les questions restent ouvertes jusqu'en 2012.

Signe inquiétant : le dépôt au secrétariat de l'UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change) des engagements de réduction d'émissions se fait lentement et sous le signe du « donnant-donnant » ; les pays émergents rappellent les promesses faites sur l'aide.

Comment civiliser la crise ?

Plus que jamais, nous pourrions redire après Copenhague : « Il faut civiliser la crise ». Sauf que nous avons aussi au XXI^e siècle des héritières de civilisations différentes qui, loin de se dissoudre dans la mondialisation, trouvent dans la compétition entre souverainetés nationales rivales de nouveaux champs d'opposition ; plus encore que la rivalité entre la Chine et les États-Unis. C'est ce que Copenhague nous a confirmé.

À Deauville, des personnalités comme l'académicien Érik Orsenna, le climatologue Hervé Le Treut et le président de Danone Franck Riboud avaient mis en exergue le terme d'« écartèlement », en expliquant que le monde ayant atteint plusieurs seuils de rupture, les tensions sont maximales entre les réflexes conservateurs et la volonté d'exploration nouvelle. Trois semaines plus tard, la conférence de Copenhague a failli échouer à cause d'un écartèlement trop violent entre un nouveau monde qui n'a pas encore les moyens d'être progressiste et un vieux monde qui veut sauver un mode de civilisation qu'il a contribué à perturber.

Nous voilà donc, certes comme tous les militants du développement durable, déçus, mais plus que jamais confortés dans notre souhait d'ouvrir les frontières des idées, des explorations, des innovations entre les différents acteurs de ce monde. Avant la gouvernance mondiale, vacillante (il faut regarder les choses en face !), c'est la confiance qu'il reste à construire. Presque 30 ans après le fameux discours de Cancún ¹⁰, ce sont des rapports nouveaux entre les groupes de nations que l'ONU devra ériger dans un an, toujours à Cancún.

10. Discours tiers-mondiste de François Mitterrand en octobre 1981.

À Deauville, le chemin pour y arriver était notre conclusion : « La responsabilité comme clef d'un futur désirable ». Et j'illustrais cet espoir par la nécessité de donner une réponse à ces différentes contradictions.

Le glissement des termes officiels est éloquent : la convention des Nations unies sur les changements climatiques parlait, en 1992, de lutte contre les changements climatiques. Quelques années plus tard, à Kyoto, on entérinait les concepts d'adaptation et d'atténuation. Aussi, la communauté internationale prend-elle petit à petit conscience de l'étendue du phénomène qu'elle aura beaucoup de mal à endiguer. Face à de tels enjeux, « notre » responsabilité est empreinte de doutes et du sentiment de ne pas avoir remis en question notre civilisation, ne serait-ce qu'à temps.

La référence, sur ces questions, n'est autre que le philosophe et épistémologue Jean-Pierre Dupuy, qui décrit une tendance à l'inadéquation des comportements devant un risque important. Cette tendance aurait deux variantes, consistant l'une dans une multiplication d'initiatives en deçà des enjeux, et l'autre dans une parfaite conscience des enjeux se soldant par une forme de paralysie. Entre le catastrophisme et l'activisme, il faut frayer un chemin à l'action.

Mais qu'est-ce que l'action aujourd'hui, après Copenhague ?

Derrière l'activisme, dont on ne peut contester à la fois la sincérité et une certaine efficacité de Jean-Louis Borloo, il y a aussi une certaine mélancolie de la lucidité dont le ministre avait laissé percer quelques traces à Deauville, une semaine avant le sommet de Copenhague. Comprenant qu'il n'y aurait pas d'accord sans un plan justice climat, la France a tenté une percée diplomatique désespérée pour imposer à l'Europe et au monde une déclinaison appropriée entre la protection de l'environnement et la nécessité du développement. Cette tentative a été couronnée de quelques succès, car c'est sûrement à partir de ce moment qu'a été acceptée, par l'ensemble des nations, l'idée de crédits supplémentaires pour aider les pays pauvres à combattre le réchauffement climatique.

Néanmoins, et là nous nous séparons de l'optimisme du ministre devant les parlementaires, les premiers mois de l'année 2010 marquent le début d'une crise véritable dans les suites de Rio concernant le climat. Tous les pays n'ont pas déposé leurs engagements de réduction à la fin du mois de février ; l'enceinte de l'ONU est contestée pour discuter du réchauffement climatique, sans que l'Organisation mondiale de l'environnement (OME) soit une proposition assez crédible ; les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) sont remis en cause par les lobbyistes ou des scientifiques jaloux et amers, comme Claude Allègre. Et les médias se précipitent dans la contemplation névrotique et complaisante d'une apocalypse diplomatique, après avoir présenté la conférence de Copenhague comme le jour J où l'apocalypse climatique serait définitivement repoussée.

Pour les prochains Ateliers de la Terre, j'ai envie de reprendre cette phrase lucide mais, elle, non mélancolique : « Peut-être les grandes déclarations n'ont-elles pas l'importance que leur accordent les simplifications des médias. Peut-être les moyens concrets de poursuivre des objectifs approximatifs, sont-ils en fin de compte plus importants que des débats sur les fins. Mais pour dégager ces moyens, il faut analyser, dans la durée géologique, la nature des enchaînements actuels au sein de l'écosystème terrestre, afin d'en déduire les crises probables, leur étalement dans le temps, et de les comparer aux délais de l'action généralement observés dans les sociétés humaines¹¹. »

Nous y apporterons notre modeste pierre car, comme nous le disions à Deauville, il nous faut un futur désirable plutôt que menaçant afin de préserver, pour les générations futures, une planète pacifiée.

11. DAUTRAY Robert et LESOURNE Jacques. *L'Humanité face au changement climatique*. Paris : Odile Jacob, 2009, 319 p.

DERNIÈRES PARUTIONS DANS FUTURIBLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ PERTHUIS Christian (de). « **Quel avenir pour la taxe carbone en France ? Les choix économiques après la censure du Conseil constitutionnel** ». N° 361, mars 2010, pp. 5-14
- ▶ PERTHUIS Christian (de) et DELBOSC Anaïs. « **L'Europe et la tarification du carbone. Quelques éléments de cadrage** ». N° 361, mars 2010, pp. 15-24
- ▶ MARTIN-AMOUROUX Jean-Marie. « **Le grand retour du charbon. Un enjeu au cœur des négociations sur le climat** ». N° 357, novembre 2009, pp. 5-28
- ▶ PERTHUIS Christian (de). « **Le débat sur la taxe carbone. Les économistes au chevet du climat** ». N° 356, octobre 2009, pp. 5-12
- ▶ HAËNTJENS Jean. « **Stratégies et avenir des villes européennes** ». N° 354, juillet-août 2009, pp. 5-18
- ▶ REICHEN Bernard. « **Trois clefs pour réinventer la ville européenne** ». N° 354, juillet-août 2009, pp. 39-44
- ▶ DUFUMIER Marc. « **Sécurité alimentaire et développement durable. Repenser l'agronomie et les échanges internationaux** ». N° 352, mai 2009, pp. 25-42
- ▶ BONNAURE Pierre. « **Quel avenir pour la voiture électrique ?** » N° 351, avril 2009, pp. 29-40
- ▶ ABBAS Mehdi. « **L'Europe face au changement climatique. Pour une régulation commerciale "climat-compatible"** ». N° 349, février 2009, pp. 53-68



BON DE COMMANDE

À photocopier et à retourner à *Futuribles* - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73
Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • diffusion@futuribles.com • www.futuribles.com

Je commande **numéro(s)**
et **numéro(s)**

- 13 € France métropolitaine
(sauf n° 354 : 18 €)
 14 € autres pays / outre-mer
(sauf n° 354 : 19 €)

Je règle € par :

- chèque à l'ordre de *Futuribles*
 carte Visa American Express

N° _____ Exp. _____

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte _____

Nom _____

Titre _____

Organisation _____

Adresse _____

Tél _____

Date _____

Signature _____

Le Pakistan au cœur des tensions

PAR ALAIN LAMBALLE ¹

Si une attention croissante est naturellement portée à l'Asie et notamment aux pays émergents tels que la Chine et l'Inde, si, pour d'autres raisons, s'intensifie l'offensive occidentale contre les talibans dans l'espoir de pacifier la situation en Afghanistan, le Pakistan, situé à la croisée de l'Iran, de l'Afghanistan, de la Chine et de l'Inde, demeure un sujet de perplexité permanente, en raison de sa complexité et de celle qui caractérise les relations qu'il entretient avec ses voisins.

Avec une superficie de quelque 850 000 km² (une fois et demie la France), une géographie très particulière et une population de 180 millions d'habitants (peut-être 300 millions en 2050), il est le deuxième pays musulman au monde après l'Indonésie. Confronté, au plan intérieur, à des disparités importantes et surtout à des tensions ethniques et religieuses aiguës, il entretient avec ses voisins, notamment l'Inde, l'Iran et l'Afghanistan, des relations de nature complexe et potentiellement explosives.

Alain Lamballe, qui connaît particulièrement bien cette région, expose ici sa situation singulière, les menaces tant internes qu'externes qui pèsent sur le Pakistan, la perception que le pays lui-même en a et la stratégie qui est la sienne. Il souligne ensuite les craintes que peut avoir le monde quant à l'avenir de ce pays et de la région. H.J. ■

1. Membre du groupe Asie 21 (Futuribles) et général du cadre de réserve de l'armée de terre française.

Le Pakistan, à cheval sur l'Asie du Sud, l'Asie centrale et le Moyen-Orient, occupe une place stratégique sur la scène géopolitique internationale. Il est donc essentiel de bien comprendre quelle est sa situation et les enjeux auxquels il est confronté aux plans intérieur et extérieur ainsi que la politique qu'il mène.

Le terme géopolitique évoque deux noms, géographie et politique, et implique un lien entre ces deux disciplines. De fait, chaque pays mène la politique que lui dicte la géographie, et son passé est l'histoire de sa géographie. On pourrait aussi noter que chaque pays a la politique de défense de son histoire et donc de sa géographie. Autrement dit, l'histoire et la géographie dictent la politique des États.

Parfois, les facteurs historiques perdent de leur importance, nous l'avons vu en Europe, mais ce n'est pas le cas en Asie du Sud. Parfois, ce sont les facteurs géographiques qui perdent de leur importance du fait du développement de la technique qui réduit les distances et atténue les obstacles naturels. Comme dans le reste du monde, c'est le cas en Asie du Sud où les déserts et les hautes montagnes ont perdu de leur pouvoir défensif.

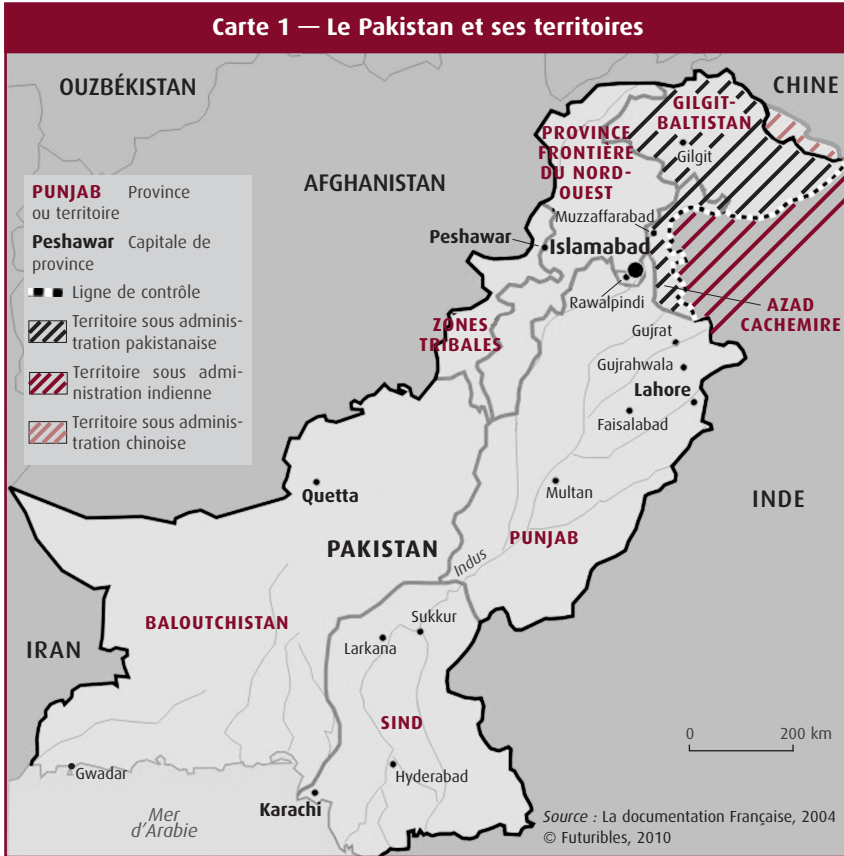
Dans la première partie, j'analyserai la vision que le Pakistan a du monde, ainsi que celle qu'il porte sur lui-même. Dans la deuxième partie, je traiterai des mesures que le Pakistan adopte pour faire face aux menaces qu'il perçoit. Enfin, j'examinerai comment le monde voit le Pakistan.

Regard du Pakistan sur le monde et sur lui-même

La posture du Pakistan se définit, tout naturellement, à partir de la perception, juste ou fautive, de son environnement régional, des menaces exercées par ses voisins ou certains de ses voisins. Les analyses de ces menaces sont fortement influencées par les tensions passées et les problèmes non réglés, donc par l'histoire. Elles reposent aussi sur les possibilités offertes aux adversaires potentiels par la géographie. De nombreux Pakistanais croient que les États-Unis et Israël nourrissent de noirs desseins de déstabilisation à leur égard. Ces pays, associés à l'Inde, conspireraient pour démembler leur nation. Indépendamment des menaces externes, de graves problèmes internes agitent aussi le Pakistan. Leur combinaison peut, à terme, menacer son existence même.

Les menaces externes

L'importance du Pakistan s'explique par sa situation géographique aux confins de l'Asie du Sud, de l'Asie centrale et du Moyen-Orient. Ce pays doit faire face à de multiples défis de la part de ses voisins. Quelles sont les menaces externes qui s'exercent sur lui ou plutôt les perceptions qu'il s'en fait ? Hormis sa façade maritime d'un peu plus de 1 000 km, le Pakistan partage

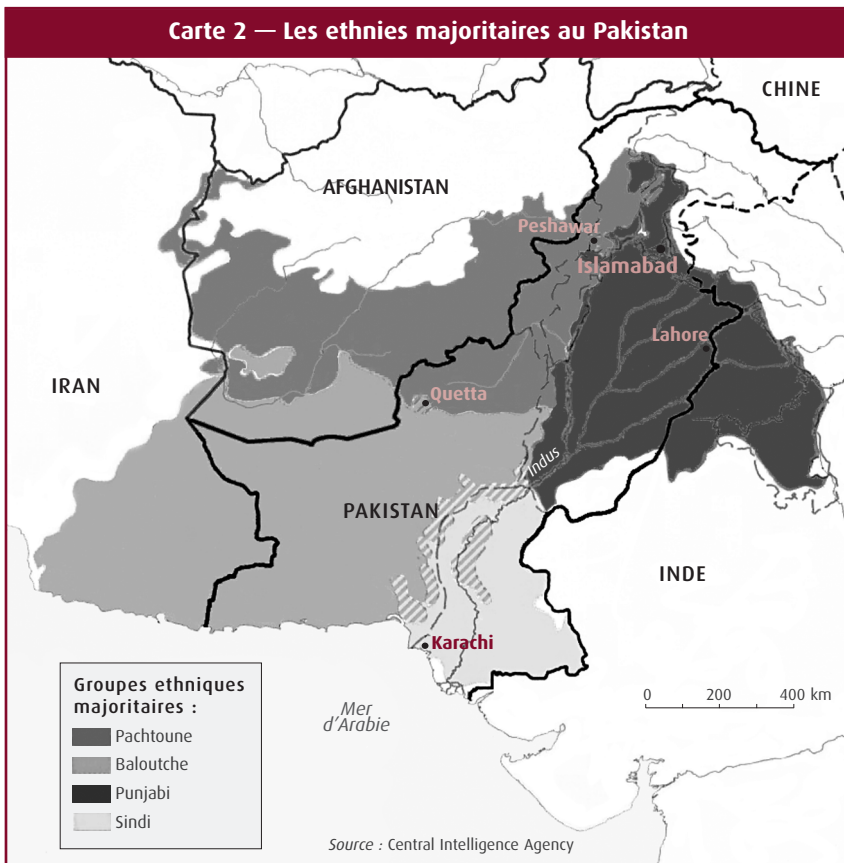


des frontières terrestres avec quatre pays, l'Iran (environ 900 km), l'Afghanistan (approximativement 2 500 km), la Chine (par la région autonome du Xinjiang, soit environ 600 km) et l'Inde (plus de 3 200 km du sud au nord par le Gujarat, le Rajasthan, le Punjab et le Cachemire). Ces simples chiffres additionnés suffisent à montrer la difficulté, pour le Pakistan, de défendre les frontières terrestres, qui s'étalent sur 7 200 km. Si l'on considère les caractéristiques physiques très diversifiées de ces frontières, déserts et sommets de plus de 6 000 mètres, voire 8 000 mètres, on mesure encore mieux l'ampleur de la tâche.

Au sud-ouest, avec l'Iran, la frontière, bien qu'étant artificielle, n'engendre aucun différend territorial. De part et d'autre, vivent des Baloutches sunnites. Toutefois, l'Iran est essentiellement chiite alors que le Pakistan, lui, est majoritairement sunnite. Cette différence explique les tensions qui ont pu exister entre les deux pays en Afghanistan, au moment où celui-ci était dominé par les talibans sunnites soutenus par le Pakistan. De nos jours, les attentats entre sunnites et chiites au Pakistan influent défavorablement sur les relations entre Islamabad et Téhéran, l'Iran accordant, tout naturellement, son

soutien aux communautés chiites. Mais, à aucun moment, les divergences politiques n'ont présenté le risque de dégénérer en conflit armé. L'existence du centre pakistanaïses d'essais nucléaires, tout près des frontières afghane et iranienne, n'a d'ailleurs pas soulevé de protestations à Téhéran. Et compte tenu des informations que nous avons désormais sur la prolifération pakistanaïse, on peut même se demander si l'Iran n'était pas partie prenante. Pour le moins, ses dirigeants avaient été informés des essais et n'en ont pas pris ombrage. À l'évidence, les essais ne présentaient aucune connotation anti-iranienne.

À l'ouest et au nord-ouest, la frontière avec l'Afghanistan demeure contestée et reste un sujet très sensible : elle sépare artificiellement des tribus pachtones (voir carte ci-dessous). Le gouvernement afghan actuel évite d'aborder la question, mais comme la plupart des régimes précédents il ne reconnaît pas formellement la frontière. Même le régime taliban de Kaboul, pourtant proche d'Islamabad, n'avait pas reconnu la légitimité de la ligne Durand, définie à l'époque britannique, en 1893. Une réunification, au profit de l'Afghanistan, des régions pachtones de part et d'autre de la frontière réduirait le



pourcentage des Ouzbeks, Tadjiks et autres minorités, mais ces derniers ne pourraient s'y opposer. L'inclusion des deux provinces occidentales du Pakistan, majoritairement peuplées de Pachtounes, dans un grand Afghanistan, lui donnerait un accès à la mer d'Arabie. Cette menace à l'intégrité du Pakistan a existé notamment avant et pendant l'occupation soviétique de l'Afghanistan. Elle pourrait bien renaître.

Dès les années 1970, les Soviétiques avaient semble-t-il — bien que ce soit controversé — étudié les possibilités de susciter des révoltes au Baloutchistan, sans toutefois donner suite malgré un discret encouragement indien. Des troubles dans cette province auraient pu, comme souligné précédemment, favoriser leur accès à la mer, s'ils avaient réussi à se maintenir en Afghanistan. Les intérêts afghans, soviétiques et indiens auraient alors coïncidé pour scinder le Pakistan qui aurait eu comme frontière occidentale l'Indus et aurait été réduit à ses deux provinces orientales.

L'irrédentisme pachtoune subsiste, même s'il ne s'exprime pas ouvertement. Les États-Unis pourraient favoriser les tendances autonomistes, voire indépendantistes du Baloutchistan contre le régime pakistanais, si celui-ci se montrait trop réticent à poursuivre la lutte contre le terrorisme islamique. Par ailleurs, l'Inde est accusée par le Pakistan de favoriser les tendances séparatistes baloutches et pachtounes, et de fomenter des troubles dans ses deux provinces occidentales à partir de consulats qu'elle a établis dans la partie orientale de l'Afghanistan. Les troubles que connaît l'Afghanistan depuis des décennies ont provoqué un afflux de réfugiés au Pakistan, notamment dans les provinces occidentales où leur nombre, qui a atteint plus de trois millions, a contribué à déstabiliser les structures administratives et sociales.

Au nord, le calme prévaut sur la frontière chinoise. Un traité sino-pakistanaï, conclu en 1963, a accordé une partie de territoire cachemiri à la Chine. Au Cachemire, il n'existe, entre le Pakistan et la Chine, aucun contentieux frontalier alors qu'il en existe un entre la Chine et l'Inde, la première occupant depuis les années 1950 une partie du Ladakh.

À l'est, face à l'Inde, c'est la confrontation bien connue dans le territoire contesté du Cachemire, sur la ligne de contrôle proprement dite, longue d'environ 770 km, et sur la ligne d'occupation du glacier de Siachen qui s'étend sur quelque 90 km. Ces deux lignes ne sont pas des frontières reconnues, elles résultent de l'issue de combats que se sont livrés les deux armées indienne et pakistanaïse depuis l'indépendance de 1947. Les militaires des deux camps sont toujours face à face. Le cessez-le-feu, qui se maintient depuis novembre 2003 sur les deux lignes, n'exclut pas la poursuite des attentats dans la partie indienne du Cachemire et même ailleurs en Inde, notamment dans les grandes villes. Islamabad estime que l'Inde pourrait effectuer des frappes ponctuelles contre les camps d'entraînement des moudjahidin en Azad Cachemire notamment. Certains analystes pakistanais lui prêtent même l'intention de vouloir récupérer le Baltistan, le Nord du Cachemire historique, afin de couper la route stratégique reliant le Xinjiang au Punjab.

Plus au sud, jusqu'à la mer, le long de la frontière indo-pakistanaise proprement dite qui court sur près de 2 400 km, la tension peut être vive, au gré des circonstances politiques. Les unités militaires ne sont pas en contact direct, contrairement à ce qui se passe au Cachemire. Ce sont, de part et d'autre, des unités paramilitaires qui sont déployées sur la frontière, et il suffit d'un grave attentat en Inde, attribué à tort ou à raison au Pakistan, pour que celle-ci s'enflamme. Quelle que soit l'issue du problème cachemiri, cette frontière restera instable car elle représente une ligne de fracture de civilisation entre l'islam à l'ouest et l'hindouisme à l'est, bien que l'Inde elle-même soit traversée par cette même fracture.

La frontière maritime peut s'embraser si la frontière terrestre orientale s'anime. D'ailleurs, elle reste à délimiter au large du Rann de Kutch. Et les discussions sont âpres car les fonds sous-marins recèlent peut-être des gisements pétroliers et gaziers. La marine indienne a, dans le passé, exercé un blocus sur Karachi. Précisons qu'un blocus prolongé signifie l'asphyxie du pays. Il serait d'autant plus facile à réaliser que la marine indienne pourrait utiliser la base navale iranienne de Chabahar. Cette facilité qui aurait été accordée par Téhéran est naturellement considérée à Islamabad comme un signe d'inimitié.

Le Pakistan ne croit pas à une menace nucléaire indienne. Disposant d'un grand territoire et de forces armées classiques nombreuses, l'Inde n'a en effet nullement besoin de recourir à des armes de destruction massive pour conduire des opérations offensives ou pour se défendre d'une agression pakistanaise. La force nucléaire indienne ne se justifie que par la menace chinoise perçue par les Indiens.

Certes, l'Inde reste l'ennemi principal, mais beaucoup de Pakistanais estiment que les malheurs actuels de leur pays sont avant tout dus aux interventions américaines en Afghanistan et au Pakistan, considérées comme très déstabilisantes.

Les menaces internes

Le Pakistan doit aussi faire face à des menaces internes qui ont pris une ampleur dramatique depuis le début du siècle, dans une situation économique fragilisée.

D'une superficie de quelque 850 000 km², soit une fois et demie la France, le Pakistan est le sixième pays le plus peuplé du monde avec 180 millions d'habitants. À cause d'un taux de natalité qui reste élevé, il pourrait occuper la quatrième place en 2050 avec 300 millions d'habitants. Une bombe démographique menace donc le Pakistan, qui n'arrive déjà plus à nourrir sa population. Et la situation ne peut qu'empirer en raison de la pénurie d'eau. La pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques est, par ailleurs, à l'origine de nombreuses maladies, parfois mortelles.

La diversité de la population constitue une autre source de préoccupation. Le pays manque d'homogénéité ethnique et même religieuse. Composé

à 95 % de musulmans, il est le deuxième pays musulman du monde, après l'Indonésie. Mais c'est aussi, avec 20 % de chiites, le deuxième pays chiite du monde, après l'Iran et avant l'Irak. Les heurts sectaires entre sunnites et chiites se traduisent par des attentats meurtriers dans certaines zones tribales, au Punjab et au Gilgit-Baltistan. Dans cette dernière région, naguère appelée Zones Nord, la majeure partie de la population est chiite, parfois de confession ismaélienne, mais l'arrivée de Pachtounes et Punjabis sunnites a modifié le rapport. Ailleurs au Pakistan, les tensions sont vives avec les Ahmadis et les Zikris, considérés comme non-musulmans. Elles sont souvent violentes aussi avec les autres minorités religieuses, hindoues, sikhs et chrétiennes, lesquelles représentent environ 3 % de la population. Une loi anti-blasphème contre le prophète Mahomet, qui prévoit la peine de mort, a été utilisée contre des chrétiens notamment, parfois de manière arbitraire.

Les disparités entre les provinces alimentent les dissensions. Celles-ci portent principalement sur la répartition des ressources financières et sur le partage des eaux de l'Indus et de ses affluents. Le Punjab, la province la plus riche grâce au réseau d'irrigation du bassin de l'Indus, rassemble environ 60 % de la population. À l'opposé, le Baloutchistan est la moins peuplée avec seulement 5 %, mais c'est aussi la plus vaste avec près de la moitié de la superficie du pays. Cette province possède d'importants gisements de gaz et de minerais, et de riches ressources halieutiques ; cependant, ces atouts sont

LA POPULATION EN CHIFFRES

En 1947, date de la fin de la colonisation britannique, la population vivant sur le territoire constituant l'actuel Pakistan était d'un peu plus de 30 millions d'habitants. On estime qu'elle dépasse, en 2010, les **180 millions**, en se basant sur le dernier recensement qui date de 1998 (les précédents recensements ont eu lieu en 1951, 1961, 1972 et 1981) et le taux d'accroissement.

Elle a donc sextuplé en un peu plus de 60 ans, et avec le taux actuel d'accroissement de **2,1 %**, la population pourrait atteindre plus de **300 millions** d'habitants en 2050. Le Pakistan, qui est aujourd'hui le **sixième pays** le plus peuplé du monde, occuperait alors le quatrième rang. Composé à 95 % de musulmans, il est le **deuxième pays musulman** du monde après l'Indonésie, ainsi que le deuxième pays chiite après l'Iran et avant l'Irak.

On estime, toujours en se basant sur le recensement de 1998 et le taux d'accroissement, que la population se ré-

partit ainsi : le Punjab compte 108 millions d'habitants ; le Sind, 40 millions ; le Baloutchistan, 10 millions ; la Province Frontière du Nord-Ouest, 26 millions ; les zones tribales administrées par le gouvernement central, 5 millions ; Azad Cachemire, 5 millions ; et le Gilgit-Baltistan, 3,5 millions.

Rappelons que l'Azad Cachemire et le Gilgit-Baltistan ne sont pas, en principe, à inclure dans la population du Pakistan, car ces entités restent officiellement contestées par l'Inde bien qu'elles soient administrées, indirectement pour la première et directement pour la seconde, par Islamabad.

— Les deux langues officielles du Pakistan sont l'ourdou et l'anglais. Toutefois, près de **80 langues** et dialectes sont parlés dans tout le pays. Entre autres : le punjabi (48 %), le pachtou (13 %), le sindi (12 %), le cachemiri, le baloutche.

A.L. et Futuribles

exploités par d'autres, surtout des Punjabis, sans grandes retombées pour les populations locales.

La prédominance des Punjabis dans les domaines politique, économique et militaire est de moins en moins acceptée et menace l'unité du pays. Le Pakistan, créé en 1947 par la volonté d'une élite musulmane de réunir la majeure partie des musulmans du sous-continent, n'a pas répondu aux aspirations suscitées. Les mouvements autonomistes et même indépendantistes du Baloutchistan, voire de la Province Frontière du Nord-Ouest et du Gilgit-Baltistan, traduisent le malaise existant entre le pouvoir central et les provinces. Au Baloutchistan, les militants nationalistes visent particulièrement les gisements de gaz, les gazoducs et les voies de communication qui sont régulièrement endommagés.

Au sein même des provinces, les tensions s'exaspèrent. Il en est ainsi dans le Sind où s'opposent, parfois dans le sang, les autochtones sindis et les Mohajirs (musulmans venus de l'Inde au moment de l'indépendance et leurs descendants).

Les talibans veulent imposer un régime islamique. Pour atteindre leur but, ils ont recours à des activités terroristes qui se multiplient partout dans le pays. Les grandes villes font ainsi l'objet d'attentats meurtriers. De plus, les talibans ne se contentent plus d'attaquer des cibles molles comme les marchés, les hôpitaux et les écoles, mais s'en prennent à des cibles dures telles que des bâtiments des services de renseignement, de la police et même des forces armées.

La situation économique déplorable s'explique essentiellement par une mauvaise gouvernance, une corruption généralisée et une dépendance énergétique pénalisante. L'inflation galopante frappe durement les classes défavorisées, mais aussi les classes moyennes. Les motifs de mécontentement ne manquent pas et ne peuvent qu'exacerber les tensions entre les provinces. Avec le développement de l'insécurité, l'implosion du pays n'est pas impossible.

Concomitance et interpénétration des menaces externes et internes

Les deux types de menaces externes et internes s'interpénètrent et ne peuvent plus être dissociés. L'instabilité interne peut être exacerbée par les pays voisins, l'Iran, l'Afghanistan et surtout l'Inde.

Elle peut être aggravée par l'Inde, si celle-ci considère l'éclatement éventuel de son voisin comme un but stratégique. C'est l'interprétation souvent donnée par les autorités d'Islamabad pour expliquer certains actes de violence perpétrés au Pakistan. New Delhi qui avait déjà, en 1971, favorisé la sécession du Pakistan oriental, devenu le Bangladesh, s'intéresse aujourd'hui aux mouvements autonomistes baloutches et pachtounes, comme il l'avait fait avant et pendant l'occupation soviétique de l'Afghanistan.

Les actions des talibans pakistanais sont parfois organisées en liaison avec celles que conduisent, en Afghanistan, les talibans afghans et membres d'Al Qaïda contre les forces de la coalition menées par les États-Unis. Cette osmose résulte en partie du caractère artificiel des frontières qui coupent des communautés ethniques et religieuses. La frontière afghano-pakistanaise est totalement perméable, du fait de sa longueur, de l'absence d'obstacles naturels, et de populations semblables de part et d'autre. Elle connaît une grande agitation à cause de la présence de nationalistes baloutches et pach-tounes, ainsi que d'éléments islamistes radicaux, constitués de talibans et de membres du mouvement Al Qaïda, qui circulent plus ou moins librement d'un pays à l'autre. Les combats qui se déroulent en Afghanistan connaissent des prolongements côté pakistanais et réciproquement. La porosité de la frontière permet aux militants de s'en affranchir pour, selon les cas, trouver des positions de repli ou apporter un soutien. En réalité, il existe un théâtre unique afghano-pakistanaise.

Globalement, le Pakistan craint l'hégémonie indienne qui, estime-t-il, se manifeste sur ses deux flancs, à l'ouest et à l'est. La disproportion entre l'Inde et ses voisins est telle qu'elle ne l'incite pas au dialogue ; New Delhi considère, en effet, que l'Asie du Sud est sa sphère d'influence. L'Inde impressionne ses voisins par sa simple taille et le volume de ses forces armées (plus d'1 300 000 d'hommes, soit deux fois plus que le Pakistan ; concernant les matériels et armements majeurs, la disproportion est encore plus grande).

L'interpénétration des menaces provient aussi des dimensions internationales d'Al Qaïda et de la propagation mondiale du terrorisme islamique.

Mesures adoptées pour faire face aux menaces perçues

Le Pakistan évalue les menaces posées par son adversaire principal, c'est-à-dire l'Inde, sur les plans quantitatif et qualitatif. Autrement dit, il s'efforce de connaître, avec précision, le volume ainsi que le degré d'instruction et de motivation des forces armées indiennes. Il n'oublie pas d'analyser les intentions de l'adversaire en l'accusant, le plus souvent, de nourrir de noirs desseins à son encontre. Quelle que soit la situation interne, il reste en permanence sur le qui-vive au niveau de sa frontière orientale.

Pour faire face aux menaces réelles ou supposées pesant sur lui, le Pakistan dispose, en théorie, de deux options : faire partie d'une alliance qui le protégerait de son adversaire désigné, l'Inde, ou faire face seul.

Les alliances impossibles

Dans le passé, peu après son indépendance, le Pakistan a fait partie d'alliances militaires, l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE ou en anglais South-East Asia Treaty Organization, SEATO) et le pacte de Bagdad

(devenu la Central Treaty Organization, CENTO), mais celles-ci étaient destinées à faire face à l'Union soviétique. Elles n'étaient donc d'aucune utilité face à l'Inde. Toutefois, les équipements reçus des États-Unis pouvaient servir dans une guerre contre l'Inde, malgré l'interdiction mentionnée dans les accords bilatéraux. Les Américains ne sont jamais intervenus et n'interviendront jamais aux côtés du Pakistan dans un conflit avec l'Inde. Le Pakistan est pour les États-Unis un partenaire de circonstances plus qu'un allié, car Washington entretient des doutes, justifiés, sur l'état d'esprit de ses dirigeants politiques et militaires. D'ailleurs, le Pakistan sait qu'en ce début de siècle les États-Unis ne coopèrent que parce qu'ils veulent lutter contre les militants islamistes, les talibans et les membres d'Al Qaïda. Leur intérêt ne s'étend pas au-delà.

La Chine peut être considérée par le Pakistan comme un pays fort utile, mais non susceptible d'intervenir militairement à ses côtés en cas de conflit avec l'Inde. Ses troupes ne se sont jamais battues aux côtés des unités pakistanaises pendant les guerres avec l'Inde et ne le feront pas si un nouveau conflit devait se déclarer. Par le passé, la Chine s'est contentée d'effectuer des gesticulations politiques hostiles à New Delhi et de proférer à son encontre des menaces d'intervention militaire, crédibilisées par quelques mouvements d'unités. Celles-ci ont montré leur efficacité en contraignant l'état-major indien à maintenir son dispositif militaire dans l'Himalaya et même à le renforcer.

Par ailleurs, la route dite chinoise, venant du Xinjiang, qui traverse la frontière sino-pakistanaise au col de Khunjerab, à plus de 4 800 mètres, constitue une voie d'approvisionnement en fournitures militaires. Souvent encaissée et sinueuse, elle est relativement peu vulnérable aux coups de l'aviation indienne malgré l'existence de ponts, qui sont en général de faible longueur. Au mieux, le Pakistan peut compter sur la livraison de pièces détachées et d'équipements par voie terrestre qui reste, tout de même, aléatoire pour des raisons climatiques (la route est impraticable l'hiver et sujette à de nombreux glissements de terrain, sans parler des tremblements de terre). De plus, les guerres modernes étant courtes, les stocks de munitions doivent être constitués avant le début des conflits, pour être immédiatement disponibles.

***Depuis sa création,
le Pakistan tourne le dos
à l'Inde et cherche à se
raccrocher au Moyen-Orient***

La Chine est donc un pays ami ayant accordé et accordant au Pakistan une aide dans de nombreux domaines, y compris militaire. Elle a aidé le Pakistan à se constituer une industrie de défense, en lui fournissant (ce qu'elle continue de faire aujourd'hui) des systèmes d'armes, y compris sophistiqués comme des avions et navires. Ainsi, quel que soit l'état des relations entre Pékin et New Delhi, Islamabad veut conserver des liens privilégiés avec son voisin du nord.

L'Iran chiite ne peut être un allié bien que, dans le passé, il ait accepté d'abriter sur certaines de ses bases des avions pakistanais, loin de l'aviation

indienne. De même, aucune alliance n'a jamais été possible avec les pays arabes. Et pourtant, les affinités n'ont jamais manqué. Depuis sa création, le Pakistan tourne le dos à l'Inde, à l'indianité de son histoire, et se raccroche au Moyen-Orient auquel il se sent lié par la religion à défaut de l'ethnicité. Sa langue nationale, l'ourdou, se différencie de plus en plus de l'hindi pour emprunter au persan et encore plus à l'arabe ; utilisant l'alphabet arabe, auquel se sont ajoutées quelques lettres, l'ourdou arabise son vocabulaire. Certes, des aides financières ont pu être fournies, des relations de défense établies notamment dans le domaine de l'instruction et de l'armement, mais aucun pays arabe n'est intervenu militairement aux côtés des troupes pakistanaises lors des conflits passés avec l'Inde. De même, la Corée du Nord a été un partenaire dans la mise au point des missiles, sans toutefois être un allié.

Une solitude face à l'adversité

Aujourd'hui, le Pakistan n'est donc membre d'aucune alliance militaire. Bien qu'il bénéficie de substantielles livraisons de matériels militaires étrangers, il doit d'abord compter sur lui-même dans le domaine opérationnel pour faire face aux menaces. À cette fin, il a élaboré une politique de défense qui repose sur des concepts et des moyens.

Les concepts de la politique de défense du Pakistan

Le Pakistan a toujours cherché à entretenir les meilleures relations possible avec ses voisins occidentaux. Par ailleurs, pour affaiblir son adversaire indien et le déstabiliser, il a souvent adopté une stratégie indirecte, mais résolument offensive même en temps de paix.

Pour compenser son infériorité numérique, le Pakistan compte sur une force de dissuasion nucléaire. Il déclare qu'il sera prêt à l'utiliser en première frappe, en cas de nécessité, si ses intérêts vitaux sont menacés et ceux-ci incluent la gestion des eaux du bassin de l'Indus, fleuve sans lequel le Pakistan serait un désert.

Les forces nucléaires pakistanaises remplissent une fonction de dissuasion à l'égard de l'Inde, d'autant plus efficace que la décision d'emploi est, et restera, aux mains des militaires. Elles interdisent, en fait, une victoire complète des forces armées indiennes conventionnelles, nettement supérieures à celles du Pakistan, à cause du risque de représailles nucléaires, ce que l'Inde ne saurait accepter malgré sa résilience due à sa taille et malgré sa capacité de seconde frappe. Cette dissuasion n'exclut cependant pas la possibilité de voir des conflits se déclencher, mais ceux-ci seront localisés et limités. La mini-guerre de Kargil en 1999, un an seulement après les essais nucléaires indiens et pakistanais, l'a bien montré.

À défaut de constituer une alliance avec ses voisins occidentaux, le Pakistan se doit d'entretenir les meilleures relations possible avec eux. L'obsession, pour ce pays, c'est d'avoir à se battre sur deux fronts. C'est un peu ce qui lui arrive aujourd'hui avec les talibans et les membres d'Al Qaïda qu'il doit com-

battre à l'ouest, tout en maintenant une présence militaire importante à l'est face aux nombreuses forces indiennes déployées au Cachemire, au Punjab, au Rajasthan et au Gujarat.

Pour le Pakistan, l'ennemi principal, permanent, se trouve à l'est. Du fait de sa faible largeur, d'est en ouest, il recherche une profondeur stratégique vers l'ouest, en Iran et encore plus en Afghanistan ; ce que l'Inde tente de lui interdire en consolidant au maximum les liens avec ces deux pays dans l'espoir de créer une alliance de revers.

La présence de l'Indus, un fleuve imposant dont la largeur peut atteindre plusieurs kilomètres en certaines saisons, qui coule du nord au sud du pays en le coupant véritablement en deux, accentue ce manque d'espace de manœuvre pour les unités de l'armée pakistanaise. Celles-ci n'ont guère de possibilités de repli, notamment au centre et au sud, surtout si les ponts sont coupés sur l'Indus. De plus, les renforts venus de l'ouest peuvent avoir du mal à franchir le fleuve pour prêter main forte aux unités de première ligne. Les troupes pakistanaises doivent donc se battre au plus près de la frontière, en utilisant au maximum, dans un but défensif à leur avantage, la présence de nombreux cours d'eau et canaux, notamment au Punjab. Il en a été ainsi dans les conflits passés et il en sera de même dans une éventuelle guerre future.

Dans le passé, sur sa frontière occidentale, le Pakistan a conduit une politique offensive, consistant à aider les résistants afghans dans leur lutte contre l'occupant soviétique, en coopération avec les Américains, puis en favorisant l'implantation d'un régime taliban à Kaboul, totalement inféodé. La présence d'unités paramilitaires et militaires n'a jamais suffi à assurer une parfaite surveillance sur la frontière afghane des mouvements de populations tribales, de drogues et d'équipements de toutes sortes. Les combats que mène l'armée de terre pakistanaise dans les zones tribales, très fortement dominées par les talibans, et ceux qui se déroulent en Afghanistan lui ôtent à court terme tout espoir de se consacrer uniquement à sa frontière orientale.

Le Pakistan a longtemps pensé qu'il pouvait récupérer par la force la partie du Cachemire administrée par l'Inde. Les conflits de 1947-1948 et de 1965 le montrent. En 1999, il a encore tenté de s'emparer de quelques sommets d'importance majeure dominant la route Srinagar-Kargil, essentielle pour le ravitaillement des troupes indiennes au Ladakh. Il a toujours accordé une aide aux militants cachemiris sécessionnistes, en leur procurant des bases d'entraînement, en leur fournissant des armes et en facilitant les infiltrations vers la partie indienne du Cachemire.

Mais les pressions occidentales l'ont contraint à accepter un cessez-le-feu sur la ligne de contrôle en novembre 2003 qui met fin aux échanges de tirs d'artillerie. De plus, les Indiens ont construit une barrière sur la presque totalité de la ligne de contrôle au Cachemire, qui prolonge celle qui existe le long de la frontière, du Punjab au Gujarat. Elle n'est certes pas étanche et peut être endommagée, indépendamment des tirs d'artillerie ou de mortier, par des intempéries et *a fortiori* par des glissements de terrain et des tremble-

LE PAKISTAN EN QUELQUES DATES (1947-2009)

Août 1947 : Indépendance simultanée de l'Inde et du Pakistan. Ce dernier est composé de deux provinces : le Pakistan occidental et le Pakistan oriental.

1947-1948 : Première guerre indo-pakistanaise, au sujet du Cachemire, qui est alors divisé en deux parties, l'une sous contrôle pakistanais, l'autre sous contrôle indien.

Mars 1956 : Le Pakistan se dote d'une Constitution et devient une république islamique.

Août-septembre 1965 : Deuxième guerre indo-pakistanaise, toujours au sujet du Cachemire.

Décembre 1971 : Troisième guerre indo-pakistanaise. Sécession du Pakistan oriental qui devient le Bangladesh.

Avril 1973 : Adoption d'une nouvelle Constitution.

Mai 1998 : Le Pakistan procède à six essais nucléaires, deux semaines après des essais indiens. En réaction, les États-Unis imposent des sanctions économiques aux deux pays.

Octobre 1999 : Le général Pervez Musharraf renverse le Premier ministre Nawaz Sharif (nommé en février 1997) et décrète l'état d'urgence.

Juin 2001 : Pervez Musharraf se proclame président de la République.

Septembre 2001 : Les États-Unis lèvent les sanctions imposées au Pakistan en 1998, afin d'obtenir, suite aux attentats du 11 septembre, la coopération de ce pays dans la lutte contre les éléments extrémistes en Afghanistan.

Décembre 2001 : Attaque du Parlement fédéral indien à New Delhi, faisant 12 morts. L'Inde dénonce un soutien pakistanais, démenti par Islamabad.

Octobre 2002 : Lors des élections législatives, la Ligue musulmane pakis-

tanaise Quaid (proche du régime) arrive en tête avec 103 sièges, suivie du Parti du peuple pakistanais de Benazir Bhutto (80 sièges), et de la coalition de six partis islamiques, Muttahida Majlis-e-Amal (59 sièges).

Novembre 2003 : Accord indo-pakistanaise de cessez-le-feu sur la ligne de contrôle au Cachemire.

Octobre 2005 : Un séisme fait plus de 72 000 victimes et 3 millions de sans-abri dans la partie du Cachemire administrée par le Pakistan.

Octobre 2007 : Pervez Musharraf est réélu par le Parlement fédéral. Benazir Bhutto rentre au Pakistan, après plusieurs mois de négociations en vue d'un partage du pouvoir avec Pervez Musharraf.

Novembre 2007 : Pervez Musharraf décrète l'état d'urgence.

Décembre 2007 : Benazir Bhutto est tuée dans un attentat suicide à Rawalpindi.

18 février 2008 : Le Parti du peuple pakistanais de l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto arrive en tête aux élections législatives, suivi par la Ligue musulmane (PML-N) de Nawaz Sharif.

24 mars 2008 : Yousouf Raza Gilani est élu Premier ministre par l'Assemblée nationale.

18 août 2008 : P. Musharraf démissionne, menacé par une procédure de destitution initiée par le gouvernement.

6 septembre 2008 : Asif Ali Zardari, veuf de Benazir Bhutto, est élu président par le Parlement.

Février 2010 : Rencontre à New Delhi entre les secrétaires (plus hauts fonctionnaires) des ministères des Affaires étrangères indien et pakistanais. Le dialogue entre les deux pays, interrompu après les attentats de novembre 2008

à Bombay, attribués à un groupe terroriste basé au Pakistan, est donc renoué.

Indépendamment des nombreux **actes terroristes** perpétrés par des talibans et des membres d'Al Qaïda, les **attentats « sectaires »** entre sunnites et chiites sont de plus en plus fréquents

et le nombre des victimes atteint plusieurs milliers.

A.L. et *Futuribles*

Sources : GOUËSET Catherine. « Chronologie du Pakistan (1947-2009) ». *L'Express*, 10 août 2009.

ments de terre, mais elle remplit un certain rôle dissuasif, et permet de localiser plus facilement et plus rapidement les tentatives de franchissement.

Aujourd'hui, le Pakistan se rend compte de l'inanité d'une solution militaire et recherche plutôt une solution politique, impossible à atteindre autrement qu'en acceptant le *statu quo* et la transformation de la ligne de contrôle en véritable frontière internationale. Néanmoins, la poursuite d'une guérilla au Cachemire lui permet d'immobiliser un nombre important d'unités de l'armée de terre indienne. L'entreprise de diversion lui rapporte des dividendes en imposant à l'Inde des dépenses non négligeables et en obtenant une quasi-parité des forces terrestres sur la frontière, hors Cachemire. Le conflit cachemiri agit comme un égalisateur de forces entre les deux belligérants.

Les Pakistanais ont aussi apporté leur aide aux sécessionnistes sikhs dans les années 1980 et 1990. Cet appui n'a pas disparu avec la fin de l'insurrection. Les Pakistanais ont, par ailleurs, soutenu très tôt les militants autonomistes et indépendantistes de nombreux mouvements du nord-est de l'Inde, en Assam et dans les provinces voisines. Cette aide n'a pas cessé, affirment les Indiens, avec la disparition du Pakistan oriental et la naissance du Bangladesh. Les services de renseignement pakistanais et bangladais auraient à certaines périodes coopéré pour entretenir les troubles dans cette région indienne vulnérable.

Les moyens déployés

Le Pakistan s'est doté des moyens nécessaires à la mise en œuvre des concepts de sa politique de défense. Il améliore les voies de communication, dispose d'une industrie de défense significative, modernise ses forces armées et entretient des forces paramilitaires conséquentes.

Contrairement à ce qui se passe en Inde, la politique de défense pakistanaise est définie par les militaires, même lorsque ceux-ci ne détiennent pas le pouvoir politique. En fait, les décisions sont prises par le chef d'état-major de l'armée de terre, le personnage le plus puissant, en coopération avec ses principaux collaborateurs de l'état-major de l'armée de terre et les généraux commandant les neuf corps d'armée. Le chef du principal service de renseignement, l'Inter-Services Intelligence (ISI), un général de l'armée de terre, de même que le chef d'état-major interarmées (un poste surtout honorifique, la

plupart du temps détenu par un général de l'armée de terre) et les chefs d'état-major de l'armée de l'air et de la marine sont consultés.

Le sentiment d'un danger persistant justifie un budget de la défense conséquent, en cours de réévaluation permanente. En augmentation constante, il représente plus de 5 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 30 % des dépenses du budget fédéral. Les ressources allouées sont, en fait, parfois dépassées sans qu'il y ait de contrôle parlementaire. De plus, des ressources supplémentaires sont générées par les entreprises dirigées par les militaires et qui concernent les activités les plus diverses, comme la banque, les transports terrestres, maritimes et aériens, les engrais, etc.

Le Pakistan ne dispose que d'un seul port de commerce, relativement proche de la frontière indienne, Karachi et son annexe de Qasim. Pour réduire cette vulnérabilité et aussi soulager Karachi qui est saturé, un grand port en eaux profondes a été construit à Gwadar sur la côte de Makran, près de la frontière iranienne. Il n'est pas encore totalement opérationnel et doit être développé. Jusqu'à présent, Karachi était aussi la seule base de la marine pakistanaise. Une seconde base navale a été construite entre Karachi et Gwadar, à Ormara. Contrairement à Karachi, Ormara n'a qu'une vocation militaire.

Sept des neuf corps de l'armée de terre sont stationnés à l'est de l'Indus, face à l'Inde

De plus, des axes routiers voient le jour, comme la jonction côtière entre Karachi et Gwadar par Ormara, et l'itinéraire à grande circulation entre Gwadar et Peshawar, à l'ouest de l'Indus, donc moins vulnérable par rapport à l'Inde et qui doublera la route Karachi-Lahore. Une liaison autoroutière a également été créée entre Peshawar et Lahore, via Islamabad, offrant un raccord facile avec la route du Karakoram, construite par les Chinois dans les années 1970 et dont le tracé est en cours d'amélioration par eux. Une voie ferrée pourrait même être construite parallèlement à cette route, la technique moderne permettant de faire face aux difficultés du terrain et à l'altitude. Ces réalisations portuaires, routières et plus tard ferroviaires, répondent à des considérations à la fois économiques et stratégiques. Elles éviteront le risque de voir cesser, en cas de guerre avec l'Inde, par blocus de Karachi et Gwadar, le ravitaillement du Nord du pays.

Grâce aux infrastructures, l'armée de terre acquiert une meilleure mobilité stratégique, de même d'ailleurs que les unités paramilitaires. La marine, de son côté, obtient une répartition de ses bâtiments sur deux bases, diminuant sa vulnérabilité et augmentant ses libertés de manœuvre. Les infrastructures aériennes n'ont pas subi de modifications importantes ; seuls quelques aérodromes d'importance secondaire ont été activés au profit de l'armée de l'air, en particulier dans les zones tribales. Par ailleurs, l'aéroport de Gwadar sera adapté au trafic moderne et pourrait être utilisé, si nécessaire, par l'armée.

Le Pakistan dispose d'une industrie de défense non négligeable qui repose sur des sociétés étatiques fabriquant armements et munitions, de concep-

tion nationale et le plus souvent sous licence étrangère. Les Pakistan Ordnance Factories et le Pakistan Aeronautics Complex en constituent l'ossature dans le domaine conventionnel pour les armées de terre et de l'air. Les chantiers navals de Karachi exercent une activité au profit de la marine nationale en construisant sous licence des sous-marins de conception française. Ils fabriquent aussi des frégates de conception chinoise. La Space and Upper Atmosphere Research Commission (SUPARCO) coordonne la recherche et la mise au point de missiles et de satellites. La réalisation de missiles balistiques et de croisière à longue portée progresse. Ceux-ci contribuent déjà à la force de dissuasion nucléaire, assurée aussi par des avions bombardiers.

Le Pakistan consacre de gros efforts pour entretenir et moderniser ses forces paramilitaires et ses forces armées. Les premières comprennent le Frontier Corps (environ 80 000 hommes), présent dans les deux provinces occidentales, et les Pakistan Rangers (environ 70 000 hommes), qui opèrent dans les deux provinces orientales. Les secondes comptent 620 000 hommes, l'armée de terre étant de loin la plus nombreuse avec 550 000 hommes, l'armée de l'air et la marine comprenant respectivement 45 000 et 25 000 hommes.

Les forces armées disposent d'équipements conventionnels de qualité, mais parfois vieillissants. Des fournitures américaines (versions récentes de chasseurs F 16, avions de patrouille maritime *Orion*, etc.) et chinoises (armements divers de l'armée de terre, avions JF 17, frégates 22) améliorent leur potentiel. La marine possède des sous-marins d'origine française, *Agosta 90 B* et *Daphné*, ces derniers étant progressivement retirés du service. Les forces nucléaires qui dépendent du Strategic Force Command mettent en œuvre les avions F 16 et des missiles à moyenne portée, *Shaheen 1* et 2.

Puisque, pour Islamabad, la menace principale se trouve à l'est, il est logique qu'il déploie l'essentiel de ses forces face à l'Inde. Sept des neuf corps de l'armée de terre sont stationnés à l'est de l'Indus. Les deux autres sont à l'ouest, l'un dans la Province Frontière du Nord-Ouest, l'autre au Baloutchistan. Étant donné les conditions d'emploi très diversifiées, allant du combat en zone désertique à des opérations à très haute altitude, les unités ne sont pas interchangeables, car elles sont pourvues d'équipements et d'armements très différents.

Comment le monde voit-il le Pakistan ?

Le Pakistan apparaît, plus que jamais, comme un pays perturbé. C'est aussi un pays perturbateur, au niveau non seulement régional mais aussi mondial. Il se considère, en effet, comme une victime du terrorisme islamique, alors que beaucoup de pays étrangers estiment qu'il en est l'instigateur et le considèrent comme un foyer du terrorisme islamique. Les deux points de vue ne sont pas nécessairement antagonistes. Des écoles coraniques, les *madrasa* ont formé des militants sectaires et, dans certains cas, les ont même entraînés militairement, grâce à l'aide du service de renseignement, l'Inter-

Services Intelligence. Des camps ont été établis dans des zones reculées, notamment dans les zones tribales. Les écoles étatiques délivrent, elles aussi, un enseignement orienté, intolérant à l'égard de l'hindouisme et du christianisme.

Les voisins du Pakistan affichent une profonde préoccupation. Ils estiment que ce dernier est en proie à une crise grave et durable. Ce n'est pas la première fois que le Pakistan joue le rôle de détonateur. Il est à l'origine des guerres avec l'Inde, en 1947 et 1965, ainsi que du mini-conflit de Kargil, au Cachemire, en 1999. C'est l'Inde, il est vrai, qui a déclenché les hostilités en 1971 dans ce qui était alors le Pakistan oriental, mais Islamabad s'était aliéné la population bengalaise. L'intervention indienne, sollicitée par les indépendantistes, était donc devenue inévitable pour accélérer un processus en cours vers la création du Bangladesh et arrêter l'immigration massive vers la province indienne du Bengale occidental.

Un choc de civilisations aux conséquences régionales

L'Inde craint un débordement de l'islamisme sur son propre territoire. Avec une minorité musulmane forte d'environ 150 millions de personnes, elle se classe à la troisième place des pays à population musulmane du monde. Presque 500 millions de musulmans vivent en Asie du Sud, au Pakistan, en Inde et au Bangladesh, les pays de loin les plus peuplés, mais aussi dans le sud du Népal, l'est de Sri Lanka et aux Maldives. C'est la plus grande communauté musulmane du monde, représentant environ 40 % de l'Oumma, cet ensemble qui s'étend du Maroc aux Philippines. Elle est travaillée par les mouvements extrémistes.

Les hindous, environ 900 millions dans le sous-continent, restent, certes, plus nombreux que les musulmans, mais l'écart se resserre car le taux de natalité est plus important chez les musulmans. La population du territoire constituant le Pakistan actuel a été multipliée par six depuis la fin de la colonisation britannique en 1947 et celle du Bangladesh par environ cinq. Dans le même temps, la population de l'Inde, majoritairement hindoue, a été multipliée seulement par quatre, si l'on peut dire. De nombreux hindous craignent qu'un jour leur suprématie numérique disparaisse, d'autant plus que le nombre de musulmans grandit aussi par des conversions d'hindous déshérités et rejetés par le système des castes.

Le fossé qui sépare les deux communautés crée un véritable choc de civilisations. Des militants islamistes indiens entretiennent des contacts étroits avec ceux du Pakistan et du Bangladesh. Divers attentats perpétrés en Inde sont attribués à des organisations terroristes basées au Pakistan, qui agissent plus ou moins librement et bénéficient parfois d'un concours des institutions, en tout premier lieu des services de renseignement. New Delhi déplore, par ailleurs, les attentats contre ses ressortissants travaillant en Afghanistan, dont les auteurs seraient pakistanais.

Les Maldives, le plus petit État d'Asie du Sud et dont la population est musulmane, s'inquiète du recrutement, par des mouvements islamistes, de

jeunes Maldiviens partis étudier au Pakistan. Une centaine combattraient maintenant l'armée pakistanaise et une dizaine ont été tués. Des ressortissants d'autres pays sud-asiatiques, européens et américains, ont également rejoint les militants islamistes.

À l'ouest, l'Iran craint un débordement des activités sunnites dans la partie orientale de son territoire. Les attentats anti-chiites perpétrés dans le Baloutchistan iranien, appelé Séistan, empoisonnent les relations bilatérales. Téhéran accuse Islamabad de laisser opérer librement sur le territoire pakistanais les mouvements d'opposition baloutches iraniens sunnites. L'Afghanistan, quant à lui, accuse ouvertement le Pakistan de jouer double jeu et de soutenir, en sous-main, les talibans et les membres d'Al Qaïda. Ce sentiment est partagé par certains milieux occidentaux.

Au nord, l'Asie centrale redoute une expansion de l'islam radical à partir du Pakistan, via l'Afghanistan. Des Ouzbeks, Turkmènes, Tadjiks et Kirghizes participant aux combats contre l'armée pakistanaise pourraient ultérieurement fomenter des troubles dans leur pays d'origine et le reste de l'Asie centrale. Des actions dans cette partie de l'Asie contre les convois de ravitaillement des forces alliées en Afghanistan ne sont pas à exclure.

L'amitié stratégique de la Chine

La Chine a exprimé son mécontentement à cause de l'aide accordée aux mouvements séparatistes ouïgours musulmans du Xinjiang par des islamistes pakistanais, reprochant à Islamabad un certain laisser-faire. Mais le Pakistan constitue pour sa stratégie générale un atout dont elle n'entend pas se priver, même si elle développe simultanément ses relations avec l'Afghanistan et l'Iran. L'assistance que la Chine apporte au Pakistan répond à un triple but : d'abord, importer des matières premières (cuivre notamment) ; ensuite, avoir accès à l'océan Indien pour désenclaver le Xinjiang, exporter ses produits manufacturés, importer du pétrole et du gaz, et exercer un certain contrôle sur les lignes maritimes entre le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient ; enfin, marquer l'Inde sur son flanc occidental. Auparavant, la Chine visait aussi à contrer l'influence soviétique en Afghanistan. Ce sont pour toutes ces raisons qu'elle a construit le port de Gwadar et qu'elle améliore la route du Karakoram afin d'en faire, si possible, un axe praticable en toute saison. La base navale d'Ormara pourrait bien aussi l'intéresser.

Inquiétudes de la communauté internationale et pressions américaines

De par sa situation géographique, à l'est du Moyen-Orient, au sud de l'Afghanistan et de l'Asie centrale chinoise et ex-soviétique, le Pakistan présente, pour les États-Unis, un grand intérêt. De plus, le fait que son évolution interne évolue vers le chaos, à cause des activités d'organisations islamiques extrémistes dont le nombre est impressionnant, représente pour les États-Unis, comme pour le monde, une raison majeure de s'y intéresser.

Plusieurs auteurs d'attentats, aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde, avaient été formés au Pakistan, ce qui explique l'intérêt porté au Pakistan par la communauté internationale, inquiète de la montée de la violence et des dérives au Pakistan. Ces inquiétudes sont d'autant plus justifiées que ce pays détient l'arme nucléaire. Des savants pakistanais, des spécialistes nucléaires et des missiles, agissant grâce à des complicités dans les services de renseignement et dans les sphères politiques et militaires, ont entretenu des liens avec des pays arabes, avec l'Iran et la Corée du Nord, contribuant ainsi à la prolifération. Les opérations conduites par l'armée pakistanaise sous la pression américaine dans les zones tribales ont réduit la liberté de manœuvre des talibans et des membres d'Al Qaïda, mais ceux-ci s'adaptent en recourant à la guérilla. Les actions des talibans plus ou moins concertées en Afghanistan et au Pakistan contraignent aussi les Américains et leurs alliés à dialoguer avec les Pakistanais.

Considéré comme l'un des foyers du terrorisme, le Pakistan se trouve, d'une certaine manière, au centre de la politique sécuritaire mondiale. De ce fait, les contraintes pesant sur lui peuvent l'obliger à suivre contre son gré, à l'égard de ses voisins et même de pays au-delà, une politique qu'il n'aurait peut-être pas choisie s'il avait été libre. Sous les pressions américaines, il doit mener une lutte contre les membres d'Al Qaïda et les talibans, repliés sur son territoire, notamment dans les zones tribales frontalières de l'Afghanistan. C'était un pays du front à l'époque de la guerre froide. Il l'est redevenu aujourd'hui.

Malgré la détérioration de la situation, malgré l'attaque de convois, le Pakistan reste incontournable pour l'acheminement des ravitaillements des forces américaines et alliées dans l'Afghanistan voisin. L'itinéraire par la Russie et les pays d'Asie centrale frontaliers de l'Afghanistan, c'est-à-dire le Turkménistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, ne constitue qu'une solution d'appoint, difficile à mettre en œuvre pour des raisons politiques, géographiques et financières. Et le transit par l'Iran est évidemment inenvisageable, compte tenu des relations hostiles entre Washington et Téhéran.

Les États-Unis ne peuvent se désintéresser du Pakistan pour une autre raison : ils veulent surveiller la Chine omniprésente dans ce pays. Le Baloutchistan les intéresse plus particulièrement, à cause d'une forte présence chinoise pour l'exploitation de gisements de minerais, et de l'existence d'un port en eaux profondes à Gwadar, construit par les Chinois, mais aussi parce qu'il constitue un corridor d'accès nécessaire, au même titre que la Province Frontière du Nord-Ouest, pour le ravitaillement des troupes de la coalition anti-talibane en Afghanistan.



Le Pakistan est fragilisé, et ce sont les menaces internes qui sont les plus préoccupantes. Le pouvoir central est faible, les autorités politiques apparaissent dépassées, le président est déconsidéré. Devant le désarroi général, le chef d'état-major de l'armée de terre sera peut-être contraint de prendre le pou-

POUR ALLER PLUS LOIN

ABOU ZAHAB Mariam et ROY Olivier. *Réseaux islamiques. La connexion afghano-pakistanaise*. Paris : Autrement, 2002, 128 p.

CLOUGHLEY Brian. *War, Coups and Terror: Pakistan's Army in Years of Turmoil*. New York : Skyhorse, 2009, 208 p.

CLOUGHLEY Brian. *A History of the Pakistan Army: Wars and Insurrections*. Karachi : Oxford University Press, 2006 (2000), 392 p.

COHEN Stephen P. *The Idea of Pakistan*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press, 2004, 367 p.

JAFFRELOT Christophe (sous la dir. de). *Pakistan, Nationalism Without a Nation?* New Delhi / New York : Manohar / Zed Books, 2004 (2002), 320 p.

GRARE Frédéric. *Reforming the Intelligence Agencies in Pakistan's Transitional Democracy*. Washington, D.C. : Carnegie Endowment for International Peace, 2009, 109 p.

GRARE Frédéric. *The Myth of an Islamist Peril*. Washington, D.C. : Carnegie Endowment for International Peace, février 2006, 8 p.

GRARE Frédéric. *Political Islam in the Indian Subcontinent: The Jamaat-i-Islami*. New Delhi : Manohar, 2001, 134 p.

LAMBALLE Alain. *L'Eau en Asie du Sud. Confrontation ou coopération ?* Paris : L'Harmattan, 2009, 271 p.

LAMBALLE Alain. *Insurrections et terrorisme en Asie du Sud*. Paris : Ès-Stratégies, 2008, 632 p.

RACINE Jean-Luc. *Cachemire. Au péril de la guerre*. Paris : Autrement, 2002, 128 p.

SIDDIQA Ayesha. *Military Inc: Inside Pakistan's Military Economy*. Londres : Pluto Press, 2007, 292 p.

ZINS Max-Jean. *Pakistan. La quête de l'identité*. Paris : La documentation française, 2002, 187 p.

voir même s'il ne le souhaite pas. La phase démocratique aurait alors duré peu de temps, après la période Musharraf.

Sur le terrain, les forces de police et les forces paramilitaires ne suffisent pas pour rétablir un semblant d'ordre. Les forces armées et tout particulièrement l'armée de terre sont désormais impliquées dans la lutte contre les insurrections et le terrorisme. Elles interviennent dans les zones tribales à la frontière afghane afin de pourchasser les talibans et les membres du mouvement Al Qaïda pakistanais et étrangers, originaires d'Afghanistan mais aussi d'Asie centrale, du Moyen-Orient et même d'Europe et des États-Unis. En réalité, rien ne prouve que les forces de sécurité se battent avec détermination. Leur manque de motivation est renforcé par les tergiversations occidentales à maintenir une présence militaire en Afghanistan.

L'armée de terre subit les contrecoups d'une trop grande dispersion imposée par la multiplication des troubles. Ces opérations anti guérilla et anti

terroristes ainsi que les engagements des militaires dans la politique et dans l'économie détournent les forces armées de leurs missions classiques.

L'islam qui a présidé à la naissance du pays en 1947 pour réunir la majeure partie des musulmans du sous-continent indien, après le départ des Britanniques, ne constitue plus le ciment de la nation. Seules la peur et la haine de l'Inde rassemblent les Pakistanais, qui donnent de plus en plus l'impression de ne plus vouloir vivre ensemble. Les provinces ne coopèrent pas entre elles, elles s'opposent, en ce qui concerne la répartition des ressources en eau et l'attribution des finances. Elles sont agitées par de puissants mouvements autonomistes, voire indépendantistes. Le Baloutchistan semble le plus touché. Le Punjab qui rassemble environ 60 % de la population apparaît privilégié par la distribution de l'eau et la répartition des finances publiques, ce qui suscite les critiques des trois autres provinces, Sind, Baloutchistan et Province Frontière du Nord-Ouest.

Les stratèges pakistanais se demandent peut-être si l'Inde ne pourrait pas profiter des difficultés de leur pays pour provoquer une guerre dont elle sortirait vainqueur. À vrai dire, ils comptent sur l'existence d'une dissuasion nucléaire dont les Indiens sont bien conscients. Mais, de toute façon, il n'est pas vraisemblable de penser que les dirigeants indiens puissent nourrir des intentions belliqueuses dans les circonstances présentes. Une lente décomposition de l'État pakistanais peut leur paraître bien préférable à un nouveau conflit. Les Indiens pourraient ainsi être tentés d'amplifier les difficultés de leur voisin par une course aux armements susceptible de conduire le Pakistan à l'essoufflement financier. La confrontation reste générale entre l'Inde et le Pakistan : la première accusant le second de perpétrer des attentats sur son territoire et de nuire à ses intérêts partout dans le monde, le second dénonçant une ingérence indienne dans la Province Frontière du Nord-Ouest et au Baloutchistan.

Le chaos provoqué par un effondrement pakistanais et par le démembrement du pays engendrerait, dans toute l'Asie du Sud, des répercussions bien difficiles à prévoir.

FUTURIBLES INTERNATIONAL - 24-25 JUIN 2010

MÉTHODES ET OUTILS DE LA PROSPECTIVE STRATÉGIQUE

ANIMATEURS

Nathalie Bassaler, chef du service Veille, prospective et international (Centre d'analyse stratégique, Premier ministre), **François Bourse**, directeur d'études au GERPA (Groupe d'études ressources prospective aménagement) et enseignant-chercheur au LIPSOR (Laboratoire d'innovation, de prospective stratégique et d'organisation), **Hugues de Jouvanel**, directeur général du groupe Futuribles, et **Jacques Lesourne**, président de Futuribles International.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de s'approprier les concepts, les méthodes et les outils de la prospective stratégique à partir d'exposés théoriques, de présentations de cas concrets de prospective d'entreprise et territoriale.
- Fournir les clefs indispensables à la conduite d'exercices de prospective appliquée à l'élaboration de choix stratégiques, apporter toutes les précisions utiles pour organiser et structurer la réflexion, veiller à son appropriation par les acteurs.
- Présenter les différentes approches de la prospective stratégique, ses grandes étapes, les différents outils disponibles (diagnostic prospectif, analyse structurée, analyse de jeu des acteurs, scénarios, etc.), leurs intérêts et limites, ainsi que leurs articulations.

PROGRAMME

- Introduction générale à la démarche prospective
- La prospective exploratoire et ses outils
- De l'exploration du futur à la stratégie
- De la prospective à la stratégie
- Concevoir une démarche de prospective

PRIX

Les frais de participation sont de 1 200 euros HT, soit 1 435,20 euros TTC*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et le dossier de base remis aux participants.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Programme détaillé consultable sur le site Internet www.futuribles.com/formation.html ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International, 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax : 33 (0) 1 42 22 65 54
E-mail : croels@futuribles.com

*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par formation).

Comment mesurer le bonheur ?

PAR PIERRE LE ROY ¹

« Il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique », notait en septembre 2009 la commission Stiglitz dans son Rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social. « [...] Car il existe un écart croissant entre les informations véhiculées par les données agrégées du PIB [produit intérieur brut] et celles qui importent vraiment pour le bien-être des individus. » Utilisé de manière erronée, ajoute la Commission, le PIB peut même conduire à une « vision biaisée » des réalités économiques.

Finie donc la seule mesure de la production économique pour évaluer les richesses d'une nation et place à la « recherche du bonheur » ? Pas si simple, répond ici Pierre Le Roy, qui rappelle que les membres de la commission Stiglitz ne sont pas les premiers à contester la pertinence du PIB. Un PIB qui, malgré les nombreuses critiques, est encore aujourd'hui l'indicateur vedette des économistes, « qui s'en contentent paresseusement ».

Pourquoi ? « Le PIB n'a pas de concurrent crédible, précise Pierre Le Roy. [...] Trouver un terrain d'entente pour bâtir un autre instrument, plus proche de la mesure du bien-être, est très difficile. » Ainsi, en vue d'éclairer le débat et après un rappel des insuffisances du PIB puis des conclusions du rapport Stiglitz, l'auteur expose les principales recherches réalisées sur ce thème et les différentes méthodes élaborées pour mesurer le bonheur individuel et collectif. T.P. ■

1. Fondateur de Globeco et créateur de l'indice du bonheur mondial.

Cela fait longtemps que le bonheur n'est plus une idée neuve ni en Europe, ni dans le monde, mais la volonté de le mesurer apparaît de plus en plus comme un thème de recherche prioritaire, à la fois pour les grandes organisations internationales et pour de nombreux experts, animés par la conviction qu'on ne peut pas tomber amoureux d'un taux de croissance. Les insuffisances du produit intérieur brut (PIB) servent de ciment à tous ces chercheurs pour qui cet élément mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut d'être vécue. Ils préconisent donc, soit d'enrichir le PIB, soit de le dépasser en construisant un autre indicateur. C'est là que les problèmes commencent.

S'il s'agit de perfectionner le PIB, il est relativement aisé de se mettre d'accord, même si la mise en œuvre est difficile. En revanche, s'il s'agit de dépasser le PIB, pour bâtir un autre instrument plus proche de la mesure du bien-être — voire du bonheur —, il est nettement plus difficile de trouver un terrain d'entente, surtout concernant la mesure du bonheur individuel. Luc Ferry a, par exemple, déclaré récemment à la radio que vouloir mesurer le bonheur individuel est tout simplement absurde. On peut, en effet, se demander comment le définir ? Et comment

le quantifier, alors que cette notion est différente d'un individu à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une civilisation ou d'une religion à une autre ? Il est donc essentiel, pour commencer, de clarifier l'objectif recherché :

— S'agit-il simplement de modifier le PIB, en considérant que cet instrument, fondé sur la valeur monétaire des éléments qui le composent, doit être conservé, tout en étant enrichi par des éléments qui n'y figurent pas à l'heure actuelle ? Dans ce cas, le PIB reste l'instrument de base de la mesure de ce qu'on appelle la croissance ou le développement.

— Ou s'agit-il d'aller au-delà du PIB, pour adopter un ou plusieurs autres instruments de mesure, qui seraient plus proches de la mesure du bien-être, voire du bonheur ?

C'est autour de cette question que s'est réunie, à la demande du président français Nicolas Sarkozy, une commission dite des prix Nobel, présidée par Joseph Stiglitz² et Amartya Sen³, et animée par Jean-Paul Fitoussi⁴. Nous analyserons, dans cet article, le rapport de cette Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social⁵, mais il convient auparavant de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les travaux de ce type n'ont,

2. Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, est jusqu'en 2000 l'économiste en chef de la Banque mondiale. Il s'illustre ensuite par ses travaux sur l'économie du développement et par ses critiques virulentes contre le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

3. Amartya Sen, économiste indien, reçoit le prix Nobel d'économie en 1998. Précurseur dans les recherches sur la pauvreté et le développement, il participe à la création de l'indice du développement humain (IDH).

4. Jean-Paul Fitoussi est le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Il s'est distingué en critiquant violemment la politique restrictive de la Banque centrale européenne.

5. STIGLITZ Joseph E., SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris : ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2009, 324 p.

jusqu'à présent, jamais été entendus. Nous nous demanderons ensuite s'il est possible, non seulement d'améliorer le PIB, mais aussi de le dépasser.

Cet article, dont l'objectif est de mieux préciser pourquoi, comment et avec quels résultats le bonheur peut être mesuré, est construit autour de quatre développements : les insuffisances du PIB, le rapport de la commission Stiglitz, la mesure du bonheur individuel et celle du bonheur collectif.

Les insuffisances du PIB

Haro sur le PIB. Ce lieu commun a été mille fois affirmé et rebattu, avec des arguments très pertinents, pour certains anciens. Il suffit de relire le texte de Bertrand de Jouvenel écrit en 1957 et intitulé « L'économie politique de la gratuité » pour se faire une opinion parfaitement éclairée sur ce sujet⁶.

Un indicateur contredit, mais pas menacé

La première raison est tristement banale. Le PIB peut être comparé à un dirigeant politique qui serait critiqué par tout le monde depuis longtemps, mais qui n'aurait aucun adversaire à sa hauteur !

Il faut, sans doute, poursuivre le raisonnement en expliquant que, si le PIB n'a pas de concurrent crédible, c'est parce qu'une majorité d'écono-

mistes s'en contentent paresseusement. Il s'agit, en quelque sorte, de leur fonds de commerce. Ils veulent bien participer de temps en temps aux critiques, voire les alimenter pour aller dans le sens du vent, mais leur instrument préféré reste le PIB.

Où irions-nous s'il fallait donner un prix aux arbres qui sont abattus, à l'air qu'on respire et au bénévolat dont la nature même est de ne pas être rémunéré ? Les experts qui travaillent sur des indices alternatifs sont donc davantage tolérés, avec un brin de condescendance, que véritablement admis dans la communauté des grands économistes. C'est la raison pour laquelle l'initiative de Nicolas Sarkozy, consistant à faire travailler ensemble des experts aussi réputés que Joseph Stiglitz et Amartya Sen est novatrice et bienvenue.

La seconde raison est plus profonde et tient essentiellement à la difficulté de la tâche. Les économistes qui se frottent à ce problème sont certes réticents à abandonner leur instrument classique, mais ils savent aussi qu'il est très difficile d'améliorer le PIB et encore plus de le dépasser. Tous ceux qui ont voulu aller dans ce sens ont échoué à persuader leurs pairs et les dirigeants politiques de l'excellence révolutionnaire de leurs travaux. Qu'en est-il de la commission des prix Nobel ?

Le rapport de la commission des prix Nobel

D'emblée, la Commission affirme que le PIB est « un outil inadapte

6. JOUVENEL Bertrand (de). « L'économie politique de la gratuité ». In *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*. Paris : Gallimard, 2002 (1957), pp. 9-23. Ce texte a été republié dans le numéro 357 de *Futuribles* (novembre 2009, pp. 75-86).

pour évaluer le bien-être ⁷ ». Voilà qui a le mérite d'être clair et incontestable. Mais les propositions de la Commission sont ensuite modestes. Son rapport affirme qu'avant « d'aller au-delà du PIB et de s'atteler à la tâche plus complexe qu'est la mesure du bien-être, il convient de se demander en quoi les mesures existantes des performances économiques ont besoin d'être perfectionnées ⁸ ». Le rapport est donc centré sur l'amélioration du PIB et contient notamment les deux propositions suivantes :

— passer, dans un premier temps, du PIB au RNN (revenu national net), c'est-à-dire d'une optique de production à celle de revenu, d'une optique de revenu intérieur à celle de revenu national, et d'une optique de produit brut à celle de revenu net ;

— accorder plus d'importance à la répartition des revenus, des richesses et de la consommation, et élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes.

Ainsi, la Commission s'en tient à une réforme classique du PIB. On comprend, dans ce contexte, la déception exprimée par Hugues de Jovenel dans l'éditorial de la revue *Futuribles* de novembre 2009 ⁹, déception que je partage. En réalité, on sent bien, en lisant ce rapport, que certains membres de la Commission ne se contentent pas de cette optique réductrice, se posent d'autres questions et souhaiteraient aller plus loin : comment passer d'une

mesure de la croissance à une mesure du développement, du bien-être voire du bonheur ?

Sur ce point, la Commission met en avant deux recommandations qui ouvrent la voie à des mesures de ce qu'elle appelle « la qualité de la vie » :

— « Les instituts de statistiques doivent fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie et permettre ainsi la construction de plusieurs indices ¹⁰. » Voici une recommandation en faveur des agrégats statistiques.

— « Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités ¹¹. » Cette recommandation est, elle, en faveur de la méthode subjective qui est l'objet du développement suivant.

La mesure du bonheur individuel

La méthode dite « subjective »

Concernant la mesure du bien-être ou du bonheur individuel, disons plutôt de la perception par chacun de son propre bien-être ou de son propre bonheur, la méthode la plus communément utilisée est la méthode subjective, qui consiste à demander aux personnes concernées si

7. STIGLITZ Joseph E., SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Op. cit.*, p. 9.

8. *Ibidem*, p. 12.

9. JOUVENEL Hugues (de). « La mesure du bien-être ». *Futuribles*, n° 357, novembre 2009, pp. 3-4.

10. STIGLITZ Joseph E., SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Op. cit.*, p. 18.

11. *Ibidem*, p. 18.

elles sont plus ou moins heureuses. Cette méthode est utilisée depuis plusieurs années par des chercheurs comme Adrian White ¹² de l'université de Leicester, Ruut Veenhoven ¹³ de l'université Erasmus de Rotterdam, et, plus récemment, par la New Economics Foundation (NEF) britannique ¹⁴. On peut d'ailleurs s'étonner que la Commission des prix Nobel n'ait fait aucune allusion à ces travaux.

La méthode appliquée par ces chercheurs pour mesurer le bonheur individuel est essentiellement celle des sondages et des enquêtes. Faute de pouvoir donner une définition universelle précise de cette notion, qu'ils assimilent à la perception qu'a chacun de son bien-être personnel et de sa qualité de vie, ces chercheurs interrogent les gens pour savoir s'ils sont plus ou moins heureux. La question posée s'organise alors toujours autour de la même méthode : il s'agit de se placer sur une échelle allant de 1 (« je suis très malheureux ») à 10 (« je suis très heureux »), et d'expliquer son choix, en répondant à des questions plus précises.

Ainsi, Adrian White a interrogé 80 000 personnes dans 178 pays et établi, à partir de ces questionnaires, un classement par pays qui lui a permis de réaliser une carte mondiale

du bonheur (*world map of happiness*), publiée en juillet 2006 et disponible sur Internet.

Ruut Veenhoven, lui, a distribué 3 000 questionnaires dans 148 pays différents. Il a ainsi récolté des données remontant jusqu'à 1947 pour certaines nations. Ces informations lui ont permis, en juin 2007, de classer les pays selon leur degré de « bonheur », défini comme la synthèse de la perception du bonheur individuel des personnes interrogées. Il entretient également une base de données mondiale du bonheur (*world database of happiness*), qui contient à ce jour plus de 3 000 études.

La New Economics Foundation (NEF) — qui publie par ailleurs avec Les Amis de la Terre l'indicateur de la planète heureuse (*happy planet index*), sous la responsabilité du professeur Lord Richard Layard ¹⁵ — a essayé de déterminer, toujours sur la base de questionnaires, le bien-être par pays en distinguant le bien-être personnel et le bien-être social. Malheureusement, cette étude, publiée en novembre 2008, ne porte pour le moment que sur 22 pays européens.

Adrian White, Ruut Veenhoven et la NEF vont même plus loin. Ils

12. Adrian White est professeur à l'université de Leicester. C'est un spécialiste des études de psychologie sociale et des recherches sur la mesure du bonheur individuel. Voir le site Internet www.le.ac.uk/aw57/world/sample/html.

13. Ruut Veenhoven est professeur à l'université Erasmus de Rotterdam. Voir *Conditions of Happiness*. Dordrecht / Boston : D.Reidel, 461 p. et *Happiness in Nations*. Rotterdam : Erasmus University Rotterdam, 1993, 365 p. Site Internet <http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/>.

14. La NEF (New Economics Foundation) est un *think-tank* britannique constitué d'une cinquantaine d'experts dont les recherches, depuis 1986, visent à mettre au point de nouvelles mesures du bien-être.

15. Lord Richard Layard travaille dans le cadre de la NEF. Il est également le fondateur du Centre d'études sur la performance économique de la London School of Economics.

essaient de déterminer les éléments qui expliquent que les habitants d'un pays sont plus ou moins heureux, en établissant des corrélations entre les réponses des uns et des autres :

— selon Adrian White, l'élément le plus important est la santé (62 % de corrélation), suivi du niveau de vie (52 %) et de l'éducation (51 %) ;

— selon Ruut Veenhoven, les dimensions les plus importantes sont le niveau de vie, la sécurité, la liberté, les inégalités, la fraternité, la justice et la perception de la corruption ;

— la NEF, elle, construit des profils nationaux de bien-être, en distinguant les générations, et met ainsi l'accent sur des différences exploitables par les politiques publiques.

Mais ce n'est pas si simple. Pour déterminer les corrélations citées plus haut, Adrian White, par exemple, complète les résultats de ces questionnaires en tenant compte de certaines statistiques venant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Central Intelligence Agency (CIA). De la même façon, la NEF utilise des statistiques publiées par l'Union européenne. Il s'agit donc ici d'une méthode mixte, à mi-chemin entre la méthode purement subjective et celle des agrégats statistiques que nous évoquerons plus loin.

Les chercheurs que nous venons de citer ne présentent pas, à notre connaissance, de moyenne mondiale du bonheur individuel, ni en situation ni en évolution ; seule une appréciation pays par pays est réalisée, ce qui différencie ces travaux de l'indicateur de développement humain du Programme des Nations

unies pour le développement (PNUD) et de l'indice du bonheur mondial de Globeco.

En revanche, Ruut Veenhoven retrace l'évolution des réponses à la question « Êtes-vous plus ou moins heureux ? », au cours des dernières années (de 1973 à 2006) et dans certains pays. Selon le chercheur, les pays dont le résultat s'est amélioré sont, entre autres, l'Italie, l'Espagne, la France et les États-Unis ; les scores de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Japon, de la Grèce et de l'Allemagne sont stables ; et ceux de la Belgique et du Portugal, notamment, sont en baisse.

Que penser des classements par pays ?

Le tableau ci-contre donne quelques informations sur les derniers classements établis par Adrian White et par Ruut Veenhoven. Nous laissons de côté le classement de la NEF, qui ne concerne que 22 pays européens.

Sans doute ne faut-il pas s'arrêter sur les places inattendues (pour nous, Occidentaux) qu'occupent des pays comme le Bhoutan (dont nous reparlerons) et le sultanat de Brunei dans le classement d'Adrian White, ainsi que le Costa Rica, le Mexique et le Panama dans le classement de Ruut Veenhoven. Rappelons qu'il s'agit du résultat de la perception par chacun de son bien-être ou de sa qualité de vie. De la même façon, on peut être interpellé par le fait que les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne se situent, dans les deux classements, au-delà de la vingtième place, et parfois bien au-delà, s'agissant de la France !

Les chercheurs, eux-mêmes, attirent l'attention sur les insuffisances de leurs travaux. Notons, par ailleurs, que certains d'entre eux ne se contentent pas de la méthode subjective, mais améliorent leur perception en faisant appel à des statistiques. Ruut Veenhoven qui, lui, n'emploie que la méthode subjective, a présenté avec beaucoup de franchise, dans un texte fondateur de 1997¹⁶, les principaux arguments qui lui sont opposés. Il s'agit de critiques très classiques, qui sont faites à toutes les enquêtes sociologiques et à tous les sondages :

— Il n'est jamais sûr que les personnes interrogées soient représentatives de l'opinion générale.

— Les termes employés dans les questionnaires ne sont pas toujours exactement les mêmes dans chaque pays et d'une année sur l'autre.

— Les personnes questionnées ont souvent tendance, en fonction de leurs opinions sur les gouvernements en place ou de leur tempérament, à optimiser leur situation ou à la noircir. Ruut Veenhoven cite notamment le cas des Français, considérés universellement comme « râteaux », et donc sujets à redressement dans les sondages.

— Enfin, les résultats des enquêtes ne sont pas les mêmes selon que les réponses sont anonymes ou pas.

On peut ajouter, bien que Ruut Veenhoven ne le mentionne pas, que les médias ont désormais une telle influence sur l'opinion des gens que ces derniers peuvent se croire plus ou moins heureux en fonction de ce qu'ils lisent dans les journaux,

Tableau 1 — Classements par pays de la mesure du bonheur selon la méthode subjective

Rang	Adrian White (178 pays classés, 2006)	Ruut Veenhoven (148 pays classés, 2007) score sur 10
1	Danemark	Costa Rica 8,5
2	Suisse	Danemark 8,3
3	Autriche	Islande 8,2
4	Islande	Suisse 8,0
5	Bahamas	Canada —
6	Finlande	Norvège 7,9
7	Suède	Finlande —
8	Bhoutan	Mexique —
9	Brunei	Suède 7,8
10	Canada	Panama —
20		États-Unis 7,4
23	États-Unis	
24		Grande-Bretagne 7,2
28		Allemagne 7,1
35	Allemagne	
41	Grande-Bretagne	
44		France 6,6
54		Chine 6,4
62	France	
82	Chine	
85		Russie 5,6
87		Inde 5,5
125	Inde	
144		Bénin 3,0
145		Burundi 2,9
146		Zimbabwe 2,8
147		Togo 2,6
148		Tanzanie —
167	Russie	
174	Ukraine	
175	Moldavie	
176	République démocratique du Congo	
177	Zimbabwe	
178	Burundi	

Sources : les sites Internet www.le.ac.uk/aw57/world/sample/html et <http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/>.

16. VEENHOVEN Ruut. « Progrès dans la connaissance du bonheur ». *Revue québécoise de psychologie*, vol. 18, n° 2, 1997, pp 29-74.

entendent à la radio et, plus encore, à la télévision. En période de pandémie grippale ou à force d'entendre que la crise est là, que le réchauffement climatique nous conduit tout droit à l'Apocalypse et que le pire est à venir, les gens qui s'estiment les plus heureux peuvent changer d'avis, bien que rien dans leur vie n'ait été modifié.

Enfin, sans aucun esprit de polémique, on peut s'interroger sur l'intérêt de tous ces travaux en lisant l'une des conclusions de l'étude de Ruut Veenhoven : « Les gens sont nettement plus heureux dans les pays plus riches, plus sûrs, plus libres, plus égaux et plus tolérants. » La simple sagesse populaire ne pourrait-elle pas aboutir au même résultat ? En tout cas, il sera intéressant, dans les prochaines enquêtes, de voir de quelle façon la crise modifiera ou non les classements, notamment pour un pays comme l'Islande. Quoiqu'il en soit, une chose est claire : il est bien normal que la méthode utilisée dans la mesure de la perception par chacun de son propre bonheur soit appelée la méthode subjective.

Bien-être ou bonheur national et mondial

Le bonheur fait peur aux chercheurs, au point que ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent préfèrent, pour la plupart, employer les termes de bien-être ou de qualité de la vie. Autrement dit, ceux qui « osent » le bonheur sont rares ! Du point de vue de la méthode, celle des agrégats sta-

tistiques — utilisée par le PNUD pour construire l'indicateur du développement humain — a du mal à s'imposer auprès des spécialistes. Nous allons désormais l'étudier. Finis donc les enquêtes et les sondages ; place au bonheur collectif plus qu'au bonheur individuel. Ici, il s'agit de dépasser le PIB, non plus de l'améliorer.

Nous examinerons tour à tour l'indice du bien-être économique (IBEE), le bonheur national brut, l'indicateur de développement humain et l'indice du bonheur mondial.

L'indice du bien-être économique

Les créateurs de cet indice, qui travaillent en liaison étroite avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sont deux chercheurs canadiens, Andrew Sharpe et Lars Osberg¹⁷, dont l'objectif est de montrer qu'un pays peut avoir un PIB en hausse et un bien-être en baisse. Cette conviction repose, au départ, sur des enquêtes réalisées au Canada puis aux États-Unis dans les années 1980-1990 et qui révèlent que cette situation — PIB en hausse, bien-être en baisse — est bien une réalité dans ces pays. Pour donner une base scientifique à cette distorsion, les deux chercheurs ont mis sur pied un indice du bien-être économique (IBEE), puis ont comparé la courbe d'évolution de cet indice à la courbe d'évolution du PIB, vérifiant ainsi que le PIB peut monter sans entraîner une augmentation du bien-être, mesurée par l'IBEE.

17. Andrew Sharpe dirige le Centre pour l'étude des niveaux de vie d'Ottawa. Lars Osberg est professeur à l'université canadienne Dalhousie. Concernant l'IBEE, voir le rapport de l'OCDE *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*. Paris : OCDE, 2001, 136 p.

Plus besoin d'enquêtes ni de sondages pour constater cette distorsion, et adieu le PIB comme instrument de mesure unique ou du moins principal de l'évolution positive ou négative des pays concernés.

L'IBEE se calcule à l'aide de quatre blocs de données statistiques :

- les flux de consommation courante des habitants, incluant les biens et services non marchands ;
- l'accumulation nette de ressources productives (stocks de capital physique et de recherche et développement, valeur des stocks de ressources naturelles, stock de capital humain, dette extérieure nette, état de l'environnement et du patrimoine naturel) ;
- la pauvreté et les inégalités des revenus ;
- l'insécurité économique et sociale (chômage, maladie, familles monoparentales, situation des personnes âgées).

On le voit, il s'agit d'une tâche extrêmement ambitieuse. D'ailleurs, Andrew Sharpe et Lars Osberg se sont vite rendu compte que le principal obstacle à leur projet était le manque de données statistiques. Concernant les années récentes, passe encore : 14 pays de l'OCDE pouvaient fournir ces informations. Mais pour les séries longues (à partir de 1980), la construction de l'IBEE n'était possible que pour les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Norvège et la Suède. Qu'à cela ne tienne, les deux chercheurs ont construit l'IBEE de ces six pays depuis 1980. Le résultat est parlant : dans les quatre États anglosaxons, l'IBEE progresse nettement moins vite que le PIB ; alors qu'en Norvège et en Suède, les courbes des deux indicateurs sont parallèles.

Le résultat est donc à la fois positif et négatif. Négatif parce que les pays potentiellement concernés ne sont à moyen terme que ceux de l'OCDE, c'est-à-dire ceux qui ont un appareil statistique capable de fournir les données nécessaires. Positif parce que l'IBEE est bien un indicateur qui mesure de façon objective l'évolution du bien-être économique.

On notera que ces travaux vont dans le sens souhaité par la Commission Stiglitz, puisqu'il s'agit d'un enrichissement et d'un dépassement du PIB, et qu'ils tiennent compte des biens et services non marchands, des stocks de capital — pour mesurer la durabilité du développement de chaque pays —, de l'état de l'environnement et du patrimoine naturel (on n'est pas loin de la notion d'empreinte écologique), ainsi que de la pauvreté, des inégalités et de la sécurité économique et sociale.

Dernier problème posé par l'IBEE : comment pondérer les quatre blocs des données ? Andrew Sharpe et Lars Osberg proposent comme clef de pondération, 40 % pour les flux de consommation, 10 % pour l'accumulation des ressources productives, 25 % pour chacun des deux autres blocs. Cependant, conscients du caractère arbitraire de ce choix, ils proposent que ceci soit un objet de débat public et que chaque pays choisisse la pondération qui lui paraît la plus adaptée.

Le bonheur national brut

C'est ici que nous retrouvons le Bhoutan, qui se réfère depuis 1972 au bonheur national brut pour mesurer le niveau de bien-être de ses habitants. Il s'agit davantage d'une philosophie que d'un indice, mais

ses quatre éléments constitutifs nous rapprochent des multiples tentatives visant à aller au-delà du PIB. Sont pris en compte : la croissance et le développement économique, la conservation et la promotion de la culture, la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durable des ressources, et enfin la bonne gouvernance responsable. À l'aide de cet « indice », l'actuel roi du Bhoutan ¹⁸ estimait récemment que 68 % de ses sujets sont heureux, étant entendu qu'on est heureux quand on a de quoi manger, boire, dormir et s'habiller.

Autre tentative du même genre, beaucoup plus récente : l'indice du « bonheur national brut à la française » proposé par Globeco ¹⁹ à titre expérimental sur la période 2000-2005. Les 10 critères constitutifs de cet indice sont le PIB par habitant, le taux de pauvreté, le taux de participation aux élections, le taux d'émission de CO₂, la situation des femmes, le taux d'éducation, le taux de recherche et développement, le taux d'emploi, le pourcentage de personnes qui atteignent 65 ans et l'espérance de vie à la naissance. Notons qu'entre 2000 et 2005, la moyenne de ces 10 critères s'est améliorée de 4 %.

L'indicateur du développement humain

Depuis 1990, le PNUD — chargé de répartir dans les pays pauvres

l'aide publique multilatérale — publie tous les ans, dans son rapport mondial sur le développement humain, l'indice du développement humain (IDH). Ce dernier est construit à partir de trois critères d'égale importance : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau de formation. Ces trois critères sont agrégés pour aboutir d'une part à un indice mondial, et d'autre part à un indice par pays. La dernière édition de ce rapport ²⁰ classe 182 pays, mais les renseignements statistiques qui figuraient traditionnellement dans ce document sont cette année beaucoup plus maigres.

Dans le cas de l'IDH, c'est donc clairement la méthode des agrégats statistiques qui est employée. Une question se pose : pourquoi se contenter de trois indicateurs, alors que tant d'autres réalités contribuent à faire en sorte qu'un pays ou même le monde est heureux ou malheureux ?

L'indice du bonheur mondial

Tenter d'aller plus loin, c'est le pari de Globeco qui, depuis l'an 2000, publie régulièrement l'indice du bonheur mondial (IBM) ²¹ et le classement par pays du bonheur mondial.

Soyons clairs sur trois points : Globeco se situe dans le prolongement de l'IDH, en adoptant la mé-

18. L'actuel roi du Bhoutan, Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, est le plus jeune roi du monde (30 ans). Il a succédé à son père en 2006.

19. Voir le site Internet de Globeco www.globeco.fr.

20. PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York : PNUD, 2009, 251 p.

21. Voir le site Internet de Globeco. *Op. cit.*

thode des agrégats statistiques ; il part d'une question et d'une définition précises : « qu'est-ce qu'un pays ou un monde heureux ? » ; et se situe dans le domaine du bonheur collectif, non du bonheur individuel.

Ce n'est pas parce que la Suède ou la Norvège sont en tête de ce classement par pays que les Suédois ou les Norvégiens sont forcément les plus heureux du monde ! N'oublions pas que l'IBM mesure

une évolution (depuis 2000), non une situation.

Le plus important, pour commencer, a été de définir le concept de bonheur national et mondial. Selon Globeco, un monde et un pays heureux, c'est un monde et un pays qui vit en paix et en sécurité ; où la liberté, la démocratie et les droits de l'homme sont respectés ; où la qualité de vie est élevée ; et où la recherche, la formation, l'information,

BONHEUR MONDIAL : POURQUOI LES ÉTATS-UNIS SONT MAL CLASSÉS ?

Quelles sont les raisons qui expliquent le mauvais classement des États-Unis concernant l'indice du bonheur mondial (IBM) — 21^e sur 60 —, loin derrière les principaux pays développés et à peine devant la Corée du Sud et la Hongrie ?

— D'abord, les États-Unis sont en situation de « conflit armé majeur », au sens que donne le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) à ce terme. Ce pays est donc classé à la 52^e place dans ce domaine, alors que les 50 pays en paix se partagent la première place.

— Ensuite, les États-Unis se classent 23^e concernant les morts violentes et 24^e à propos du risque de mourir avant 65 ans, ce qui traduit une situation où la sécurité humaine et sociale est mal assurée.

— Concernant le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, les États-Unis sont 23^e, proches de la Pologne et de Cuba.

— À propos de la peine de mort, les États-Unis sont 57^e, aux côtés du Pakistan, de l'Iran et de la Chine.

— Concernant les inégalités internes de revenus, les États-Unis sont 40^e, devant l'Afrique du Sud et les pays d'Amérique du Sud, mais derrière la Russie !

— Concernant les suicides, les États-Unis sont 23^e. C'est mieux que la France et la Finlande, mais moins bien que le Royaume-Uni et l'Italie.

— Concernant l'espérance de vie à la naissance, les États-Unis ne sont que 21^e. C'est à peine mieux que Cuba !

Chapitre par chapitre, les États-Unis sont 26^e concernant la paix et la sécurité ; 23^e concernant la liberté, la démocratie et les droits de l'homme ; 16^e concernant la qualité de la vie ; 8^e concernant la recherche, la formation, l'information, la communication et la culture.

Au total, une médiocre 21^e place, derrière le Portugal et la République tchèque, alors que les États-Unis se placent en deuxième position concernant le produit intérieur brut (PIB) par habitant dans notre classement des 60 pays et 11^e concernant l'indice de développement humain (IDH).

P.L.R.

Tableau 2 — Classements de quelques pays selon trois indicateurs (PIB, IDH, IBM) en 2007

	Produit intérieur brut (PIB) par habitant calculé selon la méthode de la parité du pouvoir d'achat	Indice de développement humain (IDH)	Indice du bonheur mondial (IBM)
1	Norvège	Norvège	Suède
2	États-Unis	Australie	Norvège
3	Irlande	Canada	Pays-Bas
4	Suisse	Irlande	Danemark
5	Pays-Bas	Pays-Bas	Canada
6	Autriche	Suède	Finlande
7	Suède	France	Australie
8	Danemark	Suisse	Grande-Bretagne
9	Canada	Japon	Suisse
10	Grande-Bretagne	Finlande	Irlande
11		États-Unis	Allemagne
12			France
14	Japon		
15	France		
16	Allemagne		Japon
17		Grande-Bretagne	
18		Allemagne	
21			États-Unis
31	Russie		
35		Russie	
42	Chine	Chine	
43			Russie
47			Chine
51	Inde		
52		Inde	Inde
56	Sénégal	Bangladesh	Bangladesh
57	Bangladesh	Nigeria	Nigeria
58	Myanmar	Sénégal	Éthiopie
59	Éthiopie	Éthiopie	République démocratique du Congo
60	République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	Myanmar

Sources : PNUD. *Op. cit.* ; site Internet www.globeco.fr.

la communication et la culture sont développées. Dix indicateurs ont ensuite été choisis pour chacun de ces quatre chapitres. Ce choix s'est basé sur deux critères essentiels : les indicateurs devaient émaner d'orga-

nismes reconnus et être publiés tous les ans. À partir de ces 40 indicateurs, une moyenne mondiale est réalisée chaque année ; elle a été mise au niveau 100 pour l'année 2000.

En 2007, par exemple, dernière année connue, cette moyenne était de 107,59, ce qui signifie que le bonheur mondial, selon la définition et la méthode de Globeco, a progressé de 7 % à 8 % depuis 2000. La prochaine édition (2009-2010) paraîtra au premier semestre de 2010.

Quant au classement par pays, il est réalisé uniquement pour 60 États qui représentent un peu moins de 90 % de la population mondiale et près de 95 % du PIB mondial. Ces pays ont en commun d'avoir chacun plus de trois millions d'habitants et de disposer de statistiques crédibles concernant les 20 indicateurs utilisés (certains indicateurs, qui ont une signification au niveau mondial, ne sont pas pertinents au niveau national). La méthode utilisée est celle du « maillot vert » du Tour de France cycliste. Un classement — le premier pays a un point, le dernier 60 — est établi par indicateur, et la nation « vainqueur » est celle qui, au total, accumule le moins de points. C'était la Suède suivie de la Norvège en 2007.

Le tableau 2 ci-contre établit une comparaison entre différents classements datant de 2007 : PIB par habitant, indicateur du développement humain et indice du bonheur mondial. Il ne tient compte que des 60 pays qui sont classés dans l'indice du bonheur mondial.



Pour conclure, nous pouvons mettre en avant quatre points :

— Tous ces travaux sont inspirés par la même analyse et la même conviction : le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie est digne

d'être vécue, comme l'a dit un jour Robert Kennedy.

— Il serait vain d'opposer les deux méthodes principalement utilisées : la méthode subjective, essayant de mesurer le bien-être ou le bonheur individuel, ou du moins sa perception par chacun, et la méthode des agrégats statistiques, s'intéressant davantage au bonheur collectif, au niveau mondial ou national. À vrai dire, ces deux approches sont complémentaires, comme le prouve le fait que, quelle que soit la méthode, ce sont généralement les mêmes pays qui se trouvent en tête des classements (essentiellement les pays du nord de l'Europe, accompagnés du Canada et de la Suisse), ou en queue de peloton (essentiellement les pays d'Afrique subsaharienne, le Bangladesh et le Myanmar).

— Mais alors, quel est l'apport des différentes méthodes les unes par rapport aux autres, notamment en ce qui concerne les classements selon le PIB par habitant, selon l'IDH et selon l'IBM ? Deux exemples permettent de répondre à cette question. Celui des États-Unis d'abord, qui sont très bien placés d'après le PIB par habitant (2^e), un peu moins selon l'IDH (11^e), encore moins selon l'IBM (21^e), et dont les raisons de tels classements sont expliquées dans l'encadré page 47. Et celui de la Suède qui, à l'inverse, est classée 7^e selon le PIB par habitant, 6^e d'après l'IDH, et 1^{re} selon l'IBM.

— Au regard de ces constats, il faut donc espérer que les propositions de la commission des prix Nobel conduiront à de nouveaux travaux, pour enrichir le PIB et le dépasser, puisqu'elle estime que « loin de clore le débat, son rapport ne fait que l'ouvrir ». ■

FUTURIBLES INTERNATIONAL - 18-19 MAI 2010

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE POUR QUOI FAIRE ? COMMENT FAIRE ?

ANIMATEURS

Hugues de Jovenel, directeur général du groupe Futuribles, **Pierre-Jean Lorens**, directeur de la prospective, de la planification et de l'évaluation de la région Nord-Pas-de-Calais, **Jean-Loup Molin**, directeur adjoint Prospective et stratégie d'agglomération de la communauté urbaine de Lyon, **Véronique Lamblin**, directrice d'études du groupe Futuribles, **Isabelle de Boismenu**, directrice d'études à l'AUDIAR (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise), **François de Jovenel**, directeur d'études du groupe Futuribles, et **Jean Haëntjens**, consultant en stratégies urbaines (Urbatopie), ancien directeur de l'Agence pour le développement durable de la région nazairienne.

OBJECTIFS

Former les participants aux méthodes et pratiques de la démarche prospective comme instrument d'évaluation et d'anticipation vis-à-vis des futurs possibles, et comme instrument d'élaboration de projets et de stratégies de développement durable.

Présenter, en théorie et à partir de cas concrets, les concepts, les méthodes et les modalités de mise en œuvre d'une prospective appliquée à l'exploration des futurs, possibles et souhaitables, de territoires divers par leur taille et leurs caractéristiques : communautés urbaines, communautés d'agglomérations, pays, départements, régions...

PROGRAMME

- Introduction à la prospective territoriale
- Étapes de la prospective :
du diagnostic du territoire à sa stratégie de développement
- La prospective en Nord-Pas-de-Calais
- La prospective au Grand Lyon
- Le Havre pointe de Caux estuaire à l'horizon 2020
- L'expérience prospective de l'agglomération de Rennes
- La prospective appliquée aux territoires de la politique de la ville
- De la prospective à la stratégie

PRIX

Les frais de participation sont de 1 200 euros HT, soit 1 435,20 euros TTC*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et le dossier de base remis aux participants.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Programme détaillé consultable sur le site Internet www.futuribles.com/formation.html ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International, 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : 33 (0)1 53 63 37 71
Fax : 33 (0) 1 42 22 65 54 • E-mail : croels@futuribles.com

*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par formation).

L'argent ne fait pas le bonheur

RÉFLEXIONS AUTOUR DU RAPPORT
DE LA COMMISSION STIGLITZ ¹

PAR ÉMILE QUINET ²

Émile Quinet nous livre ici une analyse du Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée par Joseph Stiglitz. Ainsi rappelle-t-il la pertinence des « critiques classiques au PIB (produit intérieur brut) », dont il expose la teneur. Mais, tout en saluant, au-delà du rapport de synthèse, la « somme impressionnante des travaux scientifiques approfondis » engagés par la Commission, il s'étonne que celle-ci ait été composée exclusivement d'économistes et donc de la mise à l'écart des autres sciences sociales. H.J. ■

Les récents travaux de la commission Stiglitz méritent l'attention à bien des égards, et d'abord par la solennité qui les a entourés. C'est le président de la République française qui a créé cette Commission, a participé à la séance publique de restitution de ses conclusions, organisée sous la forme d'une journée d'études dans le grand amphithéâtre de La Sor-

bonne plein à craquer, et a prononcé un discours fort engagé dans le sens des thèses de la Commission. La composition de la Commission est également remarquable : elle ne comportait pas moins de cinq prix Nobel d'économie et une quinzaine d'autres économistes parmi les plus réputés au plan mondial concernant les sujets abordés.

1. STIGLITZ Joseph E., SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris : ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2009, 324 p.

2. Professeur émérite de l'École nationale des ponts et chaussées, et membre de l'Académie des technologies.

La Commission avait pour tâche, comme le rappelle la synthèse du rapport, de « déterminer les limites du produit intérieur brut (PIB) en tant qu'indicateurs des performances économiques et du progrès social » et de « proposer de nouveaux indicateurs des performances économiques et de progrès social ». Elle consacre le quart de son texte au premier point, l'analyse critique du PIB, et le titre de cette partie est symptomatique : « Les critiques classiques au PIB ». Car les défauts du PIB en tant que mesure de la valeur de la production sont bien connus des spécialistes. On peut, à la suite du rapport, les classer en trois grandes catégories.

Les limites du PIB

D'abord, cet indicateur est limité à la production marchande. Les productions non marchandes (sécurité, santé, services publics....) sont mesurées non à leur produit, mais à leur coût monétaire, et il peut y avoir des écarts considérables entre les deux. Ainsi, les productions domestiques, dont le coût monétaire est nul, sont comptées pour zéro.

Ensuite, le PIB ne dit rien sur la qualité des biens et services, ni plus généralement sur la qualité de la vie qu'ils nous permettent d'avoir. Les dégradations des biens communs telles que les atteintes à l'environnement ne sont donc pas prises en compte, tout comme par exemple le caractère pénible ou dégradant de certaines formes de travail, ou encore le niveau d'éducation de la population. Dans le même ordre d'idées, les modifications du capital sont ignorées. Or, un PIB élevé peut résulter d'une réduction du capital, c'est-à-dire d'une perte de substance.

Enfin, dernière grande catégorie de critiques, le PIB ne dit rien non plus sur la répartition des revenus entre catégories sociales. Une augmentation du revenu national moyen peut s'accompagner d'une forte augmentation pour certaines catégories et d'une réduction pour d'autres. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit, ces dernières années, dans la plupart des pays occidentaux, où il y a eu augmentation des inégalités et aggravation de la situation des plus pauvres, au moins en termes de revenus.

Sur cette base, le rapport explore les pistes de progrès pour élaborer de nouveaux indicateurs. Ses conclusions sont résumées dans un certain nombre de recommandations, 12 au total. Une petite moitié est destinée à corriger les calculs actuels du PIB pour les recentrer, non pas sur la source, la production, mais sur la destination finale, la consommation et les ménages : mieux intégrer les activités non marchandes, la répartition des revenus, le patrimoine et ses variations.

Les autres traitent des composantes du progrès qui dépassent le champ d'un produit intérieur brut même amélioré. Car l'une des conclusions du rapport, c'est qu'il ne peut pas y avoir un seul indicateur pour évaluer le progrès économique et social qui est multidimensionnel.

Plusieurs pistes sont ainsi recensées. La première concerne les évaluations du progrès à travers des indicateurs objectifs, comme la santé (espérance de vie) ou l'éducation, ou à travers des indicateurs d'opinion. Une autre consiste à porter l'attention sur les potentialités (les capacités et fonctionnalités selon les termes techniques consacrés) offertes par l'organisation sociale aux individus. Elle

renvoie à des caractéristiques, telles que la liberté, la sécurité, les conditions de la vie quotidienne (accès au logement et au travail par exemple) ou la participation au processus de décision politique. On voit bien ici apparaître le caractère multidimensionnel du progrès.

Enfin, une dernière dimension du progrès réside dans la soutenabilité, soit, pour faire court, dans l'évaluation du patrimoine, notamment environnemental. Cette évaluation pose des problèmes redoutables de mesure, dont on ne peut pas envisager la traduction en termes monétaires, au moins pour le moment. À noter également que le rapport propose, sur cette dernière dimension, des indicateurs d'alerte climatique et biologique, un point sur lequel il dépasse le strict domaine de la mesure des phénomènes pour entrer dans celui de la décision, ce dont on ne peut que se féliciter car la mesure n'est pas désincarnée, elle doit aboutir à des actions ³.

L'ensemble de ces propositions suscite des réflexions et questions parfois contradictoires. À un premier niveau d'analyse, on peut se réjouir que des économistes se départissent de ce qui est souvent considéré comme leur forme de pensée unique et rejoignent ce que la sagesse populaire a exprimé depuis longtemps en affirmant que l'argent ne fait pas le bonheur.

Mais ce serait oublier que depuis très longtemps déjà, les spécialistes

avaient reconnu les insuffisances du PIB. Les pères fondateurs, les créateurs des outils de la comptabilité nationale étaient bien conscients de ses limites. Ils ne voyaient en lui qu'un résumé comptable indispensable, sans lequel on serait bien démuni, mais certainement pas une mesure du progrès économique, même si, dans la situation de l'après-guerre, le développement quantitatif était une priorité évidente. Ils étaient également soucieux des problèmes d'inégalités et des questions de répartition ⁴.

Ces outils ont été mal interprétés et le PIB, qui aurait pu ne rester qu'une variable des modèles économétriques, est devenu un indicateur privilégié de résultat, un objectif ; comme si les médecins faisaient du thermomètre l'indicateur unique de la bonne ou mauvaise santé. Et c'est à bon droit que l'on a critiqué depuis longtemps cet usage abusif. Au début, cette critique fut le fait des fractions les plus contestataires de l'opinion. C'était l'une des positions revendiquées en 1968, mais, à l'époque, on ne voit pas d'autorité officielle qui l'aurait endossée.

Il aura donc fallu 40 ans — une génération — pour que ces idées, au départ minoritaires dans l'opinion, s'imposent peu à peu et pour que la position contestataire d'antan puisse devenir une vérité officielle, ce qui fournit une mesure du temps de latence de la diffusion des idées.

Une bonne partie des économistes avaient déjà échappé à ce piège et

3. Voir, à ce sujet, JOUVENEL Hugues (de). « La mesure du bien-être ». *Futuribles*, n° 357, novembre 2009, pp. 3-4.

4. En ont témoigné, en leur temps, la création du Centre d'étude des revenus et des coûts, et celle du Centre de recherche, d'études et de documentation sur la consommation, qui visaient à compléter l'information donnée par le PIB et, plus généralement, la comptabilité nationale sur des sujets dont la Commission a souligné l'importance.

étaient conscients de la nécessité de disposer d'autres instruments pour évaluer le progrès. Le rapport ne le fait pas apparaître dans la version « synthèse » qui, en excellente vulgarisatrice, évite les termes savants et les développements techniques. Mais il suffit de jeter un coup d'œil au rapport complet, aux documents de travail qui l'accompagnent et aux abondantes références qu'il comporte, pour se rendre compte que, derrière les idées simples exprimées par les recommandations, il y a une somme impressionnante de travaux scientifiques approfondis.

Le progrès social vu par les seuls économistes

Ces travaux sont largement ignorés de l'opinion publique qui ne voit dans les économistes que des monstres froids. Il existe, en France, une coupure, peut-être plus forte qu'ailleurs, entre les clercs et le peuple, un syndrome technocratique, et la Commission ne semble pas y avoir échappé. Les réflexions qu'elle a présentées résultent d'échanges entre experts, à huis clos, sans consultation de la société civile. Et pourtant, cette dernière était la première concernée puisqu'il s'agissait de rechercher les critères d'une juste répartition des biens, la nature des moyens à considérer pour assurer l'avenir de nos descendants, les conditions à remplir pour réaliser le progrès social.

Un autre cloisonnement, entre clercs celui-là, apparaît à la composition de la Commission. Elle ne comprend pratiquement que des écono-

mistes. Pourtant, s'agissant de traiter du progrès social, on aurait pu s'attendre à y voir figurer de façon significative des psychologues⁵, des sociologues, des philosophes, voire des médecins ou des historiens. Certes, en ne faisant appel qu'à des spécialistes d'une même discipline, munis du même référentiel d'analyse, ils ont pu plus facilement identifier les sujets de discussion et arriver à un quasi-consensus. Mais n'ont-ils pas ainsi recréé une forme de pensée unique ? N'est-ce pas aussi une manifestation de l'ambition hégémonique de la théorie économique qui se sent capable d'appliquer ses outils d'analyse à bien d'autres situations que celles qui constituent son « cœur de métier » ?

On aurait pu envisager un fonctionnement de la Commission qui évite ce double cloisonnement, en élargissant sa composition et en accompagnant ses travaux d'un débat public sur les attentes des citoyens en matière de progrès économique et social. Évidemment, quand on lance ce genre de machine, on ne peut pas être sûr à l'avance de la trajectoire qu'elle prendra. En revanche, avec la méthode suivie, on pouvait dès le départ prévoir les grandes directions des résultats auxquels on aboutirait, et envisager sans risque la possibilité de tirer des conclusions opérationnelles assez rapidement et de lancer quelques idées susceptibles de faire choc dans l'opinion publique.

Mais ne serait-il pas opportun, cette première étape acquise, de poursuivre les réflexions faites, en élargissant le débat à partir des bases que

5. Certes, la Commission comprenait un psychologue, Daniel Kahneman. Mais ce dernier a effectué une bonne part de ses travaux sur les processus de décision, en liaison avec des économistes, et c'est en économie qu'il a obtenu son prix Nobel.

constitue le rapport, et en le faisant sortir du champ clos des experts économistes ? Cela permettrait d'éviter qu'il ne se traduise finalement que par l'adjonction d'un chapitre supplémentaire dans les rapports des comptes nationaux. Ce genre d'issue

sera déjà un progrès important, même s'il risque de se passer bien du temps avant que la répétition des informations fournies sur le sujet en entraîne la diffusion dans l'opinion et finalement la prise en compte par les décideurs. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

Les publications de la Commission :

ALKIRE Sabina. *The Capability Approach to the Quality of Life*. Paris : 2008, 22 p.

CMPEPS (Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social), INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). *Survey of Existing Approaches to Measuring Socio-Economic Progress*. Paris : 2008, 58 p.

FLEURBAEY Marc. *Beyond GDP: Is There Progress in the Measurement of Individual Well-Being and Social Welfare?* Paris : 2008, 48 p.

FLEURBAEY Marc. *Individual Well-Being and Social Welfare: Notes on the Theory*. Paris : 2008, 36 p.

STIGLITZ Joseph, SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Note problématique de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris : 2008, 43 p.

STIGLITZ Joseph, SEN Amartya et FITOUSSI Jean-Paul. *Mesure des performances économiques et du progrès social réexaminée. Réflexions et vue d'ensemble des questions abordées*. Paris : 2009, 72 p.

Le site Internet www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/documents.htm.

VIVRE EN 2040

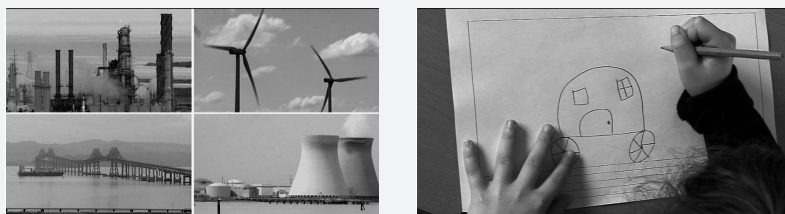
Comment vivrons-nous en 2040 ? Mano a Mano et Futuribles International présentent une série de quatre documentaires sur l'avenir de nos sociétés.

Bébé sur mesure, ventres à louer, voiture à la betterave ou ville verticale 100 % bio, autant de scénarios possibles pour les trente prochaines années. Des chantiers sont en cours, des recherches annoncent des lendemains qui chantent ou qui déchantent.

« Science sans conscience »... On connaît la maxime. Aux promesses de la science, il faut ajouter les choix de société, les enjeux humains ou écologiques. Et quand il s'agit de se reproduire, de manger, de se déplacer ou d'habiter quelque part, tout est lié. **Alors comment raconter le monde tel qu'il tournera en 2040, loin de toute science-fiction et de tout fantasme ?**

Ces quatre films interrogent chercheurs, scientifiques, médecins, cuisiniers, architectes ou encore urbanistes, et vont débusquer les **signes avant-coureurs** du monde tel qu'on l'envisage et tel qu'on voudrait le laisser à nos enfants.

Un voyage prospectif qui nous dit, au passage, que ce sont les décisions que nous prenons aujourd'hui qui dessinent **les contours de ce que vivront les enfants de 2040**. Ces mêmes enfants qui, loin d'accepter en bloc l'héritage que nous leur laisserons, inventeront à leur tour d'autres futurs possibles.



LES QUATRE FILMS

Naître en 2040 diffusé mardi 6 avril à 20h35
Se déplacer en 2040 diffusé mardi 6 avril à 21h40
Manger en 2040 diffusé mardi 13 avril à 20h35
Habiter en 2040 diffusé mardi 20 avril à 20h35

EN AVRIL SUR FRANCE 5

La lutte contre le gaspillage

QUEL RÔLE FACE AUX DÉFIS ALIMENTAIRES ¹?

PAR ANNIE SOYEUX ²

Selon une étude, réalisée aux États-Unis en 2004, l'ensemble des foyers américains gaspille chaque année 17 millions de tonnes de nourriture, et la restauration, les fast-foods et autres détaillants jetteraient, sur la même période, 27 millions de tonnes de denrées alimentaires. De l'autre côté de l'Atlantique, en Grande-Bretagne, ce seraient huit millions de tonnes de boissons et aliments qui seraient gaspillées chaque année.

Un constat « effrayant » qui, sans doute, est valable dans l'ensemble des pays riches du Nord, précise ici Annie Soyeux. Une pratique — liée à des contraintes économiques, sanitaires, mais aussi à des habitudes culturelles — contre laquelle il est essentiel de lutter, insiste l'auteur ; la réduction du « gaspillage alimentaire, [observé principalement au niveau de la distribution et de la consommation des ménages], constituant un enjeu majeur et un gisement sous-exploité ».

Ainsi, après une présentation des résultats des principales études réalisées sur le sujet dans différents pays du monde, Annie Soyeux se penche sur les premières actions mises en place en France et à l'étranger afin de limiter cette pratique. Puis, elle propose quelques orientations stratégiques pour l'action publique française. T.P. ■

1. Cet article, mis à jour, est tiré de la note « *Prospective et évaluation* n° 5 (mars 2009) rédigée pour le Centre d'études et de prospective (CEP) du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (voir encadré en fin d'article).

2. Chargée de mission Prospective alimentation, bien-être animal et risque, au CEP du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

La planète pourra-t-elle nourrir les hommes au XXI^e siècle ? À cette question, plusieurs réponses peuvent être apportées et la réduction des gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire en est une. Dans les pays riches du Nord, habitués à l'abondance et à des prix bas, il s'agit là d'une véritable révolution des comportements. Les explications de ces gaspillages renvoient à des modes et règles de vie, à des contraintes économiques ou sanitaires. À quelles conditions et dans quelles proportions ces pratiques pourront-elles être réduites ?

Des pressions contradictoires s'accroissent sur l'agriculture : répondre à la forte hausse de la demande alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement. Les réserves de terres et d'eau et les accroissements de rendement possibles étant limités, la lutte contre les pertes après récolte et le gaspillage alimentaire constitue un enjeu majeur et un gisement sous-exploité.

Par « gaspillage », on entend l'action qui consiste à utiliser une ressource de manière non rationnelle ou à mauvais escient. Il entraîne la déperdition d'un bien ou d'un service produit pour ne finalement satisfaire aucun besoin. La notion de « perte » s'y apparente, mais de façon plus radicale, dans la mesure où elle indique un déficit net. Et à la différence du gaspillage, les pertes sont souvent liées à des phénomènes exogènes à l'action humaine : accidents climatiques, maladies, défauts dans le procédé industriel, etc.

Dans les pays du Nord, les principales déperditions se situent au niveau de la distribution et de la consommation des ménages ; elles concernent donc plutôt ce que l'on nomme le gaspillage. Depuis quelques années, de nombreuses publications scientifiques aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Suède, relayées par des associations de consommateurs en Belgique ou en Suisse, mettent en avant la question du gaspillage de nourriture, soulignée en France par la prospective Agrimonde³. Cet article présente, au-delà des formes actuelles de ce phénomène, quelques tendances et faits porteurs d'avenir, puis se termine par des orientations stratégiques pour l'action publique.

Gaspilleurs et gaspillages

Le tableau 1 montre, de façon volontairement simplifiée, que les pertes et gaspillages interviennent à chacune des étapes de la chaîne alimentaire, depuis la culture en champ jusqu'à la consommation finale par les ménages.

Peu d'études ont quantifié précisément les pertes imputables aux différents maillons de la chaîne. De ce point de vue, il convient de bien distinguer la situation des pays riches de celle des pays pauvres. Dans le premier cas, l'étude publiée en août 2008 par le Stockholm International Water Institute (SIWI)⁴, en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour

3. Opération prospective « agricultures et alimentations du monde » conduite de 2006 à 2008 par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

4. LUNDQVIST Jan, FRAITURE Charlotte (de) et MOLDEN David. *Saving Water: From Field to Fork — Curbing Losses and Wastage in the Food Chain*. Stockholm : SIWI, 2008, 36 p.

Tableau 1 — Pertes et gaspillages au fil des étapes du circuit d'un produit, du producteur au consommateur

	Production		Transformation et transport		Distribution	Consommation
Types d'activité	Culture	Récolte	Végétaux pour l'alimentation humaine Végétaux pour l'alimentation animale	Stockage, transport, transformation	Étalage, achat, restauration, grandes et moyennes surfaces	Stockage, préparation, cuisson, consommation et restes
Types de non-disponibilité	Pertes d'eau Pertes de rendement	Pertes de récolte	Pertes liées au procédé en cours de transformation	Emballage	Détérioration, restes, retours de vente	Surconsommation détérioration et restes

Source : LUNDQVIST Jan, FRAITURE Charlotte (de) et MOLDEN David. *Saving Water: From Field to Fork — Curbing Losses and Wastage in the Food Chain*. Stockholm : SIWI (Stockholm International Water Institute), 2008.

l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'International Water Management Institute (IWMI), montre que des quantités importantes de nourriture sont perdues au cours de leur transformation et de leur transport, mais aussi chez les détaillants (supermarchés ou non), dans les restaurants et les foyers. La production est efficace, mais la distribution et les citoyens jettent beaucoup d'aliments. Dans les pays pauvres, au contraire, la majorité des pertes ont lieu avant d'atteindre le consommateur : 15 % à 35 % dans les champs et 10 % à 15 % au moment de la fabrication, du transport et du stockage.

D'après une étude de Timothy W. Jones ⁵ réalisée aux États-Unis, chaque foyer gaspille, en 2004, 14 % du poids de ses achats alimentaires, ce qui équivaut à 589 dollars US par an. Rapporté aux 73 millions de foyers américains, ceci correspond à 17 millions de tonnes, soit 43 milliards de dollars US par an. La restauration, les *fast-foods* et les détaillants jettent annuellement 27 millions de tonnes d'aliments, soit l'équivalent de 68 milliards de dollars US. Les plus forts tonnages concernent surtout les féculents, et en premier lieu le pain, puis les légumes, les fruits et la viande.

En Grande-Bretagne, des données récentes ⁶ font état de 8,3 millions de tonnes de nourriture et de boisson jetées, dont les deux tiers auraient pu être consommées. Le gaspillage est estimé à 545 euros par an et par foyer (jus-

Tableau 2 — Gaspillage au Royaume-Uni en 2009 (nourriture jetée qui aurait pu être consommée)

Type d'aliments	Nourriture jetée (en tonnes)
Légumes frais	860 000
Boissons	870 000
Fruits frais	500 000
Pains et brioches	680 000
Plats préparés	660 000
Poisson et viande	290 000
Lait et œufs	530 000
Gâteaux et desserts	190 000
Snacks / confiseries	67 000

Source : Worldwide Responsible Accredited Production (WRAP).

5. JONES Timothy W. *Using Contemporary Archaeology and Applied Anthropology to Understand Food Loss in the American Food System*. Tucson : université d'Arizona, 2004 (thèse).

6. WRAP (Worldwide responsible accredited production). *Household Food and Drink Waste in the UK*. Londres : WRAP, novembre 2009, 95 p. Voir le site Internet www.wrap.org.uk/retail/case_studies_research/report_household.html.

qu'à 772 euros pour les foyers avec enfants), soit une moyenne de 55 euros par mois. Au total, le gaspillage correspond à 25 % des achats alimentaires en volume, avec des variations selon les produits. Ainsi, 7 % du lait, 36 % du pain et plus de 50 % des salades sont gaspillés.

Au-delà des constats, un document de la Strategy Unit ⁷ analyse les principales caractéristiques du secteur alimentaire, de la production jusqu'à la consommation, et en tire des stratégies d'intervention publique. Une de ses recommandations traite du gaspillage, en insistant sur les aspects économiques et environnementaux.

En France, on ne dispose pas de données aussi précises sur le gaspillage au niveau des ménages. Seule une étude récente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME) ⁸ permet de savoir que sept kilogrammes de produits alimentaires non consommés et encore sous emballage sont jetés par an et par habitant, sans plus de détails pour le moment.

Au niveau de l'industrie agroalimentaire, l'enquête RESEDA (Réseau des organisations professionnelles et interprofessionnelles pour la sécurité et la qualité des denrées animales) ⁹ détaille les procédés de transformation de toutes les filières agroalimentaires et en détermine les coproduits et sous-produits. Les coproduits sont employés dans l'alimentation des animaux et les sous-produits ont d'autres débouchés : épandage, remblai, énergie, etc. Un résultat majeur apparaît, à savoir que l'ensemble de la première transformation des produits végétaux valorise bien les coproduits et sous-produits. La masse brute de ces coproduits et sous-produits s'élève à 17,6 millions de tonnes par an, ce qui correspond à 9,5 millions de tonnes de matière sèche. Quatre filières génèrent 82 % des volumes bruts de coproduits et sous-produits valorisés en alimentation animale : la sucrerie contribue pour 33 % en drèches et mélasses, suivie de l'industrie des corps gras pour les tourteaux (23 %), de l'amidonnerie qui fournit des protéines (13 %) et de la meunerie en son (13 %).

En revanche, les productions animales — viande et lait pour un total de 0,55 million de tonnes — ont plus de mal à valoriser leurs sous-produits à cause de leur dégradation rapide et de la réglementation de précaution : les deux tiers de ces déchets, soit près de 0,3 million de tonnes de farines de viandes, sont brûlés depuis l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

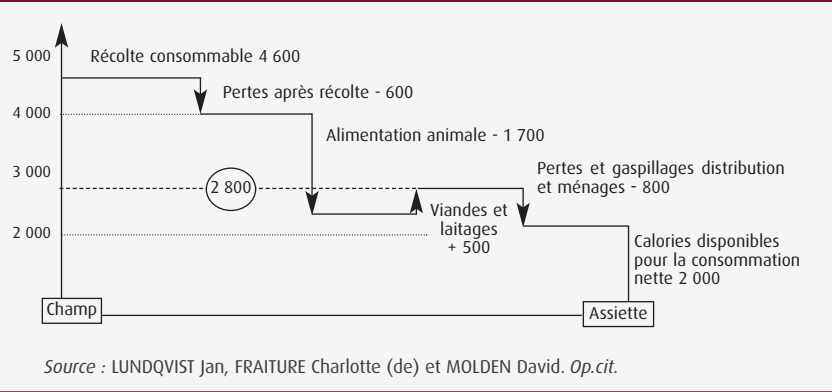
En France, les gaspillages à la distribution sont peu connus : ceux de la restauration publique et collective sont décomptés avec les ordures ménagères.

7. STRATEGY UNIT. *Food Matters: Towards a Strategy for the 21st Century — Executive summary*. Londres : Strategy Unit, juillet 2008, 14 p. Voir le site Internet www.cabinetoffice.gov.uk/strategy/work_areas/food_policy.aspx.

8. ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie). *Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères 2007*. Voir le site Internet www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15163.

9. L'enquête *Gisements des coproduits, sous-produits et déchets des industries alimentaires* (1^{re} édition : avril 2005) tire ses chiffres d'enquêtes de filières. Ce rapport a été réalisé par le Réseau des organisations professionnelles et interprofessionnelles pour la sécurité et la qualité des denrées animales (RESEDA) et l'ADEME.

Schéma de synthèse — quantités d'aliments produits globalement au niveau du champ et estimation des pertes, transformations et gaspillages dans la chaîne alimentaire (en kilocalories/jour/personne)



Du côté des grandes et moyennes surfaces, les lots refusés sont détruits car le retour en usine coûterait trop cher. Ces rebuts (non-conformités, produits endommagés ou invendus) sont en telles quantités qu'ils ne sont pas triés mais mis « à la benne », avec leurs emballages éventuels. On sait seulement que des usines de « déemballage » existent pour recycler une partie de ces produits en alimentation animale, mais les quantités ne sont pas connues.

Par ailleurs, des dons à des associations caritatives existent, des réemballages se font, mais ces pratiques étant à la limite de la réglementation sanitaire, on n'en connaît ni l'importance ni le tonnage. Carrefour aurait fourni 960 tonnes de dons aux associations en 2008 et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution assure que ses adhérents fournissent 29 % des produits collectés par les banques alimentaires, lesquelles confirment qu'elles ont reçu 23 000 tonnes de nourriture, soit l'équivalent de 46 millions de repas en 2008. Si ces dons permettent de minimiser le « gâchis », on ignore quelle proportion représente ce qui est donné par rapport à ce qui est jeté¹⁰.

Au Royaume-Uni, FareShare, la Fédération des banques alimentaires, considère qu'elle pourrait réduire de 1,6 million de tonnes les déchets alimentaires, si elle avait les moyens logistiques de récupérer et distribuer les aliments consommables jetés. Elle n'en a sauvé que 2 000 tonnes en 2007, ce qui a permis de distribuer 3,3 millions de repas.

Dans le document précité du SIWI, l'ensemble des déperditions évoquées ci-dessus ont été prises en compte, dans les pays pauvres comme dans les pays riches. Leur modèle général estime les pertes, freintes (pertes technologiques) et gaspillages divers à plus de 55 % des récoltes. Cela donne une

10. DUPONT Gaëlle. « Nourriture jetée, récoltes perdues... Enquête sur le grand gâchis alimentaire ». *Le Monde*, 12 décembre 2009.

idée des marges de manœuvre dont on dispose dans le futur, puisque l'augmentation des rendements et des mises en culture de terres en friche est largement inférieure à ces chiffres dans les scénarios les plus optimistes.

Tendances et faits porteurs d'avenir

Au-delà des constats précédents, des évolutions sont en cours qui dénotent une transformation des représentations et des stratégies des acteurs, ainsi qu'une prise de conscience de la nécessité de traiter ce qui apparaît de plus en plus comme un vrai « problème public ».

L'agriculture et les industries agroalimentaires sont déjà dans une démarche de réduction des coûts et de limitation des pertes. Le déplacement d'usage des coproduits et sous-produits, de leur actuelle utilisation en alimentation animale vers une utilisation en alimentation humaine, fait l'objet de recherches appliquées. L'agroalimentaire redécouvre ainsi le fonctionnement des parcs éco-industriels, principe selon lequel les déchets des uns sont les matières premières des autres. Prenons deux exemples :

— Auparavant, les noyaux des pruneaux étaient jetés et les industriels devaient payer pour s'en débarrasser. Aujourd'hui, une entreprise de l'Agropole d'Agen les récupère, décoque les amandes et les presse pour en extraire une huile très parfumée, les coques étant utilisées comme combustible.

— Le petit lait d'égouttage des fromages, naguère donné aux cochons, est désalé, séché, et sert de base à des préparations de protéines de haute qualité.

Du côté de la logistique et de la conservation, des progrès significatifs ont été faits en matière de conteneurs, de gestion des stocks et de robots de préparation des commandes. Les emballages évoluent aussi pour éviter des gaspillages : portionnement, étanchéité, système de refermeture pour empêcher que les produits ne sèchent, se racornissent ou se renversent, etc.

D'autres évolutions notables apparaissent en matière de circuits de récupération : banques alimentaires, coopératives d'insertion, circuits de reconditionnement, etc. Aux États-Unis, ces dispositifs sont largement financés par le *Farm Bill*, à hauteur de 40 milliards de dollars US par an. Au sein de l'Union européenne, les circuits de récupération s'approvisionnaient surtout auprès des surplus de production. Ces surplus étant en voie de disparition, le fonctionnement des banques alimentaires est en train d'évoluer en mobilisant plutôt les rebuts de la distribution et les invendus des marchés de gros. Le débat sur le financement de ces banques est en cours au Parlement européen : le budget annuel proposé par la Commission est de 90 millions d'euros alors que les parlementaires en demandent au moins le triple.

La distribution est une étape de gaspillage importante : manipulations nombreuses, détérioration par le *self-service*, rupture de la chaîne du froid, gestion plus ou moins précise des stocks, etc. Sur le plan commercial, les dates de

péremption sont très mal comprises : peu de personnes font la différence entre la date limite de consommation (DLC) et la date d'utilisation optimale (DLUOP). La première (DLC) concerne les produits frais qui peuvent présenter un réel problème microbiologique. La seconde (DLUOP) concerne les produits d'épicerie, conserves ou surgelés, et ne se rapporte qu'à la conservation des qualités organoleptiques. La généralisation de ces dates sur des produits stables empêche leur distribution et les consommateurs peu avertis en ont peur. Par certains côtés, cette généralisation uniforme des normes, tant européennes que celles du *Codex Alimentarius*, engendre un certain gaspillage : on jette par prudence, en respectant une règle mal comprise, faute de tests rapides et précis. Quant à la restauration, elle jette tous ses invendus par mesure d'hygiène, mais aussi parce que les produits qu'elle utilise ne supportent pas la conservation : une baguette n'est pas mangeable six heures après sa cuisson, les *steaks* des *fast-foods* ne sont plus vendus 15 minutes après leur cuisson, etc.

La consommation finale, dans la sphère domestique, est une autre phase de gaspillages conséquents. Les ménages achètent trop, parfois de manière impulsive, ils cuisinent trop aussi et ont perdu l'habitude d'accommoder les restes ou de bien gérer le contenu du réfrigérateur. Dans un contexte d'augmentation des consommations contraintes (loyer, abonnements, santé, transport, etc.), il s'agit d'un gisement de pouvoir d'achat significatif et facilement mobilisable. Les bonnes pratiques et règles de gestion pourraient donner lieu à des campagnes d'information ou à des actions de formation, via la grande distribution ou les travailleurs sociaux, même si, comme le précise Jakob Granit, directeur de projet au SIWI, « c'est peut-être aussi une question de culture, car dans de nombreux pays, il est impensable de manger les restes ¹¹ ».

Expériences réussies à l'étranger et orientations stratégiques

Nos sociétés de l'abondance, traversées par d'importantes inégalités sociales, ont toujours secrété des circuits parallèles de récupération, pour les plus pauvres, ou des contre-cultures contestataires, tel le *freeganisme* aujourd'hui. Cette nouvelle confrérie, issue d'un courant anglo-saxon, se nourrit dans les bennes à ordures des supermarchés ¹². Il ne s'agit pas ici de pratiques de survie mais d'une philosophie du refus de la société de consommation : les *freegans* sont généralement actifs, urbains, jeunes, éduqués et ils refusent de cautionner les gaspillages de l'industrie agroalimentaire. Du côté des personnes en situation de précarité, on voit se développer le « glanage », phénomène de récupération alimentaire à la fin des marchés et

11. Introduction de Jakob Granit au rapport SIWI. *Op. cit.*

12. CROWLEY Laura. *Bringing an End to the Food Waste Shame*, 4 août 2008. Voir sur le site Internet www.foodnavigator.com/Financial-Industry/Bringing-an-end-to-the-food-waste-shame.

dans les poubelles des supermarchés et restaurants¹³. Martin Hirsch, haut commissaire français aux Solidarités actives contre la pauvreté, a rendu public un rapport d'étude sur le sujet¹⁴.

De telles réactions de groupes minoritaires nous renseignent sur les problèmes sociaux et les courants culturels qui traversent une société. L'extension de ces pratiques répond à des situations bien particulières et elle ne peut être une réponse collective au problème du gaspillage. Seule sera efficace la prise de conscience, puis la modification des comportements de l'ensemble des acteurs concernés.

Une première façon de sensibiliser les consommateurs au gaspillage est de leur en montrer les conséquences, en termes de développement durable ou de pression sur la ressource en eau. Chaque aliment de base représente en effet un certain volume d'eau consommé pour le produire, le transformer, l'emballer, le préparer, etc. Il faut, par exemple, 1 000 litres d'eau pour produire un kilo de farine et 16 fois plus pour un kilo de viande rouge. On jette une baignoire d'eau virtuelle¹⁵ pour chaque baguette rassise ! « Jeter de la nourriture, c'est comme laisser un robinet d'eau ouvert¹⁶ » expliquent les auteurs de l'étude

Il faut 1 000 litres d'eau pour produire 1 kilo de farine et 16 fois plus pour 1 kilo de viande rouge

SIWI-FAO. « Aux États-Unis, cela représenterait 40 milliards de mètres cubes d'eau gaspillés, soit les besoins annuels de 500 millions de personnes » ajoutent-ils¹⁷.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un deuxième enjeu important lié à la limitation des gaspillages. Ainsi, la presse britannique, reprenant le rapport de la Strategy Unit, rappelle que les objectifs de réduction du gaspillage alimentaire équivalent à ôter une voiture sur quatre des routes du Royaume-Uni. Il y a dans ce pays une vraie prise de conscience des implications systémiques de ces phénomènes, comme le montre la campagne menée auprès du grand public « Réduire le gaspillage et limiter l'effet de serre ».

C'est au niveau de la distribution et de la consommation qu'il y a le plus de marges de manœuvre. Au Royaume-Uni toujours, la lutte contre le gaspillage est devenue une priorité. Les conclusions du rapport de la Strategy

13. Voir le site Internet www.toutsurlersa.fr/2009/01/glanage-alimentaire-martin-hirsch-rend-publics-les-r%C3%A9sultats-dune-%C3%A9tude.html.

14. CERPHI (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie). *Les Glaneurs alimentaires. Rapport d'étude qualitative*. Paris : haut commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté, janvier 2009, 92 p. Voir le site Internet www.rsa.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-etude-glanage.pdf.

15. En suivant John Anthony Allan (King's College de Londres), on définit depuis 1993 « l'eau virtuelle » comme le volume d'eau nécessaire à la production d'un bien ou d'un service. Ce concept permet de calculer l'utilisation réelle des eaux d'un pays et donc son « empreinte sur l'eau » (*water footprint*). Pour plus d'informations, voir, par exemple, le site Internet www.wateryear2003.org/fr/ev.php-URL_ID=5868&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

16. LUNDQVIST Jan, FRAITURE Charlotte (de) et MOLDEN David. *Op. cit.*

17. *Ibidem*.

Unit ont été suivies par le chef du gouvernement Gordon Brown, qui s'est personnellement impliqué en tenant un discours très volontariste aux grands distributeurs. Ainsi, il est demandé aux supermarchés de cesser leurs offres du type « trois pour le prix de deux » : ces achats d'impulsion constituent 20 % des causes de gaspillage. Par ailleurs, une campagne « Aimez la nourriture, détestez les déchets » (*Love food, hate waste*), visant à réduire les aliments jetés, a été lancée sur le Web par l'organisation non gouvernementale Waste and Resources Action Programme¹⁸. Le total annuel étant de 650 000 tonnes d'aliments consommables jetés par les ménages, l'objectif est de le réduire de 10 000 tonnes en 2009 puis de 15 000 tonnes en 2010. Le compostage est encouragé en parallèle.

Que pourrait-on faire en France ? Quels rôles les pouvoirs publics pourraient-ils jouer, et à travers quels canaux ? Il nous semble que leurs interventions auraient un triple intérêt :

- réduction de la quantité de déchets à traiter, avec des conséquences sur les émissions de gaz à effet de serre et les impôts locaux ;
- augmentation du pouvoir d'achat des ménages (on estime que 500 euros à 600 euros pourraient être économisés par foyer et par an) ;
- effet bénéfique sur l'équilibre nutritionnel et l'obésité.

À propos de la distribution, des actions peuvent être encouragées en matière de rationalisation des plates-formes, d'automatisation des tris et surtout de circuits de récupération. L'initiative de reconditionnement des invendus du marché de Rungis par une association de réinsertion, lancée en 2007, est un exemple de ce qui pourrait se faire avec les banques alimentaires.

Le développement de l'économie numérique et des commandes passées par Internet limite aussi les gaspillages liés aux manipulations de livraison, de mise en rayon, aux ruptures de la chaîne du froid, aux détériorations diverses par les consommateurs. Ce sont les difficultés de livraison de produits périssables à des heures compatibles avec la disponibilité des clients ou des locaux de livraison qui en limitent pour l'instant la diffusion.

La réduction du gaspillage passe également par une réflexion approfondie sur les risques, la durée de vie des produits et l'étiquetage, qui pourrait être engagée dans le cadre du Paquet hygiène. Le financement des banques alimentaires a fait l'objet d'un débat au Parlement européen, dans le cadre de la politique agricole commune, à l'instar de ce qui existe aux États-Unis. Les dons aux banques alimentaires pourraient être un des débouchés des détaillants et éventuellement des traiteurs. Mais les normes qui leur sont appliquées — les mêmes que celles des grossistes — ne sont pas adaptées à ces systèmes de circuit court.

Pour ce qui est du grand public et de la restauration, on peut reprendre plusieurs recommandations du comité opérationnel du Grenelle de l'envi-

18. Voir le site Internet www.wrap.org.uk.

ronnement sur la communication en matière de développement durable. La première serait de lancer des campagnes de sensibilisation positives des ménages. Une étude Delphi réalisée en Wallonie par le Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (CRIOC)¹⁹, transposable à la France, montre en effet que les familles ne savent pas les quantités qu'elles jettent et que seuls des intervenants externes peuvent les aider à en prendre conscience. Le site britannique www.lovefoodhatewaste.com, qui met en avant les économies réalisées, présente des astuces et conseils, et propose des recettes pour accommoder les restes, est un bon exemple de ce qui peut être réalisé.

Une deuxième piste serait de réduire les portions en restauration collective, par une refonte des grammages inscrits dans le code des marchés publics sur recommandation du Groupe d'étude des marchés restauration collective et nutrition (GEMRCN). Certes, les recommandations nutritionnelles de 2007 ont été faites en fonction des résultats du Programme national nutrition santé (PNNS), mais certains besoins nutritionnels moyens sont calculés en tenant compte du fait que les portions ne sont pas consommées en totalité. On estime que l'on jette 200 g de produits par personne et par repas dans les cantines des lycées, dont une grande partie est constituée de pain.

Des actions de formation pourraient être mises en œuvre en direction des jeunes. Jusqu'aux années 1970, tous les enfants qui passaient par le niveau collègue bénéficiaient de cours d'enseignement ménager qui leur apprenaient à cuisiner, à suivre une recette, à respecter les bases de l'hygiène. Cette idée pourrait être reprise et adaptée au temps présent. On pourrait utiliser une partie des cours de technologie du programme des collèges pour faire acquérir des notions sur l'environnement, le développement durable, le gaspillage en général, et les coupler avec les problèmes d'hygiène de base et des éléments d'équilibre alimentaire et budgétaire (proposition du Comité opérationnel 34)²⁰. Le moment de restauration pourrait aussi être utilisé comme support de travaux pratiques prolongeant les leçons en classe. Les sites britanniques et canadiens sont de bons modèles en la matière, par exemple www.lovefoodhatewaste.com. Du côté des universités et des grandes écoles, ont été lancés aux États-Unis, en partenariat avec des acteurs privés, des concours entre établissements pour encourager les économies, le tri et la récupération de tous les consommables, et distribuer des palmes de non-gaspillage.



L'action publique devrait contribuer à réhabiliter les comportements économes : ce que nous jetons nous coûte de l'argent, non seulement en tant que

19. CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs). *Delphi — Gaspillage alimentaire*. Bruxelles : CRIOC, décembre 2007, 86 p. Voir sur le site Internet www.oivo-crioc.org/FR/doc/initiatives/consommationdurable/document-3099.html.

20. Voir le site Internet du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4145.

consommateurs, mais aussi en tant qu'entrepreneurs et citoyens. Cela coûte aussi en ressources rares, en dépenses intermédiaires, en eau et en énergie. La volonté de réduire les gaspillages s'inscrit donc parfaitement dans la dynamique du développement durable et de la lutte contre l'effet de serre. D'un point de vue plus strictement agricole, toutes les déperditions de la chaîne alimentaire contribuent à entretenir artificiellement la pression sur les étapes amont, déjà très contraintes, de la production.

Avant de chercher à changer les comportements, il convient d'aider à prendre conscience de la réalité des gaspillages et de les quantifier précisément. La plupart d'entre eux sont liés à des habitudes et des manières de vivre qui passent inaperçues aux yeux des acteurs qui souvent n'ont même pas le sentiment de jeter des biens ou de perdre de l'argent. Les progrès techniques de conservation et la baisse continue des prix (observée depuis les années 1950) ont réduit la valeur non seulement marchande mais symbolique de l'alimentation. Considérer le gaspillage comme anormal est une notion à redécouvrir individuellement et collectivement. On pourra alors commencer à parler d'alimentation durable...

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

Les fonctions d'étude et de prospective du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ont été récemment amplifiées, la sous-direction de la prospective et de l'évaluation étant érigée en Centre d'études et de prospective (CEP). Ce centre, dont les activités sont étendues et les moyens renforcés, doit fournir au ministère des outils d'analyse et de pilotage sur des problèmes publics complexes d'envergure souvent internationale : alimentation et industries agroalimentaires, développement durable, réformes de la politique agricole commune, risques et assurances agricoles, nouvelles ruralités, pêche, régulation des marchés, foncier, pays émergents, impacts du changement climatique, etc.

Toujours rattaché au secrétariat général, et partie prenante du service de la

statistique et de la prospective, ce CEP remplit à la fois des rôles d'alerte (veille, détection des faits porteurs d'avenir), de sensibilisation (diffusion de l'attitude prospective), d'appui (conseil, expertise, assistance) et d'animation (mobilisation de relais internes et externes, conduite de projets, montage d'événements publics).

Parmi ses fonctions transversales, le CEP est responsable de la programmation des crédits d'études et du secrétariat général du Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables (CSAAD), organe pluridisciplinaire de réflexion placé auprès du ministre et devant éclairer la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Bruno Héroult

CALENDRIER DES FORMATIONS

VEILLE • PROSPECTIVE • STRATÉGIE • MODES DE VIE

FUTURIBLES INTERNATIONAL

► **La prospective territoriale. Pour quoi faire ? Comment faire ? Concepts, méthodes, pratiques et témoignages**

Animé par Hugues de Jouvenel, Pierre-Jean Lorens, Jean-Loup Molin, Véronique Lamblin, Isabelle de Boismenu, François de Jouvenel et Jean Haëntjens.

Mardi 18 et mercredi 19 mai 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Prospective des valeurs, des modes de vie et de la consommation des ménages**

Animé par Hugues de Jouvenel, Bruno Hérault, Jean-François Tchernia, Charles Wassmer, Daniel Verger, Nicolas Herpin et Thibault Le Carpentier.

Mercredi 2 et jeudi 3 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **De la prospective territoriale à la stratégie urbaine**

Animé par Jean Haëntjens, Paul Lecroart, Frédérique de Gravelaine, Julien Damon et Hugues de Jouvenel.

Mardi 15 et mercredi 16 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Méthodes et outils de la prospective stratégique**

Animé par Nathalie Bassaler, François Bourse, Hugues de Jouvenel et Jacques Lesourne.

Jeudi 24 et vendredi 25 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

À photocopier et à retourner à Futuribles International, 47 rue de Babylone - F-75007 Paris
Tél. 33 (0)1 53 63 37 71 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54 croels@futuribles.com - www.futuribles.com

- Je souhaite recevoir gratuitement le programme des formations
 Je m'inscris au(x) formation(s)
-
.....
Nom - Prénom
- Fonction - Organisation
- Adresse
- Code postal Ville/pays
- Tél. Fax E-mail
- Règlement : Chèque à l'ordre de Futuribles International
 Au reçu d'une facture

* Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par session de formation).

L'Europe et les services publics

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET ¹

Alors qu'en France, l'ouverture des services publics à la concurrence s'étend progressivement à des secteurs tels que la production et la distribution de l'énergie, le transport ferroviaire et la Poste, Jean-François Drevet engage ici une réflexion sur les effets de la libéralisation. Un processus qui se généralise depuis la fin des années 1980 dans l'Union européenne (UE).

Ainsi, après avoir dressé un bilan contrasté des premières privatisations, dans les télécommunications et le transport aérien notamment, l'auteur souligne les perspectives préoccupantes des libéralisations récentes et en cours. « Comment concilier l'intérêt public avec celui d'un opérateur privé ? », s'interroge-t-il, avant de poser la question de la pertinence de cette politique, eu égard aux nouveaux objectifs de l'UE, à savoir la cohésion territoriale, la lutte contre le changement climatique et la sécurité énergétique. L'auteur insiste ensuite sur l'importance, dans ce contexte, d'une « régulation intelligente ». T.P. ■

Le retour de Michel Barnier à la Commission européenne comme responsable du marché intérieur a été présenté par la presse comme lié à la régulation des services financiers. En fait, ses responsabilités sont beaucoup plus larges et couvrent une grande partie du processus de libéralisation entamé avec l'Acte unique de 1986, dont l'ouverture des services

économiques d'intérêt général (SIEG) à la concurrence, qui fait actuellement l'objet d'une double interrogation :

- La politique suivie depuis deux décennies a-t-elle produit les résultats attendus ?
- Est-elle toujours pertinente compte tenu des nouveaux objectifs fixés à l'action communautaire, notamment

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

la cohésion territoriale², la lutte contre le changement climatique et la sécurité énergétique ?

S'agissant d'une question vaste et complexe, nous nous limiterons ici à quelques observations concernant le bilan de la libéralisation et nous tenterons de situer l'impact des nouvelles contraintes politiques.

Bilan de deux décennies de libéralisation

À la fin des années 1980, dans le contexte de l'achèvement du marché intérieur, il apparaît nécessaire de généraliser dans l'Union européenne (UE) l'ouverture des services publics à la concurrence, comme cela a déjà été fait dans d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment aux États-Unis.

Cette politique est mise en œuvre sans débat public : la Commission a la capacité de démanteler les réglementations nationales, mais pas assez de pouvoir pour les remplacer par un nouveau cadre de référence. Quand elle veut le faire, elle en est souvent empêchée par les États membres. À tort ou à raison, l'opération est donc perçue comme une libéralisation et non comme une réorganisation de ces services dans un cadre européen.

Néanmoins, elle est d'abord assez populaire, même en France où les services publics fonctionnent mieux qu'ailleurs, car les usagers n'ont pas oublié la crise du téléphone des années 1960-1970 et les grèves à répétition à Air Inter. Émanant le plus souvent des syndicats, les protestations n'ont pas un grand écho ; elles sont

perçues comme défensives, conservatrices ou corporatistes.

Pendant longtemps, les affrontements idéologiques entre les libéraux inconditionnels et les partisans non moins inconditionnels du service public ne mobilisent pas les foules. Mais la montée récente des oppositions à la privatisation de la Poste laisse penser que l'opinion ne sera plus longtemps passive.

Au plan technique, un bilan est difficile en raison de la diversité des secteurs concernés et de l'importance des mutations technologiques intervenues au cours de la décennie 1990 — téléphonie mobile, Internet, interconnexion train à grande vitesse (TGV)-avion. En fait, la question est de savoir si cette politique a atteint les objectifs fixés par la Commission : soulager le contribuable (en déchargeant les budgets publics) et améliorer le service rendu au consommateur (en faisant de l'utilisateur un client).

D'une manière générale, les finances publiques ont bénéficié des recettes des privatisations, des dividendes (là où l'État est resté actionnaire) et des impôts versés par les opérateurs privés, accrus par l'extension de leurs activités. Les subventions n'ont pas disparu, mais elles ont souvent été réduites. On peut parfois se demander si les pouvoirs publics ont bien vendu leurs actifs, mais la rentabilité d'une opération de privatisation dépend aussi de facteurs externes. Enfin, pour rapporter davantage à l'État, les monopoles publics auraient dû être en mesure de moderniser leurs activités, ce qui n'était pas toujours le cas.

Du point de vue du consommateur, des analyses ont été réalisées dans les

2. Cet aspect, lié à l'aménagement du territoire, fera l'objet d'une autre tribune.

deux secteurs où la libéralisation est la plus ancienne, le transport aérien et les télécommunications.

Dans le transport aérien, le développement des compagnies *low cost* a fait baisser le coût moyen du transport et offert une gamme plus variée de destinations, y compris dans des régions périphériques autrefois mal desservies. Dans l'ensemble, les enquêtes d'opinion donnent une appréciation positive de l'évolution observée, aussi bien du point de vue de ceux qui prennent souvent l'avion (et qui le font davantage), que de ceux qui ne le prenaient pas et ont commencé à le faire.

Cependant, les associations de consommateurs déplorent la dégradation de la qualité du service dans les avions (entassement des passagers, mauvaise nourriture) et le manque de considération pour certaines catégories de voyageurs (familles, handicapés). Pour sa part, la Commission dénonce des pratiques abusives dans la gestion des réservations sur Internet (opacité des prix, multiplication des suppléments). Les procédures en cours pour distorsion de concurrence (versement d'aides régionales³) ou pour contournement des lois sociales (enregistrement de salariés dans des pays aux réglementations les moins favorables aux salariés) laissent penser que

la vigilance des autorités de contrôle doit s'accroître⁴.

Dans le secteur des télécommunications, les changements technologiques ont été bien plus importants. La généralisation du GSM (*Global System for Mobile communications*) et l'essor prodigieux d'Internet ont apporté aux ménages et aux entreprises des facilités inimaginables auparavant : accessibilité et diversification illimitée des services, consultations et achats en ligne, quasi-gratuité du courrier électronique.

Mais les associations de consommateurs relèvent l'augmentation de la part des télécommunications dans les budgets des ménages et le développement des pratiques abusives (harcèlement commercial qui contraste avec la mauvaise qualité des services après-vente, centres d'appels inaccessibles, tarification prédatrice). Les ententes illicites ont d'ailleurs entraîné des condamnations à de lourdes amendes⁵ dans plusieurs États membres. Après avoir naïvement prêché l'auto-régulation⁶, la Commission a dû intervenir à plusieurs reprises pour faire baisser le prix des communications internationales, qui reste cependant très au-dessus de leur prix de revient⁷.

Si le bilan peut donc être qualifié de globalement positif pour les finances publiques, l'appréciation du consom-

3. Plusieurs compagnies *low cost* bénéficient de conditions très favorables d'accès à certains aéroports, qui sont dénoncées par les compagnies régulières.

4. Mais les sanctions ne sont pas dissuasives : en enregistrant au Royaume-Uni son personnel en poste à Orly, la compagnie EasyJet ne risque qu'une amende de 225 000 euros, alors que le manque à gagner pour l'ASSEDIC et l'URSSAF s'élève à 10,3 millions d'euros (*Le Monde*, 24-25 janvier 2010).

5. En France, 442 millions d'euros pour Orange, SFR et Bouygues Télécom pour des pratiques remontant à 2000-2002.

6. Dans un contexte de fortes mutations technologiques et de précarité économique, les opérateurs veulent dégager un profit maximum le plus vite possible.

7. Selon une étude de Tariff Consultancy, un cabinet britannique spécialisé dans les tarifs du téléphone mobile, le prix des SMS et des appels itinérants (*roaming*) a baissé de 50 % en Europe depuis 2007, après des baisses autoritaires imposées par la Commission. Cependant, le transfert d'un mégaoctet de données coûte 5,4 euros en moyenne, alors que le prix de revient se situe autour d'un euro.

mateur est plus nuancée. Les inconvénients observés proviennent d'une trop faible ouverture à la concurrence (pour autant qu'elle soit praticable dans un secteur oligopolistique) et de l'insuffisance des contrôles sur les nouveaux opérateurs (qui profitent excessivement de la déréglementation).

Des perspectives préoccupantes

Élément essentiel de la politique communautaire, l'ouverture des services à la concurrence s'étend progressivement à d'autres secteurs : en France, le transport ferroviaire (pour les voyageurs à partir de 2010), la production et la distribution d'énergie (pour les particuliers depuis 2007), les services postaux (libéralisation totale à partir du 1^{er} janvier 2011). On prendra les exemples de l'électricité et de la Poste, où les contraintes techniques sont bien différentes de celles des télécommunications et du transport aérien.

« L'instauration d'une véritable concurrence dans l'électricité réclame des conditions draconiennes : non seulement il faut construire le marché de toutes pièces, mais il faut se donner les moyens de le contrôler en permanence » analyse Frédéric Marty, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), parce que l'électricité ne se stocke pas et nécessite donc un ajustement instantané entre offre et demande⁸. Comme en Californie en 2001-2002, des produc-

teurs peuvent être tentés de minimiser leur production pour faire grimper les tarifs, éventuellement au prix de coupures massives et répétées de courant. En France, le développement de la concurrence dans le secteur de l'électricité industrielle a entraîné de fortes hausses de prix et on estime qu'il en ira de même dans la distribution aux particuliers⁹.

Comme dans la téléphonie mobile, les organisations de consommateurs observent une forte croissance des frais commerciaux et administratifs et les mêmes pratiques abusives dans la gestion des services aux particuliers. Pour la distribution d'électricité, elles s'interrogent sur la capacité des opérateurs à assurer les investissements nécessaires pour faire face aux périodes de pointe (très coûteux pour un temps d'utilisation très court), aux intempéries et à l'évolution de la consommation à long terme.

Dans les services postaux, les mesures de libéralisation profitent aux entreprises, tandis que les particuliers sont confrontés à des hausses de tarifs et à la fermeture des bureaux les moins rentables. En Suède, où l'ouverture de la Poste à la concurrence est totale depuis 1993, l'ancienne administration, transformée en société anonyme, Posten AB, a en effet relevé ses tarifs pour les particuliers¹⁰. Bien qu'un tiers des emplois de postiers et des bureaux de poste aient été supprimés, Posten a évité de peu la banqueroute en 2003¹¹.

8. Voir BOITEUX Marcel. « Les ambiguïtés de la concurrence. Électricité de France et la libéralisation du marché de l'électricité ». *Futuribles*, n° 331, juin 2007, pp. 5-16.

9. Depuis le début des années 2000, EDF (Électricité de France) réclame aux gouvernements de fortes augmentations du prix de l'électricité.

10. Depuis 1993, les tarifs postaux des particuliers ont augmenté de 40 % et ceux des entreprises ont reculé de 30 %.

11. En avril 2008, Posten AB a fusionné avec le service postal danois pour former Posten Norden.

Au Royaume-Uni, où la concurrence est totale depuis le 1^{er} janvier 2006, le coût des services aux entreprises a, lui aussi, baissé. Royal Mail a également fermé 17 % de ses bureaux de poste et, après avoir subi des pertes en 2007-2008, est redevenu bénéficiaire en 2009.

Dans les deux pays, l'opérateur historique a conservé plus de 90 % du marché. Dans l'ensemble, les enquêtes d'opinion et les statistiques indiquent une amélioration de la qualité des services, notamment pour Royal Mail, qui connaissait dans le passé une proportion élevée de lettres perdues ou mal distribuées.

En principe, grâce aux innovations, à la minimisation des coûts et à l'amélioration de la qualité, le libre jeu du marché est supposé servir l'intérêt général. Dans la pratique, les opérateurs privés avantagent les gros clients et ont tendance à baisser la qualité de leurs prestations aux petits, qui leur coûtent tout simplement plus cher. Ceux qui sont trop loin, trop vieux, trop pauvres ou qui requièrent des services particuliers (comme les handicapés) sont à oublier.

Par ailleurs, les investissements importants ne peuvent être réalisés sans subventions publiques, qu'elles émanent de l'État ou des collectivités territoriales, qui sont donc toujours mis à contribution. Dans un rapport spécial de 2007, la Cour des comptes française¹² dénonce une répartition déficitaire des tâches¹³ entre Réseau ferré de France (RFF) et la Société na-

tionale des chemins de fer (SNCF) dans la libéralisation du transport ferroviaire, et les conflits qui en résultent dans la facturation des coûts d'utilisation des infrastructures. Plus récemment, les collectivités territoriales qui ont financé le TGV-Est s'insurgent contre le projet de la SNCF de réduire des services insuffisamment rentables. Qui est dans son droit ? L'opérateur, qui doit au moins équilibrer ses comptes et même rémunérer ses actionnaires ou les citoyens qui estiment avoir payé assez cher pour avoir un accès correct aux nouvelles infrastructures ? Compte tenu du rôle du TGV dans l'attractivité d'une ville, comment concilier l'intérêt public (d'une ville ou d'une région) avec celui d'un opérateur privé ?

Ce dilemme amène à s'interroger sur la pertinence de l'ouverture à la concurrence face à l'émergence d'autres priorités. L'UE, qui y a consacré beaucoup d'efforts dans le cadre de l'achèvement du marché intérieur, est confrontée à de nouveaux objectifs, notamment la cohésion territoriale (désormais inscrite dans le traité), la sécurité énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Au moment où l'Europe aurait besoin d'investissements colossaux pour renouveler son parc électrique¹⁴, son faible niveau d'autosuffisance menace sa sécurité d'approvisionnement. Non seulement, elle doit importer de grandes quantités d'hydrocarbures, mais ses principaux fournisseurs ne sont pas soumis aux lois du marché, qu'il s'agisse de cartels (comme l'Or-

12. *Le Réseau ferroviaire. Une réforme inachevée, une stratégie incertaine*. Paris : Cour des comptes, 2008, 169 p.

13. « Le schéma institutionnel retenu n'avait pas contribué à la clarification des rôles attendue de cette réforme. »

14. Pas moins de 700 milliards d'euros d'ici à 2030, selon le cabinet Cap Gemini (voir le dossier d'*Alternatives économiques*, n° 260, juillet 2007).

ganisation des pays exportateurs de pétrole, OPEP) ou de monopoles (Gazprom), qui peuvent exercer de fortes pressions politiques. En bonne logique, ces contraintes doivent orienter la politique européenne vers une gestion adaptée de son marché de l'énergie.

Érigée en priorité majeure, la lutte contre le changement climatique implique également des arbitrages, entre sources d'énergie et modes de transport, qui ne sont pas ceux du marché. Compte tenu des écarts de coût des centrales, un opérateur choisira de produire son électricité à partir du gaz plutôt que du nucléaire, augmentant ainsi la production de carbone. Magnifique innovation technique, adapté aux nouveaux objectifs écologiques, le TGV se révèle, pour les usagers, plus cher que la route¹⁵ et que l'avion¹⁶. En outre, la tarification établie par la SNCF¹⁷ accentue le déséquilibre, en contradiction avec les priorités avancées par la Commission dans ses livres blancs sur la politique des transports.

En somme, l'ouverture à la concurrence est le plus souvent avantageuse pour les entreprises. Elle ne l'est, pour les particuliers, que dans la mesure où le service universel est défini et garanti par un cahier des charges précis et bien contrôlé, ce qui ne semble pas être le cas partout. Or la libéralisation touche désormais directement la vie quotidienne de l'ensemble de la population européenne (distribution d'électricité, services postaux, etc.), qui ne restera pas sans réaction en cas de dégradation des prestations des nou-

veaux opérateurs. L'extension des pratiques abusives, telles que déjà dénoncées par les associations de consommateurs, font craindre une mise en cause des institutions communautaires, qui n'ont pas besoin de ce supplément d'impopolarité.

Enfin, parce qu'elle a juxtaposé ses politiques au lieu de les faire converger, la Commission est confrontée à des difficultés croissantes pour concilier le court terme (l'extension des mécanismes de marché) et le long terme (le développement durable). Face à la diversification des objectifs fondamentaux de l'UE (cohésion territoriale, lutte contre le changement climatique, protection de l'environnement) et aux impératifs de la sécurité énergétique, l'ouverture à la concurrence des services publics, qui n'est pas une fin en soi, doit recevoir les inflexions nécessaires.

Les mesures à prendre

Il est inévitable qu'une entreprise privée classique, qui doit rendre des comptes à ses actionnaires, cherche à gagner de l'argent le plus rapidement possible, par exemple en optimisant son système de tarification, plutôt qu'en investissant dans des infrastructures coûteuses et d'utilisation aléatoire. Seuls les pouvoirs publics, en tant que garants de l'intérêt général, ont les moyens de prendre en compte la rentabilité à long terme. Puisqu'on a maintenant l'expérience de la gestion publique (les monopoles d'avant la libéralisation) et privée (depuis l'ouverture à la concurrence), il doit être pos-

15. Par exemple, de Bruxelles à Paris, pour un aller simple, la « tarification normale » est de 24 euros avec le bus Eurolines, 88 euros avec le TGV Thalys.

16. Par exemple, le tarif « normal » Bruxelles-Nice avec la compagnie régulière Brussels Airlines est de 105 euros, contre 145 euros en TGV.

17. Pour maximiser la rentabilité de ses TGV. Elle a été qualifiée de « management de l'opacité » par Frédérique Pfrunder dans *L'Express*, 9 octobre 2008.

sible de développer un bon niveau de complémentarité entre le privé et le public.

Or, les conditions de libéralisation des services publics ont obéi en partie à des contraintes extérieures : état de la Bourse au moment des privatisations, gestion de l'endettement public lors de la création de RFF, ce qui n'a pas permis d'établir une division du travail adéquate entre les opérateurs. Dans d'autres cas, cette répartition est le résultat de calculs erronés, privilégiant les effets directs et ne tenant pas suffisamment compte des externalités.

L'émergence d'une comptabilité verte serait de nature à réduire les écarts, mais son intégration dans le calcul économique n'ira pas de soi. C'est pourtant un enjeu décisif dans la prise en compte d'objectifs à long terme et dans leur intégration dans les normes du service universel. Il y a là beaucoup de travail pour les cours des comptes et les cabinets d'audit qui travaillent pour la Commission et les États membres.

Dans un contexte de libéralisation, le rôle du régulateur est essentiel. Si on n'est pas allé aussi loin en Europe qu'aux États-Unis avec le scandale Enron, on observe des signes inquiétants : des opérateurs abusent sans

vergogne de leur position dominante ou s'entendent avec leurs concurrents. Les clauses abusives et les tarifications prédatrices se développent sans entraîner de réaction rapide des autorités de contrôle, qui seraient plutôt soucieuses de ne pas entraver le libre jeu du marché.

En dépit des signaux d'alerte des associations de consommateurs, les opérateurs ont largement le temps de faire des bénéfices excessifs avant que les autorités nationales, la Commission, ou même les tribunaux ne les sanctionnent. Quand ils sont condamnés à des amendes, parfois élevées en valeur absolue, elles sont le plus souvent bien inférieures aux profits accumulés.

Il est donc essentiel que le concept de régulation intelligente¹⁸ soit rapidement concrétisé. C'est indispensable pour surmonter le scepticisme croissant de l'opinion et la convaincre que l'ouverture à la concurrence, en dépit de signaux inquiétants, va dans la bonne direction. Ce concept doit aussi intégrer les inflexions nécessaires pour permettre au marché de prendre en compte les priorités de la cohésion territoriale, du développement durable et de la sécurité énergétique. ■

18. Avancé par Michel Barnier dans son audition par le Parlement européen en janvier 2010.

LES DERNIÈRES TRIBUNES EUROPÉENNES DE JEAN-FRANÇOIS DREVET PARUES DANS FUTURIBLES

- ▶ « La faisabilité d'un impôt européen ». N° 361, mars 2010, pp. 67-74
- ▶ « Les minarets, la Suisse et l'Europe ». N° 360, février 2010, pp. 69-74
- ▶ « Onze ans d'euro, et après ? » N° 359, janvier 2010, pp. 73-80
- ▶ « Rétrospective des traités européens ». N° 358, décembre 2009, pp. 71-74
- ▶ « Le TGV Sud, jusqu'où ? » N° 357, novembre 2009, pp. 69-74
- ▶ « La Moldavie à la porte de l'Europe ». N° 356, octobre 2009, pp. 57-74
- ▶ « L'Europe et ses musulmans ». N° 355, septembre 2009, pp. 69-74
- ▶ « L'action de l'Union dans le domaine urbain ». N° 354, juillet-août 2009, pp. 93-96
- ▶ « Qu'attendre du nouveau Parlement européen ? » N° 353, juin 2009, pp. 81-86
- ▶ « Parlement européen : une France trop en retrait ». N° 352, mai 2009, pp. 69-73
- ▶ « L'Union peut-elle se fixer des limites ? » N° 351, avril 2009, pp. 63-68
- ▶ « Une relance de la politique de voisinage ? » N° 350, mars 2009, pp. 65-87
- ▶ « L'élargissement de l'Union en panne ? » N° 349, février 2009, pp. 69-74
- ▶ « La défense européenne face aux nouvelles menaces ». N° 348, janvier 2009, pp. 73-77



BON DE COMMANDE

À photocopier et à retourner à *Futuribles* - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73
Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • diffusion@futuribles.com • www.futuribles.com

Je commande **numéro(s)**
et **numéro(s)**

- 13 € France métropolitaine
(sauf n° 354 : 18 €)
 14 € autres pays / outre-mer
(sauf n° 354 : 19 €)

Je règle € par :

- chèque à l'ordre de *Futuribles*
 carte Visa American Express

N° Exp.

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte

Nom

Titre

Organisation

Adresse

Tél
.....

Date Signature

IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

France : l'importation du bio en hausse

En 2009, la consommation de produits biologiques a poursuivi son essor en France, d'après le baromètre annuel de l'Agence Bio (groupement d'intérêt public pour la promotion de l'agriculture biologique). Ainsi, 46 % des Français ont consommé au moins un produit bio une fois par mois en 2009, contre 44 % en 2008.

Mais la production nationale d'aliments issus de l'agriculture biologique est loin d'augmenter au même rythme. En 2008, environ 30 % de la valeur des produits bio consommés en France étaient importés, selon les estimations de l'Agence Bio.

À la fin de l'année 2008, les exploitations agricoles « bio » représentaient 2,12 % de la surface agricole utile (SAU) française, soit une hausse de 0,1 % par rapport à 2007 (et de 0,7 % depuis 2001).

Malgré une hausse régulière des surfaces en conversion (81 000 hectares en 2008), les surfaces certifiées bio augmentent lentement en France depuis le début des années 2000 ; elles ont même diminué entre 2005 et 2007. En effet, les départs à la retraite d'exploitants et le retour de certaines exploitations bio à l'agriculture conventionnelle — même s'ils sont ra-

rement pris en compte — ne sont pas négligeables.

Le Grenelle de l'environnement fixe comme objectif qu'en 2012, 6 % de la SAU française soit convertie au bio. Un taux qui paraît désormais impossible à atteindre puisqu'il supposerait que 1,7 million d'hectares soient dédiés aux cultures biologiques alors que seuls 580 000 hectares le sont pour l'instant.

Un tiers des importations concerne des produits exotiques (café, cacao, thé, etc.), qui peuvent donc difficilement être produits en France, qu'ils soient bio ou non. Un deuxième tiers correspond à des productions peu développées dans l'hexagone (aquaiculture, soja, etc.). Au final, un tiers des produits importés correspond à des aliments présents dans l'agriculture biologique française, mais en quantités insuffisantes pour satisfaire la demande croissante : céréales, lait, viande, certains fruits et légumes, jus de fruits, etc. Une meilleure compétitivité prix de ces produits importés favorise aussi probablement leur essor.

Le nombre d'autorisations d'importation accordées par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche à des entreprises étrangères a augmenté de 26 % entre 2007 et 2008, sachant que les importations issues d'autres pays de l'Union européenne ne sont pas comptabilisées. Le Maroc, la Turquie, Madagascar et la

Chine comptabilisent le plus grand nombre d'autorisations et d'exportateurs. Le nombre d'autorisations délivrées à des exportateurs chinois a augmenté de 79 % entre 2001 et 2007 (de 3 à 34), et de 32 % en 2008.

En 2009, 94 % des consommateurs de produits bio voient dans leur démarche une manière de protéger l'environnement. Cet argument est passé de la quatrième à la deuxième place en un an pour justifier la consommation de produits bio. Mais importer du maïs cultivé sans pesticides dans un champ malgache est-il meilleur pour l'environnement que faire pousser du maïs « conventionnel » dans un champ breton ? Rien n'est moins sûr...

Cécile Désaunay

Sources : AGENCE BIO. *L'Agriculture biologique, chiffres clés. Édition 2009*. Paris : Agence Bio, 2009, site Internet : <http://www.agencebio.org/pageEdito.asp?IDPAGE=120&n3=70> ; AGENCE BIO. « 10 ans de printemps bio ». Dossier de presse, 2009, site Internet : http://www.agencebio.org/actualites.asp?n1=3&n2=8FK_categorie=8page=1&PK_actuallite=96.

L'essor de la science chinoise

La publication aux États-Unis, tous les deux ans, du rapport *Science and Engineering Indicators* par la National Science Foundation (NSF), fournit l'occasion aux responsables américains de la politique de la recherche et de l'innovation de faire des commentaires sur la compétitivité scientifique et technologique du pays.

L'édition 2010 du rapport de la NSF, publié en janvier, n'a pas dérogé à la règle, et le directeur adjoint de la recherche et développement (R&D) fé-

dérale de l'Office of Science and Technology Policy (OSTP) à la Maison Blanche, Kei Koizumi, a ainsi déclaré que « les indicateurs de la NSF commencent à décrire une situation alarmante ». Et de préciser : « La domination américaine s'est érodée de façon significative ».

Ce sont les indicateurs concernant la progression des investissements de R&D des pays asiatiques, et en particulier ceux de la Chine et de leurs performances, qui alarment le plus les responsables de la politique scientifique américaine. En effet, s'agissant de la part du produit intérieur brut (PIB) qui est consacrée à la R&D, si le Japon a dépassé les États-Unis depuis plusieurs années déjà (3,4 % du PIB et 2,7 % pour les États-Unis), la Corée du Sud est désormais en tête (3,5 % du PIB).

En 1996, les États-Unis étaient nettement les *leaders* mondiaux pour la dépense de recherche, devant l'Europe et loin devant l'Asie (Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Taiwan, Singapour, Malaisie, Thaïlande). En 2007, selon la NSF, les trois régions dominant largement le reste de la planète, mais les États-Unis (avec une dépense de R&D de 370 milliards de dollars US) sont talonnés par l'Asie (340 milliards de dollars US), alors que l'Union européenne (UE) est nettement distancée (260 milliards de dollars US).

En fait, c'est le taux de croissance des dépenses de recherche publiques et privées qui est le plus significatif : la Chine est parvenue à tenir un rythme annuel de croissance de 23 % sur la période 1996-2007, contre 10 % pour la Corée du Sud, 8 % pour l'Inde et environ 5 % pour les États-Unis, le Japon et l'UE. La force de travail scientifique de la Chine est désormais équivalente à celle des États-Unis (elle a doublé en 10 ans et atteint, aujourd'hui, 1,4

million de chercheurs et d'ingénieurs), légèrement devant celle de l'Europe.

S'agissant de la production scientifique mondiale (mesurée par les publications), les indicateurs de la NSF révèlent que les États-Unis gardent la première place, tous domaines confondus, mais la Chine est, aujourd'hui, à la deuxième place (8 % de la production mondiale en 2007 au lieu de 2 % en 1995). La recherche chinoise est fortement investie dans les sciences physiques (55 % des publications), mais reste encore relativement faible dans les sciences de l'ingénieur et médicales alors que sa position s'affirme en biologie (10 %).

Les efforts américains s'équilibrent entre les grands secteurs, et les publications françaises se concentrent fortement sur les sciences physiques (environ 40 %). La NSF inventorie les dépôts de brevets aux États-Unis et il apparaît ainsi que les parts de la Chine et de l'Inde y sont relativement faibles, alors que celles de Taiwan et de la Corée du Sud sont en forte progression.

La société Thomson-Reuters, qui analyse aussi les publications scientifiques (en repérant des mots-clés) et publie ses propres indicateurs, a comparé la situation du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Russie, et ses conclusions rejoignent celles de la NSF.

Dans un article du *Financial Times* consacré à la Chine, Jonathan Adams, le directeur de l'évaluation de la recherche chez Thomson, soulignait que la « Chine va de l'avant, bien en tête de la mêlée » avec, rappelait-il, une multiplication par 64 du nombre de ses publications scientifiques dans les journaux à comité de lecture international depuis 1981 (et indexées dans les bases de données internationales). Une fraction importante des articles

chinois sont cosignés par des auteurs étrangers (9 % sont américains).

Les comparaisons internationales révèlent aussi que le Brésil fait un effort très important (notamment en agronomie et en biologie) et qu'il a rattrapé l'Inde. La Russie, elle, décline, désormais dépassée par l'Inde et le Brésil.

Plusieurs facteurs expliquent, semble-t-il, la montée en puissance de la science chinoise : la priorité donnée par le gouvernement, depuis près de deux décennies, à la recherche et à la technologie, qui sont considérées comme des facteurs de modernisation de l'économie ; une réforme profonde des universités et de l'Académie des sciences, un effort pour rapatrier en Chine des chercheurs ayant émigré. Il ne semble pas que l'Inde ait adopté une telle politique.

Il y a 20 ans, les États-Unis s'inquiétaient de la concurrence de la recherche et de la technologie japonaises qui semblaient menacer leur *leadership*, en particulier dans les secteurs de l'informatique et de l'électronique. Ces inquiétudes sont, aujourd'hui, oubliées même si le potentiel scientifique et technique du Japon demeure à un très bon niveau. En cette année du Tigre, c'est donc la Chine qui inquiète, même si la NSF estime que les pays asiatiques peinent encore beaucoup à créer des « services marchands à fort contenu de connaissance ». Ainsi, il sera nécessaire de suivre avec attention, au fil des ans, l'évolution du potentiel scientifique et technologique chinois.

Alors que la Chine veut développer la coopération scientifique internationale, plusieurs manifestations et colloques vont célébrer, en 2010, les 400 ans de la mort de Matteo Ricci à Pékin, le savant jésuite qui avait ouvert la

Chine, à la fin du XVI^e siècle, à la science européenne et suscité un intérêt de l'Europe pour ce pays¹. Signe des temps, la tombe de M. Ricci à Pékin qui a surmonté tous les troubles de l'histoire de la Chine (de la guerre des Boxers à la Révolution culturelle) se trouve, aujourd'hui, dans un petit jardin dans l'enceinte de l'École des cadres du parti communiste chinois. C'est tout un symbole pour les relations de l'Occident avec la Chine.

Pierre Papon

Sources : NATIONAL SCIENCE BOARD. *Science and Engineering Indicators 2010*. Arlington : NSF (National Science Foundation), 2010. Voir le site Internet www.nsf.gov ; MERVIS Jeffrey. « Trends Document China's Prowess ». *Science*, vol. 327, n° 5946, 22 Janvier 2010, p. 407. Voir le site Internet www.sciencemag.org ; COOKSON Clive. « China Scientists Lead World in Research Growth ». *The Financial Times*, 25 janvier 2010.

1. Une exposition itinérante sur Matteo Ricci et la science chinoise de son époque est réalisée par les jésuites. Elle sera dans le pavillon français de l'Exposition universelle de Shanghai. Un colloque, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, leur sera consacré à Paris en mai 2010.

Dynamiques démographiques des régions françaises

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de publier les chiffres définitifs des populations régionales en 1999, 2006 et 2009. Le délai de publication semble résulter de la difficulté croissante des calculs d'ajustement, due notamment aux refus de répondre (« je ne veux pas que le Big Brother étatique sache tout cela sur moi ») et aux situations irrégulières non enregistrées. Le bilan

Tableau 1 — Classement par taux de croissance entre 1999 et 2008

Rang	Région	Taux de croissance
1	Corse	16,1 %
2	Languedoc-Roussillon	13,1 %
3	Pays de la Loire	8,9 %
4	Midi-Pyrénées	8,8 %
5	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	8,6 %
6	Rhône-Alpes	8,5 %
7	Bretagne	8,1 %
8	Aquitaine	7,3 %
9	Île-de-France	6,8 %
10	Poitou-Charentes	6,3 %
Niveau moyen pour l'ensemble de la population métropolitaine		6,1 %
11	Alsace	5,9 %
12	Centre	4,8 %
13	Franche-Comté	3,8 %
14	Limousin	3,3 %
15	Basse-Normandie	2,9 %
16	Auvergne	2,4 %
17	Picardie	1,9 %
18	Haute-Normandie	1,9 %
19	Bourgogne	1,3 %
20	Lorraine	1,1 %
21	Nord-Pas-de-Calais	0,5 %
22	Champagne-Ardenne	- 0,3 %

Source : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *Population des régions au 1^{er} janvier*.

global est un signe de bonne santé, avec une augmentation de la population métropolitaine de 3 610 000 âmes en neuf ans pour dépasser les 62 millions au 1^{er} janvier 2008 et donc approcher les 63 millions aujourd'hui.

Comme d'habitude, le communiqué de presse ne commente les résultats régionaux qu'à travers les pourcentages de variations, cédant une fois de plus au paradoxe d'Alfred Sauvy¹.

1. Le taux de croissance de l'âge d'un enfant est spectaculairement plus élevé que celui de son grand-père, alors que la différence d'âge ne

Pour prendre la mesure complète des dynamiques régionales, il est nécessaire de comparer le classement par taux et celui par augmentations numériques. Le premier donne des informations sur les différences de dynamiques entre régions, le second permet de prendre la mesure de la poursuite de la concentration de population vers les aires métropolitaines.

Une forte différence peut être observée entre les deux groupes de régions séparées par la moyenne nationale. Deux effets jouent en faveur du premier groupe : d'une part, l'attrait des littoraux et d'autre part, l'attractivité des trois aires métropolitaines principales (Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et des villes de province les plus dynamiques, Nantes, Toulouse et Bordeaux.

L'Île-de-France se situe à un niveau relativement modeste qui sera contredit par le second classement. Pour bien évaluer son cas particulier, il faut tenir compte du fait que la statistique est effectuée dans les résidences principales. Elle concerne donc la « population nocturne » et non la « population diurne » qui serait, elle, recensée sur son lieu de travail.

Cette population nocturne est nettement inférieure à la population diurne pour la région capitale. La cherté du foncier a rejeté au-delà de la limite régionale les accédants à la propriété en maison unifamiliale. En même temps, l'attrait croissant pour un partage du temps de travail entre des courts séjours en Île-de-France et le travail à domicile permis par Internet fait que tous les départements français, sans

aucune exception, accueillent des résidents travaillant en Île-de-France.

La seconde partie du classement montre l'impact des vagues successives de désindustrialisation dans les trois régions de la frontière Nord. En dessous d'un taux de croissance démographique de l'ordre de 2 %, la stagnation économique perdure.

Notons cependant un retournement de tendance important, mais non lisible à l'échelle régionale. La catégorie des petites communes rurales, dont la population diminuait continûment

Tableau 2 — Classement par nombre d'habitants supplémentaires entre 1999 et 2008

Rang	Région	Nombre d'habitants supplémentaires
1	Île-de-France	748 000
2	Rhône-Alpes	481 000
3	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	389 000
4	Languedoc-Roussillon	302 000
5	Pays de la Loire	283 000
6	Midi-Pyrénées	283 000
7	Aquitaine	264 000
8	Bretagne	235 000
9	Alsace	106 000
10	Poitou-Charentes	104 000
11	Centre	98 000
12	Picardie	43 000
13	Basse-Normandie	42 000
14	Corse	42 000
15	Haute-Normandie	35 000
16	Auvergne	32 000
17	Lorraine	27 000
18	Nord-Pas-de-Calais	25 000
19	Limousin	24 000
20	Franche-Comté	22 000
21	Bourgogne	21 000
22	Champagne-Ardenne	- 3 000

Source : Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *Population des régions au 1^{er} janvier*.

varie pas. Voir LACAZE Jean-Paul. « La population française en 2004. Gare aux illusions d'optique ! » *Futuribles*, n° 307, avril 2005, pp. 75-78.

depuis deux siècles est désormais en croissance et à un rythme plus fort que celui des communes urbaines. Quantitativement, l'impact local reste léger, mais l'important, c'est que ces lieux agrestes reçoivent plusieurs flux de populations venues des villes : retraités français et étrangers, préretraités, professions libérales et cadres travaillant via Internet, microentreprises, sans oublier des dizaines de milliers de maisons neuves habitées par des ménages d'ouvriers. Un rapport récent du Sénat² souligne qu'il s'agit d'un véritable « renouveau du monde rural ».

Ce classement confirme la persistance et l'ampleur du mouvement de concentration vers les aires urbaines principales. L'Île-de-France, en tête, a accueilli 20,7 % des nouveaux habitants, population diurne non comprise, plus que sa part de 18,8 % de la population métropolitaine. Les trois premières régions accueillent ensemble 44,7 % des nouveaux habitants ; les huit premières, 75 %.

Poitou-Charentes et Corse voient relativiser leur bon rang dans le premier classement. Leur croissance reste, d'un point de vue quantitatif, inférieure à la moyenne de 136 000 pour les 21 régions de province. Les 10 dernières régions confirment la géographie de stagnation unissant le Nord et le Grand Bassin parisien.

Du point de vue prospectif, aucun signal précurseur ne laisse présager une inflexion des tendances à l'œuvre, et le projet prioritaire du Grand Paris ne peut que les renforcer.

Jean-Paul Lacaze

2. PONCET Jean-François et BELOT Claude. *Rapport d'information n° 468. Le nouvel espace rural français*. Paris : Sénat, 2008, 151 p.

Les cellules souches ombilicales

Les cellules souches issues du cordon ombilical, au fort potentiel régénératif, ne posent pas de problèmes éthiques comme les cellules embryonnaires. Depuis 1987, année à laquelle le professeur Éliane Gluckman a réalisé la première greffe de cellule ombilicale à l'hôpital Saint-Louis (Paris), la médecine régénérative a ainsi pratiqué environ 20 000 transplantations à l'échelle mondiale, représentant une grande avancée dans le traitement des leucémies notamment.

Les 400 000 cellules ombilicales disponibles dans le monde (selon l'association Bone Marrow Donors Worldwide, BMDW) peuvent être stockées dans des banques soit privées, soit publiques. Les 134 banques privées, qui recelaient 75 % des cellules en 2006 selon BMDW, les réservent exclusivement à la personne dont elles sont issues, moyennant environ 1 500 euros à la naissance puis 100 euros par an. Depuis 2002, le chiffre d'affaires de ces banques augmente en moyenne de 50 % à 90 % par an.

En revanche, les destinataires des cellules stockées dans les 63 banques publiques ne seront soumis à aucun critère d'éligibilité (si ce n'est le coût de l'opération). Moins rentables, de nombreuses banques publiques ont déposé le bilan.

Depuis 2000, de nombreux États (États-Unis, Espagne, Japon, Corée du Sud...) s'efforcent de favoriser les dons de cordon sur leurs territoires, afin d'éviter le surcoût des cellules importées (18 000 euros en France, contre 2 100 euros pour une cellule prélevée sur le territoire français). Avec un *ratio* de 0,7 unité disponible pour

10 000 habitants, la France est dépendante à 64 % de l'étranger, ce qui entraîne des coûts injustifiés pour la santé publique.

Il s'agit donc d'accroître le nombre d'unités stockées, sans compromettre la qualité des cordons français, reconnue comme une référence mondiale. Neuf banques devraient ainsi être en place en France en 2010 et 28 maternités devraient collecter le sang des cordons (contre 8 en 2008 et 15 en 2009).

Ce retard français est aggravé par le débat épineux autour de la gestion privée ou publique des cordons. Il a été relancé en novembre 2009 avec la proposition de loi de Damien Meslot, qui vise à encourager la création de banques privées en France, le seul pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à les interdire. Les détracteurs des banques privées leur reprochent notamment de faire payer cher l'usage de greffes qui ne concernent que certaines maladies. Leurs partisans, eux, invoquent le nombre croissant de Français qui recourent à des banques privées étrangères.

Selon certains acteurs, un modèle mixte, comme celui de la Virgin Health Bank au Royaume-Uni, pourrait renforcer la capacité de financement des banques publiques. Dans ce modèle, une partie (20 %) des cellules prélevées est réservée à un usage personnel, tandis que les 80 % restants sont gérés comme dans une banque publique. Le modèle « familial-solidaire » préconisé par la proposition de loi française est un peu différent : tous les cordons sont conservés de façon payante et réservés à l'organisme d'origine ; il est cependant possible de les céder à un autre patient en cas de besoin,

mais uniquement sur autorisation des parents.

Marguerite Grandjean,
brève issue du système Vigie

Sources : KATZ-BÉNICHOU Grégory. « Bioéthique et cellules souches : sortir du dilemme ». *Les Échos*, 8 juin 2006 ; HERMANGE Marie-Thérèse. *Rapport de la commission des Affaires sociales au Sénat sur le potentiel thérapeutique des cellules souches extraites du sang de cordon ombilical*. Paris : Les Rapports du Sénat, n° 79, novembre 2008, 101 p. ; MARTINACHE Véronique. « Collecte de sang de cordon : une proposition de loi sème le trouble ». Paris : Agence Française de Presse, 10 décembre 2009 ; BIENVAULT Pierre. « Les banques privées de sang de cordon font débat ». *La Croix*, 4 janvier 2010.

Pepsi parie sur la santé

Grand spécialiste mondial des amuse-gueules apéritifs et des boissons non alcoolisées, PepsiCo (autrefois Pepsi Cola), 175^e entreprise mondiale en 2009 (suivie en 177^e place par Kraft Foods, avant l'opération Cadbury) n'a pas renoncé à vendre des chips, mais a décidé de jouer la carte santé dans ses produits.

Dirigée depuis 2006, par Indra Nooyi, d'origine indienne, l'entreprise PepsiCo a pris deux tournants importants dans ce sens. D'une part, elle a absorbé Quaker Oats et d'autres entreprises proposant des produits alimentaires réputés sains. D'autre part, elle a constitué une solide équipe de recherche emmenée par Dereck Yach, ancien directeur exécutif de l'Organisation mondiale de la santé et expert en nutrition. Cette équipe comporte des médecins renommés, dont plusieurs issus de la clinique Mayo aux États-Unis, l'une des plus réputées du monde, et des spécialistes du diabète et des maladies cardiaques.

L'objectif de PepsiCo est de développer des produits plus diététiques, mais agréables, et d'aller au devant des goûts des consommateurs qui sont en train d'évoluer. Depuis une quinzaine d'années, la demande de boissons gazeuses sucrées — qui représentaient 90 % des ventes de boissons de Pepsi — baisse au profit de l'eau en bouteille (qui fut pendant longtemps assez rare aux États-Unis) ou de nouvelles boissons comme le Top 50, variante du jus d'orange Tropicana, à faible dose calorifique. D'autres déclinaisons du même produit connaissent d'ailleurs de bons succès.

Les activités de sandwicherie et de *breakfasts* préparés évoluent également. On ne met pas les clients au régime, mais on leur dit : « Vous ne mangeriez pas une bonne tranche de gâteau d'anniversaire tous les jours. Alors, soyez raisonnables, sans vous priver pour autant. » La partie commerciale de l'opération devrait permettre d'accroître de 10 % l'an les ventes de produits. Toutefois, 2009 a été une année difficile. Il faudra donc de la constance, Wall Street reste à convaincre.

Le rayon *sandwich* / *soda*, traditionnellement le plus important de la société, continue d'attirer. Un chercheur indépendant constate : « Le consommateur peut choisir un biscuit salé à la place de chips grillés, mais il n'en est pas encore à lui préférer systématiquement des bouts de pomme ou de carottes. »

Indra Nooyi en est consciente. « Nous ne sommes pas en train de reconstruire Pepsi », précise-t-elle. Mais le but est de le faire évoluer. Pour cela, il faut offrir une variété de produits « sains ».

Cette orientation s'accompagne d'une autre novation : vendre en Inde

(dont la « patronne » est originaire) des produits adaptés aux populations et aux budgets locaux. Rien à voir avec une action caritative, « l'objectif est de faire de l'argent ¹ ». Cette politique est aussi discutée. Mais PepsiCo reçoit les félicitations de spécialistes industriels qui constatent qu'elle répond à de véritables exigences et suppose une vision à long terme que PepsiCo est capable de tenir si elle maintient un bon niveau de rentabilité.

Michel Drancourt

1. Voir *BusinessWeek*, 25 janvier 2010.

Le couple, valeur refuge

Entre 1999 et 2006, en France, la vie en couple a connu des évolutions contrastées selon les âges considérés. Alors que la proportion des Français âgés de 30 à 60 ans vivant en couple a diminué, elle s'est stabilisée pour les plus jeunes (20-24 ans) et est en augmentation constante pour les plus de 60 ans.

Selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), entre 1999 et 2008, la part des 20-24 ans déclarant habiter en couple s'est stabilisée (à 16 % pour les hommes et 31 % pour les femmes). Il s'agit là d'une inflexion pour les jeunes Français, qui avaient plutôt tendance à retarder le début de la vie à deux, souvent pour se consacrer à leurs études, et en attendant de disposer de moyens financiers suffisants pour se loger. Entre 1982 et 1999, la proportion de jeunes vivant en couple avait diminué de 5 %.

Le couple serait donc de nouveau compatible avec les modes de vie des

jeunes. Peut-être est-ce parce qu'il est en quelque sorte « désacralisé » et que le premier couple n'est plus le seul vécu par les deux partenaires. Mais on ne peut exclure que cette stabilisation de l'âge de mise en couple puisse également contribuer à celle de l'âge auquel est conçu le premier enfant (actuellement, 29,9 ans) : il s'agirait alors d'une rupture par rapport aux tendances observées.

Chez les plus de 60 ans, la vie en couple est clairement en hausse, et ce depuis le début du XX^e siècle. Alors que l'écart a toujours été important entre les hommes et les femmes, il se réduit sensiblement depuis 30 ans, grâce à la hausse de l'espérance de vie et au recul de l'âge moyen au veuvage. Ainsi, la part des femmes de 80 ans ou plus vivant toujours en couple est passée de 26 % à 32 % entre 1999 et 2006.

La possibilité de fonder un nouveau couple après 60 ans pourrait aussi contribuer à cette évolution, même si, en 2000, seuls 5 % des plus de 60 ans déclaraient s'être remis en couple après une séparation (ou le décès de leur conjoint).

À l'inverse, les Français âgés de 30 à 60 ans sont de moins en moins nombreux à se déclarer en couple depuis 1982. Par exemple, 72 % des femmes âgées entre 45 et 49 ans avaient un conjoint en 2006, contre 83 % en 1982.

La vie sentimentale serait donc plus mouvementée pour les Français de cette tranche d'âge. Les couples se constituent et se séparent plus facilement, la valeur accordée à ce statut est peut-être aussi en évolution chez une partie des 30-60 ans.

De ce point de vue, le fait de se déclarer célibataire au moment du recensement de l'INSEE traduit sans doute moins un choix de vie qu'une

transition entre deux périodes plus ou moins longues de vie à deux. Ainsi, en 2000 (dernières données disponibles), un adulte sur quatre avait déjà connu une rupture. Parmi eux, 38 % avaient fondé un nouveau couple.

De plus, les couples non cohabitants et / ou homosexuels (soit environ 900 000 personnes) ne sont pas pris en compte dans les statistiques, alors même qu'ils reflètent certaines évolutions dans les modes de vie.

Ces nouveaux modes de vie (qu'ils soient choisis ou subis) des 30-60 ans devraient contribuer à accentuer la baisse du nombre moyen de personnes par ménage, et donc la pression sur la demande de logements. La proportion de 25-64 ans en couple est, par exemple, relativement faible en Île-de-France et dans le Sud de la France, des régions où il est souvent plus difficile et plus coûteux de se loger.

Reste à savoir si les membres de cette génération se (re)mettront durablement en couple à partir d'un certain âge ou si une certaine proportion d'entre eux resteront célibataires.

C.D.

Sources : CASSAN Francine, MAZUY Magali, CLANCHÉ François. « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes ». *INSEE Première*, n° 797, juillet 2001 ; DAGUET Fabienne, NIEL Xavier. « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise ». *INSEE Première*, n° 1 281, février 2010.

Du pétrole ? Cherchez bien

Il existe une réserve de pétrole, de plus de 12 kilomètres, exploitable pendant 20 ans le long de la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne. Shell et Exxon Mobil l'exploitaient avant 1990.

Mais, face à l'effondrement des prix du brut et à un pétrole épais, dur à exploiter, les compagnies arrêteront le pompage. Aujourd'hui, avec un prix de 80 dollars US le baril, les puits de Schoonebeck recommencent à être intéressants. La technologie aussi a évolué. De nouveaux puits, forés à l'horizontale, entrent en contact avec le brut et de la vapeur injectée facilite sa remontée à la surface. Il en coûte 40 à 50 dollars US le baril. Le champ est donc gagnant quand le baril se vend 80. Si l'exploitation se prolonge jusqu'en 2030, on aura extrait 50 % du pétrole, là où on en tirait 30 %.

Ce cas est loin d'être le seul dans le monde. Les optimistes en concluent que la production pétrolière ne va pas se réduire prochainement. C'est l'avis de Leonardo Maugeri d'ENI SPA, la compagnie pétrochimique italienne¹. Des experts anglais, réexaminant les réserves possibles, estiment que 60 % des ressources des gros champs pétroliers mondiaux sont encore à exploiter.

Des groupes, comme Shell notamment, ont de ce fait décidé de procéder à des investissements importants pour faciliter l'exploration puis l'exploitation des réserves réelles. Celles en eaux profondes de l'Arctique sont l'objet de beaucoup d'attention et aussi de discussions à caractère écologique.

Face aux besoins qui continuent de croître, du fait notamment de la montée en puissance de l'économie chinoise et, par ailleurs, de la lenteur de la conversion de l'industrie automobile à d'autres sources d'énergie, les prix prévisibles sur le long terme seront plutôt élevés. Dès lors qu'il y a des réserves exploitables à un certain niveau de prix, il est peu probable que

la consommation du pétrole se réduise massivement pendant de nombreuses années encore.

Il faut compter aussi avec le renforcement de capacités pétrolières au Brésil, en Russie, en Angola, au Nigeria, au Kazakhstan et en Irak. Le jour, s'il advient, où les obstacles politiques et logistiques à la pleine exploitation des capacités irakiennes seront levés, on aura une deuxième Arabie Saoudite ou presque.

Paradoxalement, l'influence des écologistes peut contribuer aussi à allonger la durée de vie du pétrole. La flotte automobile américaine ne s'est-elle pas réduite de quatre millions de véhicules en 2009 ? Il est vrai que la flotte chinoise prend le relais. Mais, ici aussi, certains experts prévoient que l'équilibre entre l'offre et la demande pourra s'opérer sur la base d'une consommation en hausse « supportable ». La politique officielle chinoise prévoit qu'en 2020, 15 % des besoins du pays en énergie seront couverts par des énergies alternatives, contre 9 % actuellement.

Au total, il apparaît que les réserves de pétrole sont plus importantes qu'on le pensait il y a une dizaine d'années, qu'elles sont exploitables à partir d'un certain niveau de prix. Par ailleurs, il est estimé que la demande de pétrole se renforcera, notamment dans les pays à économie croissante, mais que les législations écologiques d'une part, les prix plus élevés de l'autre, freineront en partie ce mouvement. Ainsi, alors que les pessimistes prévoient que la production du pétrole est pratiquement au plus haut, les optimistes (et les pétroliers) pensent qu'elle sera au plus haut dans un demi-siècle.

1. Voir *BusinessWeek*, 18 janvier 2010.

Aide humanitaire et corruption

Réelle aspiration populaire, surtout des classes moyennes émergentes, la démocratie et le pluripartisme se sont peu à peu installés dans les pays d'Afrique (notamment d'Afrique de l'Ouest) depuis les années 1990¹. Mais l'existence des constitutions africaines n'arrête pas la corruption et pour cause : les faveurs communément désignées sous le terme de « corruption » sont, sous certaines formes, acceptées par la population.

Les pratiques corruptives font partie du quotidien et consistent moins en des actes illégaux qu'en des détournements ou contournements de la loi. Elles doivent impérativement s'accorder à des normes tacites, véritables codes régissant la vie en société, sous peine de mettre leurs auteurs en situation de rejet. La logique sous-jacente répond à la notion de service rendu : rétribuer un service, même s'il s'agit d'un surcoût illégal, est légitime. Les formes de corruption qui permettent une redistribution sont donc valorisées, tandis que sont réprochées celles qui relèvent de l'extorsion ou de l'appropriation.

Dans l'aide humanitaire, la corruption peut s'exercer sous différentes formes (abus financiers, mais aussi de pouvoir) et à différentes étapes dans la conduite du projet humanitaire. Au stade de la distribution des moyens humanitaires aux populations nécessiteuses, le détournement de l'argent, des vivres ou des équipements est fré-

quent. Malgré la loi, un responsable local (pour une subvention liée à l'éducation, par exemple, il pourra s'agir du directeur d'université ou du chef d'établissement scolaire), qui a le rôle d'intermédiaire, peut accaparer les gains sans réprimandes de la population, du moment qu'il les partage avec les membres de sa communauté.

C'est bien cette spécificité, la légitimité d'une certaine corruption, qui pose un sérieux problème dans la lutte pour l'intégrité. Comme le déclare le membre d'une association au Bénin, cité dans une enquête anthropologique : « Le problème, ce n'est pas la corruption, c'est l'impunité². »

Le professeur de droit public Gilles J. Guglielmi³ estime cette difficulté d'autant plus grave qu'il a observé, en 10 ans, une tendance des chefs locaux à s'approprier les aides captées. La part détournée, passée de 50 % à 80 % voire 100 % d'après lui, ne parviendrait plus aux populations destinataires. Selon son expression, « l'argent [est] porté sur les lignes, mais il n'[est] plus dans les caisses ».

Or il n'y aurait pas réprobation de ces pratiques, « alors qu'elles sont

2. BLUNDO Giorgio et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre. *La Corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger et Sénégal*. Marseille : EHESS (École des hautes études en sciences sociales) / IUED (Institut universitaire d'études du développement) / IRD (Institut de recherche pour le développement), rapport final de recherche, 2007, 282 p.

3. Gilles J. Guglielmi est professeur de droit public à l'université Paris II (Panthéon-Assas), où il est responsable du master 2 « Juriste conseil des collectivités territoriales ». Il a évoqué son expérience associative au Mali et au Bénin, lors de son intervention au colloque des Grands Lacs tenu à Cergy les 21 et 22 novembre 2009 sur le thème « Culture et développement : l'Afrique, berceau de l'humanité, terreau d'une humanité nouvelle ».

1. BOLLE Stéphane. « Faveur et Constitution, aujourd'hui en Afrique ». In GUGLIELMI Gilles J. (sous la dir. de). *La Faveur et le droit*. Paris : Presses universitaires de France, 2009, 412 p.

connues de toute la communauté à laquelle appartiennent les auteurs, et même du dehors ». Les auteurs ne se sentiraient pas non plus en tort, n'intégrant pas que « leur comportement est un frein au développement du pays ou tout simplement de leur voisinage. Aucun principe religieux, ethnique, magique ou moral ne leur paraît s'y opposer. »

Doit-on y voir une évolution vers l'individualisation des mœurs, une re-concentration des communautés sur un petit nombre de membres, ou simplement une gestion malhabile du déploiement sur le terrain des soutiens humanitaires ? Ce changement signifierait-il que toute tentative humanitaire est vouée à l'échec ?

Transparency International (TI) conduit, depuis 2005, un programme

dédié à la corruption dans l'aide humanitaire. En 2008, l'organisation a dénoncé dans une enquête⁴ le manque de données et de recherches dans ce domaine, ainsi que le tabou dont il fait l'objet dans les déclarations publiques. Dans cette étude, Transparency International ne s'est intéressé qu'aux perceptions des personnels d'organisations non gouvernementales.

Selon le rapport, des études sur la perception de ce type de corruption par les peuples aidés et ses conséquences, pour l'instant limitées à des études de terrain, « sont imminentes ».

M.G.

4. FEINSTEIN INTERNATIONAL CENTER, HUMANITARIAN POLICY GROUP et TI (Transparency International). *Preventing Corruption in Humanitarian Assistance*. Berlin : 2008, 40 p.

ANALYSES CRITIQUES & COMPTES RENDUS



CHALIAND Gérard

Le Nouvel Art de la guerre

Paris : Pocket, 2009, 157 p.

La guerre est la plus ancienne des activités humaines, mais sa forme ne cesse de changer. La guerre primitive, ritualisée, relevait des querelles de voisinage. Plus tard, des opérations à objectifs limités visaient à s'emparer de richesses et d'esclaves, sans mettre en cause l'ordre établi. Vinrent ensuite les guerres de conquête, alternant avec les guerres civiles, de religion ou interethniques, ainsi que les conflits récurrents entre nomades et sédentaires. Les choses prennent une autre tournure — et une autre dimension — au XVII^e siècle, avec l'apparition des États-nations, des armées régulières et disciplinées, du patriotisme, de la conscription. La première moitié du XX^e siècle est celle des guerres mondiales industrielles, où la population civile participe à l'effort dans les usines et les transports, et s'expose en retour aux bombardements. Des raids de destruction massive (Londres et Coventry, Berlin et Dresde, Hiroshima

et Nagasaki) visent à briser le moral de la population.

Tout change à nouveau après 1945, du fait de la bombe atomique et de la menace de destruction mutuelle. Les grandes puissances cessent de s'affronter directement, le sort de la guerre n'est plus directement lié aux rapports de forces et l'on assiste à une multiplication de conflits irréguliers à base d'insurrection, de guérilla et de terrorisme, dans lesquels les puissances occidentales ont très rarement le dessus. Ces conflits placent les démocraties, généralement soucieuses des droits de l'homme et avares du sang de leurs soldats, en position de faiblesse congénitale. Les États-Unis essaient de tourner l'obstacle avec la guerre technologique « sans morts », qui permet de frapper fort, mais ne règle en rien le problème de l'occupation du terrain et de la pacification.

Au plan géopolitique, les choses changent aussi. La fin du XIX^e siècle voit l'apogée d'une Europe (Russie

comprise), qui contrôle une vaste partie du monde. L'Occident représentait alors près du tiers d'une population mondiale estimée à 1,6 milliard d'individus. Dans la seconde partie du XX^e siècle, l'Europe, épuisée par les deux guerres mondiales, perd ses colonies et les États-Unis s'imposent comme puissance dominante, mais non colonisatrice. Sous la poussée démographique de l'Afrique et de l'Asie, l'Occident ne représente plus que le huitième d'une population mondiale qui a quadruplé : le choc des civilisations, c'est avant tout ce choc démographique.

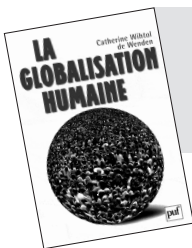
Faute de gouvernance mondiale, des mouvements de libération inspirés de l'antiaméricanisme des bolcheviques, de la rébellion paysanne contre l'autorité ou d'un esprit de revanche de l'islam, surgissent un peu partout. Ainsi la guérilla (étymologiquement : petite guerre) — qui a toujours existé — prend une importance nouvelle avec la guerre d'indépendance américaine, la Révolution française, les guerres napoléoniennes en Vendée, en Espagne, au Tyrol et en Russie. Elle acquiert une dimension sans précédent en Chine avec Mao Zedong, qui exploite le potentiel révolutionnaire de

la paysannerie pauvre, fait du village l'organisation de base de l'autodéfense et s'organise dans la durée, province par province, pour finir par prendre le pouvoir d'un immense pays.

L'enseignement des guérillas est compris par les Anglais, un peu moins par les Français et les Russes, et pas du tout par les Américains. Pour tenir et pacifier un pays, il faut promouvoir le renseignement, liquider les éléments subversifs et isoler physiquement la population et les combattants ; ne jamais utiliser le contingent mais des troupes professionnelles ; établir, sitôt l'action militaire réussie, les services essentiels et assurer aux hameaux stratégiques des conditions de vie décentes ; entamer sans tarder des réformes permettant de modifier les conditions socio-économiques dont la dénonciation a nourri la subversion.

Dans un monde hypermédiatisé, la clef de la victoire est avant tout dans les têtes et dans les cœurs. L'adhésion de la population, des partis et des intellectuels à la politique suivie conditionne l'acceptation dans la durée de sacrifices inévitables.

Pierre Bonnaure



WIHTOL DE WENDEN Catherine

La Globalisation humaine

Paris : PUF (Presses universitaires de France), 2009, 264 p.

Catherine Wihitol de Wenden, spécialiste des migrations, s'interroge dans cet ouvrage sur les évolutions récentes des flux de populations entre les régions, et sur les enjeux futurs de ce phénomène.

Depuis la fin des années 1980, constate-t-elle, les migrations se sont mondialisées, et bien qu'elles ne concernent que 3 % de la population mondiale, elles s'accompagnent de nouveaux défis pour les pays d'accueil, de départ et de transit. Même si la

plupart des régions du monde sont concernées, 28 pays accueillent à eux seuls 75 % des migrants.

De nombreux facteurs expliquent la récente augmentation des flux migratoires : le développement de l'information, l'urbanisation, la création d'espaces de libre circulation ou encore la persistance de fractures économiques entre les régions. Et les populations migrent pour des raisons de plus en plus diverses : entre autres, pour s'établir, étudier, travailler, rejoindre leur famille, mais aussi pour échapper à des menaces environnementales ou à des conflits.

L'auteur s'intéresse ensuite aux caractéristiques des flux migratoires dans chaque région du monde. Ainsi, pour les pays européens, qui comptent parmi les premiers pays d'accueil mondiaux, l'enjeu consistera à décider dans quelle mesure la diminution progressive de leur population (- 1,5 % entre 2004 et 2050) sera compensée par une hausse des entrées de migrants.

En Afrique (Méditerranée, Afrique et Moyen-Orient) et en Asie, la diver-

sité des parcours migratoires et des motivations des migrants amène Catherine Wihtol de Wenden à distinguer plusieurs « systèmes migratoires » à l'intérieur de ces continents.

Selon l'auteur, le continent américain constitue, à lui seul, un système migratoire, compte tenu des interdépendances entre les pays et de la complexité des flux migratoires qui les traversent.

Comment les migrations internationales modifient-elles le « vivre ensemble » et quels enjeux annoncent-elles pour demain ? L'auteur rappelle l'importance croissante des questions de citoyenneté, de pluralité et d'intégration dans les pays d'accueil.

Elle constate aussi qu'à l'avenir, de nombreuses régions risquent de faire face aux conséquences de migrations environnementales et économiques. Cette nouvelle donne conduira peut-être, selon Catherine Wihtol de Wenden, à une réflexion plus globale sur la question des migrations et, espère-t-elle, à un système plus équitable.

Cécile Désaunay



NORA Dominique
Les Pionniers de l'or vert
Paris : Grasset, 2009, 360 p.

Dominique Nora, qui a écrit des livres-enquêtes sur le monde de demain — voir *Les Conquérants du cybermonde* (Paris : Gallimard, 1997, 530 p.) —, poursuit cette voie en consacrant un ouvrage très vivant aux futurs Bill

Gates du green business. Ces derniers travaillent pour la plupart en Californie qui est, selon l'auteur, le laboratoire mondial de l'économie verte. Elle en donne les preuves.

« La meilleure manière de prédire le futur est de l'inventer ! », disait en

1971 Alan Key, chercheur en science informatique au Palo Alto Research Center. C'est ce que tentent les entrepreneurs et les financiers dans la Silicon Valley qui a déjà été le berceau de plusieurs novations majeures, des semi-conducteurs à Internet. Hier, ils se passionnaient pour le Web deuxième génération ; aujourd'hui, ils s'intéressent au placoplâtre écologique ou aux vitres superisolantes.

Dominique Nora multiplie les exemples de projets « écolos » dont plusieurs sont déjà en train de prendre corps. L'auteur s'intéresse notamment au futur de l'automobile. Celle-ci ne va pas disparaître, mais sera très différente de celle utilisée aujourd'hui. L'avenir est aux nouvelles sources de propulsion et d'abord à l'électricité.

Si vous voulez être informé de ce qui se met en place, par exemple, chez Renault, reportez-vous au chapitre sur le « meilleur des mondes automobiles ». On y découvre pourquoi et comment Carlos Ghosn a saisi l'opportunité de lancer Renault-Nissan

dans une aventure imaginée par quelques visionnaires qui ont cherché à surmonter la principale difficulté de la voiture électrique : la faible distance parcourue avec des batteries ordinaires. D'une part, ils ont amélioré leur capacité, d'autre part et surtout, ils ont prévu des stations d'échange et des points de recharge. L'expérience grandeur nature est en marche.

Le livre multiplie les exemples, tous présentés avec force noms et données techniques, le tout dans un style de roman d'aventure. Mais il s'agit des premiers pas d'un modèle de développement basé sur d'autres sources de consommation énergétique et sur un déplacement des investissements.

L'auteur, avec lucidité, prévient : « La révolution verte ne s'accomplira pas en une année, ni même une décennie. C'est l'affaire d'une génération. » On peut ajouter « au moins ». À lire.

Michel Drancourt



PÉLADAN Jean-Guillaume

**Sur quelle planète vont grandir mes enfants ?
Écologie, clef du futur**

Nice : Les éditions Ovidia, 2009, 130 p.

À l'heure d'une crise économique mondiale sans précédent, le monde moderne dit « développé » se met à douter de son modèle. Parallèlement, la « révolution verte » monte en puissance, le tout sur fond de catastrophe écologique annoncée. Comment démêler le fantasme et l'utopie de la vision pros-

pective éclairée ? Sur quelle planète vont grandir mes enfants ? fournit une analyse claire et documentée sur l'impasse de notre modèle de société et sur les solutions pour en sortir. L'ouvrage est divisé en trois parties.

La première partie fait le constat que le modèle de société des pays développés n'est pas durable. Au regard

de la production de déchets, des besoins en eau, de l'empreinte écologique et des prélèvements sur les ressources, la civilisation occidentale ne pourra ni durer ni s'étendre géographiquement. À titre indicatif, si tous les humains vivaient comme des Européens, il faudrait trois planètes aujourd'hui et cinq planètes en 2050 ! Le futur sera donc marqué par la lutte contre les gaz à effet de serre et par la recherche d'une société « décarbonée ».

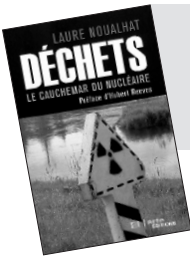
La deuxième partie explore les réponses possibles aux défis de demain. Les solutions sont déjà identifiées, certaines commencent à être déployées et d'autres attendent que la société les rende viables. Il s'agit de sortir de la logique du toujours plus de flux de matière et d'énergie, de passer du produit à la fonction et de donner une valeur économique à ce qui a une valeur écologique. Les nouveaux modèles, qui sont en gestation dans tous les domaines (agriculture, alimentation, transport, urbanisme, économie, politique et mode de vie), s'appellent recyclage, boucles locales, glocal food, économies d'énergie, éco-efficacité...

Enfin, le dernier volet décrit les solutions à mettre en œuvre d'ici 2050. La transformation du système s'opérera en s'appuyant essentiellement

sur les technologies et les méthodes actuelles. En effet, la découverte d'une technologie miraculeuse applicable partout et à temps relève plus de l'espoir fou que de l'anticipation raisonnable. Mais les possibilités d'action sont nombreuses et tous les acteurs sont concernés. Ainsi, les individus peuvent adopter dans leur vie quotidienne des comportements plus écologiques, il faut améliorer la biocapacité de la planète et se préparer au changement climatique. Par ailleurs, une profonde révolution fiscale devra être mise en œuvre en transférant massivement les prélèvements sur le travail, l'investissement et la valeur ajoutée, vers les prélèvements sur la pollution et l'utilisation des ressources.

Le livre est facile à lire et bien illustré. La démarche suit une approche rationnelle et transverse du développement durable dans l'économie. Face à un avenir écologique à première vue irrémédiablement noir, la lecture de ce livre délivre un message d'espoir en donnant de nombreux repères. Enfin, il s'agit d'une invitation à repousser les frontières du possible. Chacun y trouvera le substrat d'une réflexion ouverte sur les opportunités d'aujourd'hui et de demain.

Charles du Granrut



NOUALHAT Laure / REEVES Hubert (préface)

Déchets. Le cauchemar du nucléaire

Paris : Seuil / Arte éditions, 2009, 209 p.

Laure Noualhat, journaliste à Libération, spécialiste du nucléaire et des sujets environnementaux, rend

compte, dans cet ouvrage, d'une enquête de huit mois sur les principales poubelles atomiques du monde, aux États-Unis et en Russie, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France.

Elle montre ainsi que l'aval du cycle du combustible est le talon d'Achille du nucléaire.

Hubert Reeves, dans sa préface, se concentre plutôt sur l'amont du cycle, la ressource en uranium. Il rappelle que la dépense énergétique mondiale, aujourd'hui équivalente à ce que produiraient 13 000 réacteurs nucléaires d'un gigawatt, est en augmentation constante (elle a été multipliée par cinq dans la deuxième moitié du XX^e siècle), et ne présente aucun signe d'essoufflement. À ce rythme, lorsque la Terre abritera 10 milliards d'individus consommant autant que le citoyen moyen du G8¹ aujourd'hui, la dépense énergétique totale équivaldra à celle de 100 000 réacteurs nucléaires. Les réserves mondiales d'uranium, estimées à 17 millions de tonnes, ne pourraient alimenter ces réacteurs que pendant trois ans !

Le développement des surgénérateurs permettrait de gagner 30 à 100 ans, mais l'échec de Superphénix lui a porté un coup d'arrêt. Extraire l'uranium de l'eau de mer serait un projet pharaonique et les dégâts écologiques seraient énormes. On voit bien que le nucléaire de fission ne pourra être qu'un contributeur parmi d'autres à la voracité énergétique de l'espèce humaine. Concernant la fusion, qui ne connaît pas ces limites, elle ne sera pas commercialement disponible avant la fin de notre siècle.

Revenons à Laure Noualhat. Aidée dans son périple par Greenpeace et secondée sur le terrain par les techniciens de la Commission de recherche

et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) chargés des mesures de contamination, elle a rendu visite aux sites de Hanford (aux États-Unis, sur le fleuve Columbia), Ozerks et Mayak (en Russie, au nord de Tcheliabinsk) et, bien entendu, La Hague et Cadarache, en France. Elle aurait pu ajouter à la liste Oak Ridge, Los Alamos ou Sellafield aux États-Unis, mais ce n'aurait pas apporté grand-chose de plus au débat.

De ce rapport émerge un formidable gâchis, en grande partie enfoui sous l'alibi commode du secret défense. Des régions entières sont contaminées, tout comme un demi-million d'individus, plus ou moins délibérément utilisés comme cobayes. La course à l'arme atomique, pendant la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide, a évacué tous les scrupules. L'insuffisance des connaissances en matière de radioprotection et d'environnement, pendant les 20 premières années de l'aventure nucléaire, a fait le reste.

Laure Noualhat s'en prend au corps des Mines qui, en France, a la haute main sur le nucléaire civil et militaire et qui a profité de l'ambivalence des recherches pour maintenir la chape de silence jusqu'en 2006, date à laquelle l'Autorité de sûreté nucléaire est enfin devenue autonome. C'est ainsi, comme chacun sait, que le nuage de Tchernobyl s'est abstenu de survoler le territoire gaulois.

Figure de proue de cet établissement, la très médiatique Anne Lauvergeon en prend pour son compte. Quand la patronne d'Areva explique tranquillement que le taux de recyclage du combustible nucléaire, aux bons soins de l'usine Areva NC de La

Les pays du G8 sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada et la Russie.

Hague, peut atteindre 96 %, Laure Noualhat montre que ce taux n'est en réalité que de 2,5 % à 41 % selon le mode de comptabilité. Une petite partie de l'uranium de retraitement en Russie, où le résidu, soit 90 % de la matière envoyée, finit dans des conteneurs laissés plus ou moins à l'abandon, dans le style hérité de l'Union soviétique. Le reste de l'URT, propriété d'EDF, s'accumule à Cadarache, où le stock est actuellement de 21 180 tonnes¹ et s'accroît annuellement de 810 tonnes. On y trouve aussi 1 028 tonnes de combustibles usés de type MOX.

Le drame du nucléaire est que la question du stockage définitif des déchets à longue vie (dont la période se chiffre en milliers ou millions d'années) n'est toujours pas réglée. La plupart des pays se refusent au retraitement qui, d'ailleurs, ne résout qu'une partie des problèmes. La solution finale de la transmutation dans de grandes machines ne fait l'objet que d'études préliminaires. Et les rares pays qui acceptent l'idée de stocker les déchets dangereux dans des cavités souterraines profondes ne parviennent pas à convaincre le public de la sécurité de la formule et encore

moins les collectivités territoriales à accepter de servir de cobaye.

Aux États-Unis, les retards successifs à la mise en service du site national de Yucca Mountain sont tels que les piscines où sont stockés les combustibles encore chauds, à côté des réacteurs, sont pleines. Le gouvernement est obligé de payer des indemnités aux électriciens pour chaque mois de retard à l'enlèvement de ce matériel hautement radioactif, avec le risque de devoir finir par arrêter les réacteurs. En France, l'opposition au site de Bure est plus discrète, mais ne faiblit pas.

L'ouvrage de Laure Noualhat se conclut par un chapitre qui n'a rien à voir avec le thème des déchets, mais qui concourt à jeter le doute sur l'avenir du nucléaire : il s'agit du manque croissant de personnel compétent pour concevoir, construire et exploiter les centrales nucléaires, et de la faiblesse de l'outil industriel mondial, qui ne permet pas de forger plus de quatre cuves de réacteurs par an, alors que les commandes affluent par dizaines.

Dans le nucléaire comme en bien d'autres domaines, le court-termisme et le refus de prendre en considération les externalités et l'ensemble du cycle « du berceau au tombeau », finissent par conduire au blocage.

1. Source : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

Pierre Bonnaure



MAURIN Louis
Déchiffrer la société française
Paris : La Découverte, 2009, 367 p.

Voici probablement le meilleur ouvrage sur la so-

ciété française contemporaine. Comment ne pas dire que du bien du travail de Louis Maurin ? Une solution

est d'imaginer certaines réactions possibles à la publication de ce livre signé par l'une des plumes alertes et informées d'Alternatives économiques.

Toute tentative générale de « parcours » (comme dit l'auteur) à travers la société française appelle des choix et des simplifications. Ceci peut conduire à des frustrations. Les tenants du fondamentalisme méthodologique et les gardiens du temple de la statistique publique seront déçus de ne pas y retrouver les raffinements techniques et ésotériques auxquels ils sont attachés. À défaut, ils encaisseront de la clarté et de l'humilité, ce à quoi ils ne sont pas toujours habitués.

Les gens de gauche, convaincus de l'explosion des inégalités et de l'importance toute relative de la délinquance, seront surpris de noter que les disparités sociales se sont avant tout transformées, et qu'incivilités et insécurité sont de vrais sujets. Les gens de droite, convaincus à l'inverse de l'explosion de la délinquance et de l'importance toute relative de la pauvreté, vivront donc des surprises symétriques (et toujours dérangeantes).

Au-delà de quelques cas et esprits intégristes, Déchiffrer la société française devrait être d'un grand intérêt pour tout un chacun. Au cours d'un panorama en 15 thèmes (qui vont de la population aux valeurs en passant par la famille, l'immigration, l'École, le logement et même la sexualité), l'étudiant trouvera tout ce dont il a besoin (développements synthétiques, définitions précises, statistiques mises en perspective, bibliographie complémentaire, graphiques saisissants).

L'érudit révisera ce qu'il connaît et découvrira sur les thèmes qui ne sont pas de sa spécialité. Louis Maurin, qui

avant d'aimer les sciences sociales aime la société, réussit de la sorte un heureux tour de force.

Dans une certaine mesure, il aurait probablement apprécié ne pas avoir à écrire cette somme (à coût finalement relativement modique). En effet, notre auteur, par ailleurs directeur de l'Observatoire des inégalités, constate des insuffisances dans l'appareil public chargé de mettre à disposition des informations. Il s'est donc investi là où l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut national d'études démographiques (INED), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et autres chercheurs ne font pas la démonstration d'une implication et d'une limpidité exemplaires.

La critique est directe : « le système statistique français n'est pas à la hauteur des enjeux, incapable de fournir des données récentes dans de nombreux domaines et de les délivrer de façon intelligible pour le grand public ». Louis Maurin relève donc le gant. Ce n'est pas en soi un combat de titan. C'est un exercice exigeant au résultat particulièrement réussi. Avec un site Internet éponyme www.dechiffrerlasociete.fr, le livre peut faire date et devenir référence. Il s'agit d'une mise à disposition intelligemment argumentée de chiffres clefs. C'est aussi une livraison élégamment proposée de clefs des chiffres.

Ce tableau, aussi vaste qu'accès-sible, de la société, de la population et des politiques françaises est à mettre sous tous les yeux et entre toutes les mains. À consommer sans aucune modération.

Julien Damon



LESOURNE Jacques / RANDET Denis
(sous la dir. de)

La Recherche et l'innovation en France

Paris : Odile Jacob, 2009, 446 p.

Cet ouvrage collectif de FutuRIS, qui analyse

les évolutions du système de recherche et d'innovation français, est le bienvenu car la crise montre la nécessité pour la France de développer sa capacité de résistance aux chocs internationaux et de préparer l'avenir par la recherche et l'innovation. Il comporte deux parties distinctes : l'une sur les évolutions institutionnelles, l'autre sur la politique de recherche européenne.

La modification brutale du contexte économique en 2008-2009 rend plus difficile l'analyse des évolutions institutionnelles en France car la crise a suscité des crispations qui ont pesé sur les réformes. On l'a vu dans les universités, et avec son incidence sur le financement des activités de recherche et développement dans les entreprises, difficile à mesurer.

Quoi qu'il en soit, le livre présente un tableau du système français avec des ombres et des lumières. Du côté lumière, la mise en place de réformes : nouvelles structures comme l'Agence nationale de la recherche (ANR), autonomie des universités, alliances stratégiques entre organismes de recherche, création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) fédérant plusieurs universités, dont le bilan semble mitigé, malgré quelques succès à Lyon et à Paris-Est.

FutuRIS s'interroge sur la portée des réformes universitaires ; le pilo-

tage mixte des unités de recherche par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et les universités change, en effet, l'équilibre des rôles. Le CNRS ne peut-il être qu'une agence de moyens et quel doit être aujourd'hui le rôle d'une université ?

Du côté ombre, FutuRIS note la difficile élaboration de la stratégie nationale de recherche et d'innovation avec l'échec du Haut Conseil de la science et de la technologie dont il avait proposé la création. Élaborer une stratégie étant un point clef, on regrette que les raisons de cet échec ne soient pas analysées alors que le ministère de la Recherche mène sa propre réflexion stratégique qui, pour l'heure, a débouché, en 2009, sur un premier rapport d'une platitude totale. De même, la nouvelle forme du crédit d'impôt recherche (3,5 milliards d'euros) mériterait-elle d'être analysée : a-t-elle un impact réel sur les capacités de recherche des entreprises ou n'est-elle qu'une niche fiscale ?

La recherche en France et en Europe n'est pas un isolat, aussi est-il intéressant d'avoir une vision mondiale. Il semble que le dynamisme de la recherche européenne soit inférieur à celui de ses trois partenaires (États-Unis, Japon, Chine), car elle est ancrée dans des secteurs de moyenne intensité technologique et souffre d'une « non-spécialisation relative », un qualificatif qui s'applique bien à la France. L'analyse du système français d'innovation est complétée par un coup de projecteur sur les grandes en-

treprises où la gestion de la technologie devient de plus en plus stratégique. FutuRIS s'interroge alors sur l'avenir d'un nouveau paradigme, « l'innovation ouverte » : celle-ci inaugure-t-elle une nouvelle gestion en réseau des opérations internes et externes ?

Les quatre chapitres de la seconde partie sont consacrés à l'espace européen de la recherche. Analysant le lent cheminement de cette construction avec la montée en puissance des programmes-cadres pour la recherche, les auteurs concluent que la politique européenne de recherche, en dépit d'efforts comme ceux de l'ancien commissaire chargé de la Recherche, Philippe Busquin, reste sous-critique au regard des ambitions qu'elle avait affichées en 2000 avec la stratégie de Lisbonne.

Avec un programme-cadre devenu un véritable labyrinthe et les difficultés récurrentes d'une coordination entre les programmes européens et nationaux, le problème de la gouvernance de cette politique est posé. L'Union européenne s'est engagée avec la stratégie de Lisbonne dans une série d'exercices de benchmarking (analyse comparative) pour mettre en évidence les meilleures pratiques des

politiques nationales et lancer des opérations sur la base d'une « méthode ouverte de coopération » qui n'a été qu'un facteur d'immobilisme.

On reste toutefois sur sa faim car l'échec de la stratégie de Lisbonne aurait mérité une analyse, qui n'est qu'à peine ébauchée. La réflexion sur l'avenir de la politique européenne ne l'est pas davantage, hormis la proposition intéressante de soutenir l'innovation par une politique européenne de commandes publiques et une analyse remarquable de la réforme des universités en Europe. Réforme qui a suivi la « déclaration de Bologne » dont le succès a été foudroyant.

Avec ce quatrième volume, FutuRIS a trouvé un juste équilibre entre les indispensables analyses des évolutions du système de recherche et d'innovation, et des coups de projecteur sur quelques questions clefs. Si l'on regrette parfois que l'analyse de certains dossiers ne soit pas plus approfondie, cela montre que FutuRIS a encore du travail et reste l'un des rares lieux en France où se confrontent les points de vue des acteurs de la recherche et de la technologie.

Pierre Papon

STIGLITZ Joseph E. / SEN Amartya / FITOUSSI Jean-Paul
Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social

Paris : ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2009, 324 p.

Voir l'analyse de ce document, rédigée par Émile Quinet, en page 51 de ce numéro.

futuribles - no. 362 - April 2010

Copenhagen: The Melancholia of Lucidity

Bettina Laville

From 26 to 28 November 2009, the Ateliers de la Terre organized a conference at Deauville on the theme of "Building a New Equilibrium", at which the grounds for fear and hope with regard to the Copenhagen Summit were passionately debated.

Bettina Laville, who has been involved for many years in international negotiations on climate and the environment, goes back over that summit, interpreting it in the light of the debates held at Deauville. Echoing the arguments of Brice Lalonde, the French ambassador with responsibility for climate negotiations, she shows the tangible results obtained at Copenhagen. But, apart from the difficulties always encountered by these summits, she also stresses how much the world has changed since the Rio conference of 1992 and how different are the groups of countries that now structure international negotiations.

She stresses, for example, the extent to which we saw at the Copenhagen Summit "a demonstration of power and strength on the part of the new powers," driven, moreover, by antagonistic concerns, particularly between "the resolve to regard climate change as the number one priority and the desire to promote economic growth." Far from dissolving into globalization, these groups of countries, rooted in different civilizations, find themselves caught up in new oppositions — particularly with the West.

Consequently, concludes Bettina Laville, the terms and forms of the negotiations have changed radically and new avenues need to be explored between "catastrophism and activism", in order to implement a concerted strategy for a desirable future. She outlines some of these key avenues here.

Pakistan at the Heart of Tensions

Alain Lamballe

Increasing attention is naturally being given to Asia at the moment, particularly to the emerging nations like China and India, and,

for other reasons, the Western offensive against the Taliban is intensifying in the hope of pacifying the situation in Afghanistan. In these conditions, Pakistan, situated as it is at the crossroads between Iran, Afghanistan and China, remains nonetheless a subject of permanent perplexity, not least on account of its complex nature and the complexity of its relations with its neighbours.

With a surface area of some 850,000 sq kms (one and a half times the size of France), a very particular geographical configuration and a population of 180 million inhabitants (perhaps 300 million by 2050), it is the world's second largest Muslim country after Indonesia. Faced internally with sizeable disparities and, particularly, with acute ethnic and religious tensions, its relations with its neighbours — particularly India, Iran and Afghanistan — are complex and potentially explosive.

Alain Lamballe, who knows this region particularly well, explains its singular situation to us, setting out the threats, both internal and external, facing Pakistan, the perception the country itself has of those threats and the strategy it has adopted. He outlines, too, the fears the world may reasonably have so far as the future of the country and the region is concerned.

How To Measure Happiness?

Pierre Le Roy

"It is time our statistical system put more emphasis on measuring the well-being of the population than on measuring economic production" noted the Stiglitz Commission in September 2009 in its Report on the Measurement of Economic Performance and Social Progress. "For there is a growing disparity between the information conveyed by aggregated GDP data and the data that are really of importance for the well-being of individuals." Used wrongly, adds the Commission, GDP can even lead to a "skewed view" of economic realities.

Should we put an end, then, to measuring economic production as a way of assessing the wealth of a nation, and attend to the

“pursuit of happiness” instead? Matters are not so simple, replies Pierre Le Roy in this article, reminding us that the members of the Stiglitz Commission are not the first to contest the relevance of GDP, a measure which, despite many critiques, is still the key indicator today for economists, “who are lazily content with it”.

Why is this? “GDP has no credible rival... It is very difficult to achieve agreement on fashioning a different instrument that comes closer to the measurement of well-being”, observes Pierre Le Roy. In order to clarify the debate, Le Roy, recalling the failings of GDP and the conclusions of the Stiglitz Report, gives an account of the main research on this theme and the various methods devised for measuring individual and collective happiness.

Money Doesn't Bring Happiness

Émile Quinet

Émile Quinet offers an analysis of the Report of the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, chaired by Joseph Stiglitz. He reminds us, for example, of the pertinence of the “classical critiques of GDP (Gross Domestic Product)”, the tenor of which he presents here. But while welcoming, above and beyond the Summary Report, “the impressive amount of deep scientific work” done by the Commission, he expresses amazement that it was made up exclusively of economists and that the other social sciences were sidelined.

The Battle against Waste: How are we to Set about the Challenge of Food Wastage?

Annie Soyeux

According to a study carried out in the USA in 2004, American homes as a whole waste 17 millions of tonnes of food each year and, over the same time period, the catering and fast-food industries and other retailers waste

27 million tonnes of foodstuffs. Across the Atlantic in Great Britain, it is said that 8 million tons of food and drink are wasted every year.

This is a “terrifying” finding, which no doubt applies in all the rich countries of the North, explains Annie Soyeux. The practice, linked to economic and health constraints, but also to cultural habits, is one we must fight, Soyeux insists, since the reduction of “food wastage (seen principally at the level of distribution and household consumption) is a major issue, offering under-exploited opportunities”.

After presenting the results of the main studies carried out on this subject in various countries, Annie Soyeux focuses on the first initiatives in France and abroad aimed at limiting this practice. She then proposes some strategic guidelines for civic action in France.

Europe and Public Services

Jean-François Drevet

At a moment when the exposure of public services to competition is gradually extending in France to such sectors as energy production and distribution, rail transport and postal services,

Jean-François Drevet examines the effects of liberalization, a process that has been spreading within the European Union since the late 1980s.

After delivering a mixed verdict on the earliest privatizations, most notably in telecommunications and air transport, Drevet highlights the worrying prospects for recent and current liberalizations. “How is the public interest to be reconciled with that of a private operator?” he asks, before raising the question of the current relevance of this policy, given the EU's new objectives — namely territorial cohesion, energy security and combating climate change. He goes on to stress the importance, in this context, of the concept of “smart regulation”. ■

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures. *Chief Editor* : **Hugues de Jouvenel**

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54
E-Mail : revue@futuribles.com - Website : www.futuribles.com

“pursuit of happiness” instead? Matters are not so simple, replies Pierre Le Roy in this article, reminding us that the members of the Stiglitz Commission are not the first to contest the relevance of GDP, a measure which, despite many critiques, is still the key indicator today for economists, “who are lazily content with it”.

Why is this? “GDP has no credible rival... It is very difficult to achieve agreement on fashioning a different instrument that comes closer to the measurement of well-being”, observes Pierre Le Roy. In order to clarify the debate, Le Roy, recalling the failings of GDP and the conclusions of the Stiglitz Report, gives an account of the main research on this theme and the various methods devised for measuring individual and collective happiness.

Money Doesn't Bring Happiness

Émile Quinet

Émile Quinet offers an analysis of the Report of the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, chaired by Joseph Stiglitz. He reminds us, for example, of the pertinence of the “classical critiques of GDP (Gross Domestic Product)”, the tenor of which he presents here. But while welcoming, above and beyond the Summary Report, “the impressive amount of deep scientific work” done by the Commission, he expresses amazement that it was made up exclusively of economists and that the other social sciences were sidelined.

The Battle against Waste: How are we to Set about the Challenge of Food Wastage?

Annie Soyeux

According to a study carried out in the USA in 2004, American homes as a whole waste 17 millions of tonnes of food each year and, over the same time period, the catering and fast-food industries and other retailers waste

27 million tonnes of foodstuffs. Across the Atlantic in Great Britain, it is said that 8 million tons of food and drink are wasted every year.

This is a “terrifying” finding, which no doubt applies in all the rich countries of the North, explains Annie Soyeux. The practice, linked to economic and health constraints, but also to cultural habits, is one we must fight, Soyeux insists, since the reduction of “food wastage (seen principally at the level of distribution and household consumption) is a major issue, offering under-exploited opportunities”.

After presenting the results of the main studies carried out on this subject in various countries, Annie Soyeux focuses on the first initiatives in France and abroad aimed at limiting this practice. She then proposes some strategic guidelines for civic action in France.

Europe and Public Services

Jean-François Drevet

At a moment when the exposure of public services to competition is gradually extending in France to such sectors as energy production and distribution, rail transport and postal services,

Jean-François Drevet examines the effects of liberalization, a process that has been spreading within the European Union since the late 1980s.

After delivering a mixed verdict on the earliest privatizations, most notably in telecommunications and air transport, Drevet highlights the worrying prospects for recent and current liberalizations. “How is the public interest to be reconciled with that of a private operator?” he asks, before raising the question of the current relevance of this policy, given the EU's new objectives — namely territorial cohesion, energy security and combating climate change. He goes on to stress the importance, in this context, of the concept of “smart regulation”. ■

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures. *Chief Editor* : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54
E-Mail : revue@futuribles.com - Website : www.futuribles.com